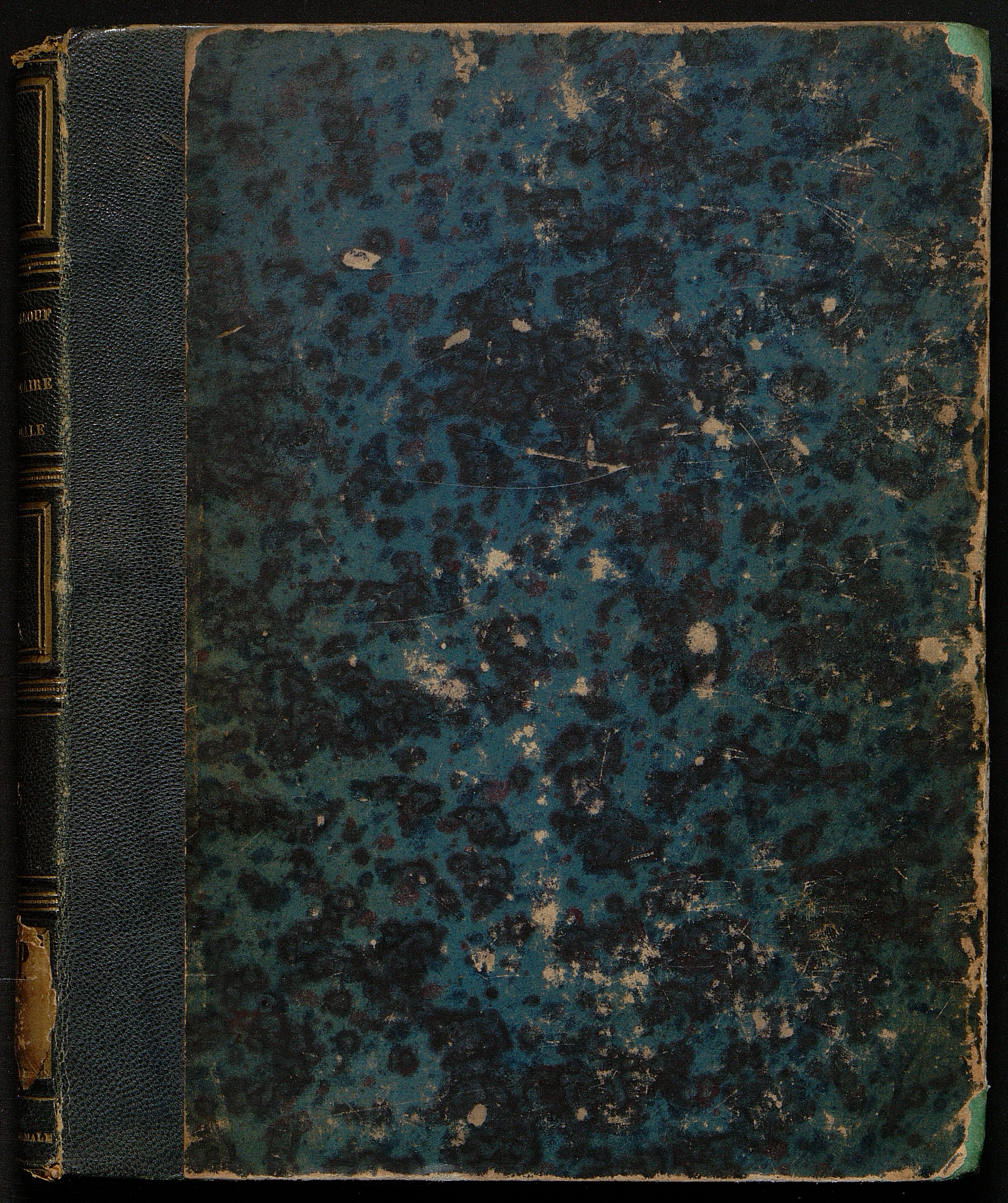
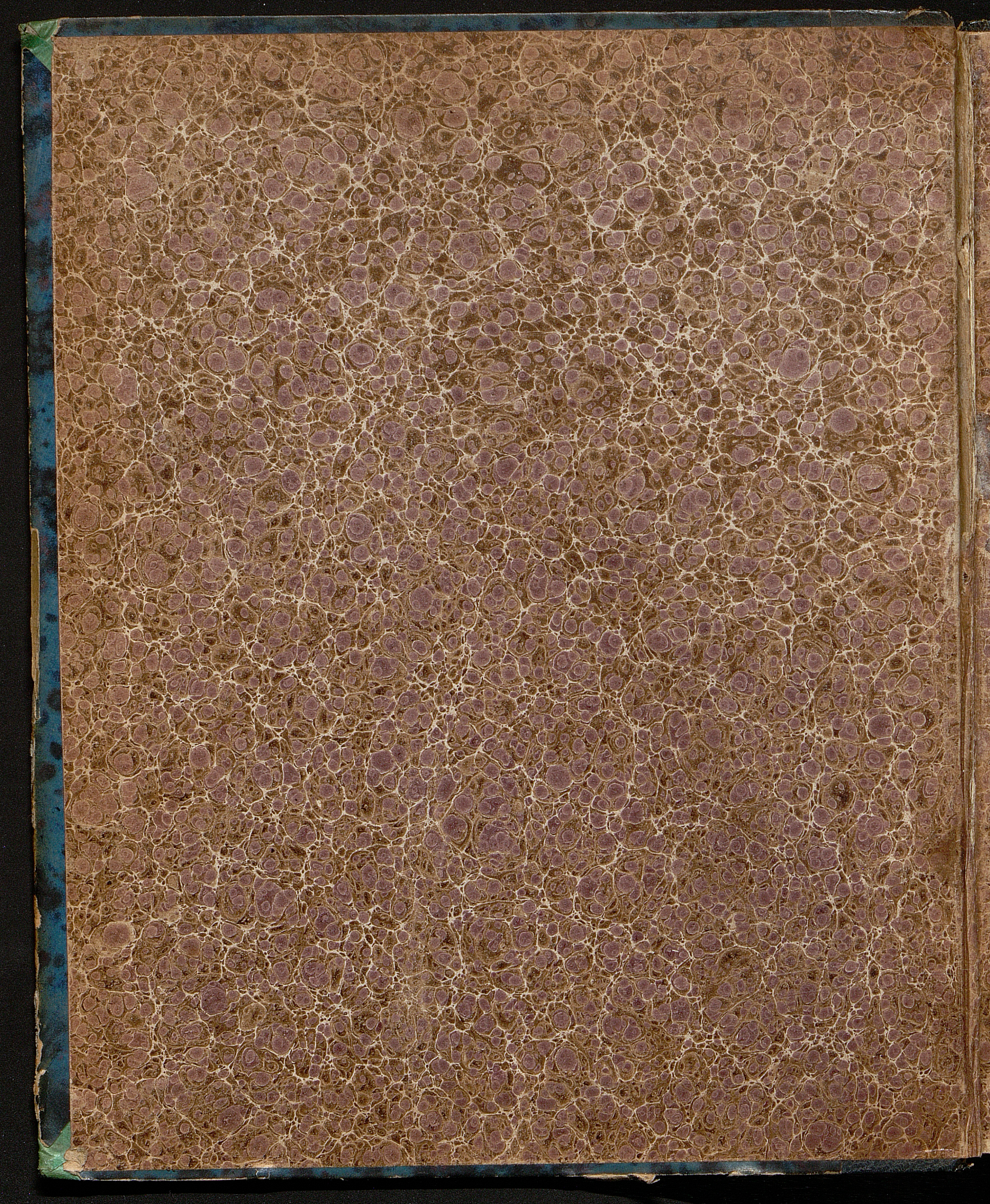

colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

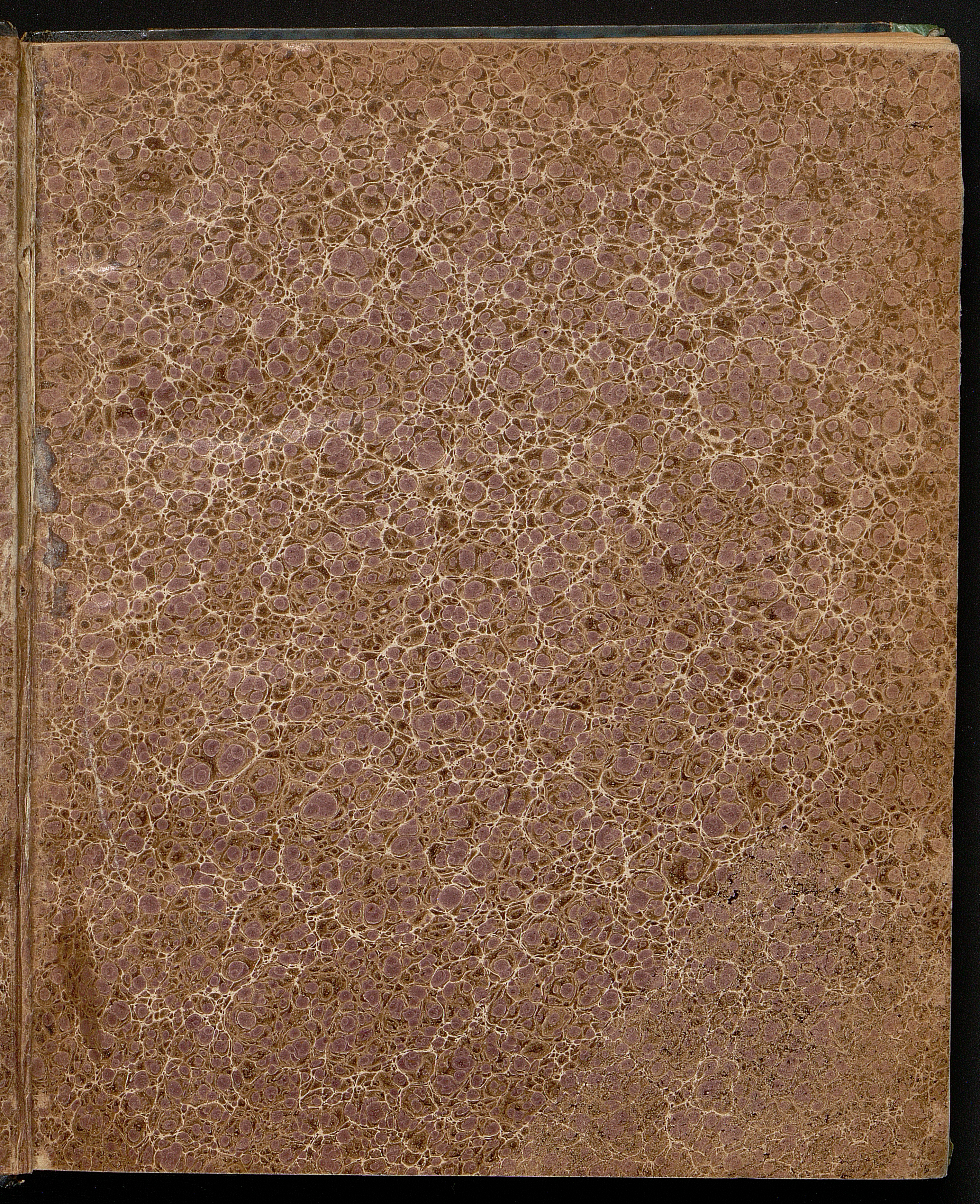

E. BURNOUF
GRAMMAIRE
GÉNÉRALE


3


L.P.
ÉCOLE NORMA







Vingt-Troisième Leçon. (1)

Du Génitif.

Le génitif, dit Priscien, a été ainsi nommé parce qu'il engendre les autres cas, engendré qu'il est du Nominatif. il aurait ainsi reçu son nom de sa forme matérielle.

Le Génitif a été ainsi nommé selon Priscien et selon tous les Grammairiens après lui parce qu'il naît du Nominatif, et qu'il donne naissance aux autres cas obliques : « Genitivus naturale vinculum generis possidet ; nascitur quidem a Nominativo ; generat autem omnes obliquos sequentes » ; et dans un autre passage : « Generalis (c.-à-d. génératif, engendrant) videtur esse hic casus ex quo fere omnes declinationes et maxime apud Graecos solent fieri. » on voit que dans l'opinion de Priscien la dénomination de génitif a été déduite non de l'emploi de ce cas, mais de sa forme même et de sa valeur étymologique. car à la différence du Nominatif qui a reçu ce nom parce qu'il nomme les choses, le génitif a été ainsi appelé parce qu'il engendre les autres cas, et est engendré lui-même par le Nominatif.

Avant d'aller plus loin vous devez remarquer combien sont peu rigoureuses ces dénominations grammaticales, puisque le

Puisque le nom de deux seuls cas que nous avons examinés jusqu'ici n'est pas emprunté au même ordre d'idées. De plus, il n'est peut-être pas démontré que la raison donnée par Priscien soit la véritable, et que l'on n'ait été frappé que de la forme matérielle du mot, lorsque l'on a donné au génitif le nom qu'il porte.

~~Tel n'est point notre avis. nous pensons que le génitif a été ainsi nommé parce qu'il exprime le plus souvent le rapport de descendance, de génération : son nom a été tiré d'un de ses emplois les plus fréquents.~~

Il semble au contraire, ~~dit Priscien~~ qu'il serait plus raisonnable de supposer qu'on a pris surtout en considération un des rapports les plus fréquents exprimés par ce cas : par exemple, le rapport de descendance, de génération, de filiation, le rapport d'une chose ou d'une personne à celle qui en est l'auteur. le génitif étant quant à l'expression de ce rapport le cas auquel est placé le terme indiquant le père, le générateur, l'auteur, j'aime mieux croire que la dénomination de génitif lui est venue du besoin où l'on s'est trouvé d'exprimer par le nom de ce cas un des emplois les plus généraux de ce cas. si nous remarquons que le mot « genitivus » est une des formes dérivées du radical qui signifie « engendrer », nous serons nécessairement conduits à conclure

De là que le Génitif a été ainsi appelé d'après les rapports qu'il exprime le plus fréquemment : le rapport de l'être qui engendre à l'objet engendré.

Le génitif exprime encore d'autres rapports ; celui de l'être qui possède à l'objet possédé. on l'a aussi appelé « cas possessif ».

Nous venons de voir que le rapport de génération ou du générateur à l'objet engendré était un de ceux qu'exprime le plus fréquemment le génitif ; mais ce n'est pas le seul rapport qui soit indiqué par ce cas. ils sont même dans les langues anciennes si nombreux, qu'on ne peut espérer de les énumérer tous. d'ailleurs pour celui qui s'occupe de Grammaire générale, il est seulement nécessaire de présenter le plus grand nombre des rapports que ce cas est chargé d'exprimer.

Le génitif exprime, par exemple, le rapport d'appartenance, comme l'appellent les Grammairiens, c.à.d., le rapport de l'être qui possède, à l'être ou à l'objet possédé : « liber Petri ». le rapport qui existe entre l'objet qui possède et l'objet possédé a fait donner au génitif la dénomination plus philosophique de « cas possessif. » quand nous voyons les Grammairiens modernes se servir pour désigner le génitif d'un des rapports qu'il exprime le plus fréquemment, n'est-il pas naturel de croire que les anciens Grammairiens ont aussi tiré la dénomination de génitif, d'un des rapports qu'il exprime le plus fréquemment, celui de génération ?

Peter's book

Ainsi en résumé nous voyons jusqu'ici le génitif servir à l'indication de deux grands rapports, rapport de génération et rapport de possession.

Nous entendons par rapports exprimés par le génitif, non pas qu'il les engendre, mais qu'il en constate la présence dans le langage.

Il est nécessaire ici de nous entendre sur le sens que nous attribuons à ces mots « rapports exprimés par le génitif ». En effet le rapport de l'objet qui engendre à l'objet engendré, celui de l'objet qui possède à l'objet possédé, ne sont point créés par le génitif : ils sont seulement exprimés par ce cas... ce double rapport l'esprit l'aperçoit, et le génitif en constate la présence dans le langage. il en est de même pour les autres cas, c.à.d. qu'ils sont de simples exposants de rapports.

Autres rapports du Génitif.

Le génitif exprime encore d'autres rapports qui rentrent plus ou moins aisément dans ceux que nous avons indiqués : par exemple, le rapport d'un sujet à une qualité : « fortitudo regis » le sujet, ou ce qui soutient, c'est « le roi » ; la qualité, c'est « le courage ». remarquons que ce rapport peut être renversé tout comme les rapports précédents, et qu'on peut obtenir ainsi le rapport de

La qualité au sujet. Seulement il ne faut pas, comme Beauzée, donner pour exemple, ces mots : „ puer optimae indolis „ : car cet exemple est mal choisi, et voici pourquoi. Dans cette phrase : „ la douceur de l'enfant „, c'est l'enfant qui est possesseur. Donc en renversant le rapport, et en disant : „ puer optimae indolis „, le second terme „ optimae indolis „ devrait être à son tour celui qui possède : et au contraire le possesseur, c'est encore l'enfant : donc le rapport n'est pas renversé.

Le génitif exprime encore le rapport de la matière à la forme „ vas aeris „, ou de la forme à la matière „ aurum vasis „ ; le rapport de l'effet à la cause, „ creator mundi „ ; celui de la cause à l'effet „ Ciceronis orationes „ ; le rapport du tout à la partie : „ caput hominis „ ; celui du contenu au contenant „ modium frumenti „ ; on peut renverser ce rapport, et on a celui du contenant au contenu : „ frumentum modii „. Beauzée place ici le rapport de l'objet à l'action : „ metus supplicii „ ; celui de l'individu à l'espèce : „ oppidum Antiochiae „. mais il ne nous est point démontré que l'idée philosophique qui ressort de ces exemples soit celle qui a été exprimée par Beauzée. il est certain que le génitif dans les langues qui possèdent ce cas, sert à l'expression d'un nombre considérable de rapports, qui reviennent le plus souvent au simple rapport de juxta-position. ainsi, en français, nous disons „ la ville de Paris „, sans que pour cela la préposition „ de „, qui est pour nous l'équivalent du rapport exprimé par le génitif latin, soit le rapport de génération, ou celui de possession, ou celui de la matière à

la forme, ou de l'individu à l'espèce. dans les langues anciennes, le nom de la ville quand on veut l'exprimer avec "urbs" est mis au même cas que ce mot, et exprime la même idée que nous exprimons en français au moyen de la préposition "de", et que les anciens ont exprimée quelquefois avec le génitif comme dans le cas de "oppidum Antiochiae".

De ces exemples, il est clair que le rapport part de l'objet marqué du signe du rapport : ainsi dans "filius Philippi" nous trouvons le rapport de l'être générateur à l'être engendré. que fait le Génitif? il détermine : # l'or du vase, le mot vase restreignant l'idée d'or, c'est de lui que vient le rapport. dans le vase d'or, le mot or détermine l'idée de vase ; c'est d'or que vient le rapport.

Dans cette exposition des différentes valeurs du génitif, nous avons voulu exposer les divers rapports qu'il exprime le plus fréquemment. nous avons dû remarquer dans les divers exemples indiqués plus haut que le rapport part en quelque sorte de l'objet marqué du signe du rapport, c. à. d. de la désinence du génitif, ou grammaticalement parlant, que le rapport part du génitif pour aller à l'autre mot. or, ici la grammaire représente fidèlement ce qui se passe dans l'esprit : c'est en effet du mot marqué du signe du rapport que part le rapport logique exprimé par ce signe. dans "filius Philippi", quel est l'être générateur? — "Philippe." quel est le mot qui grammaticalement porte le signe du génitif? — "Philippe." — Si c'est ce

nom même qui exprime l'idée de générateur, il est clair que le génitif doit être rattaché au mot, qui dans la proposition soutient le rapport. c'est pourquoi avec Port Royal et d'autres grammairiens, nous pensons que dans „filius Philippi „, il ne faut pas trouver le rapport de l'être engendré avec l'être qui engendre, mais le rapport de l'être générateur à l'être engendré. Beauzée ne s'exprime donc pas d'une manière exacte, lorsqu'il dit que partout le mot qui est au génitif est le terme où aboutit le rapport, ou grammaticalement parlant, est le terme conséquent, et l'autre mot est le terme antécédent. le même grammairien pense que P. Royal a renversé l'ordre véritable : mais il ne nous semble pas qu'il soit nécessaire de conclure que parce que „filius„ est antécédent de „Philippi„, le rapport part de „filius„ terme antécédent pour aboutir à „Philippi„ terme conséquent. voici, je crois, la manière la plus logique de considérer la théorie du génitif et de formuler d'une manière précise le plus grand nombre de rapports exprimés par ce cas. en premier lieu, il est vrai que c'est le terme appelé par Beauzée conséquent, qui porte le signe du génitif. 2° il est également vrai que c'est de ce terme que part le rapport exprimé par le génitif. prenons un exemple : „aurum vasis„, l'or du (de le) vase. comme c'est la chose dont le vase est formé qui frappe d'abord l'esprit, l'esprit nomme d'abord cette chose qui est „l'or„ ; puis il la détermine en indiquant qu'elle appartient au „vase„. que fait ici le mot „vase„ ? il détermine la chose dont l'esprit part, c. à. d. „l'or„. nous devons donc conclure de là que le rapport de „vase„ à „or„, quoiqu'en réalité il appartienne aux deux termes par sa nature de rapport, vient cependant plus spécialement,

Seul directement du mot „vase„, en tant que ce mot ajoute à la substance „or„ une détermination particulière. dans cette expression : „l'or du vase„, le mot „du vase„ venant restreindre l'idée d'or et la particulariser, le nouveau rapport qui existe entre „vase„ et „or„ est caractérisé par le mot „vase„ plutôt que par le mot „or„. dans l'exemple renversé „le vase d'or„, nous trouvons au contraire que le rapport de détermination part du 2e terme, & non du premier. c'est évidemment le mot „or„ qui détermine le mot „vase„. il semble donc que Beauzée a confondu le rapport particulier du conséquent et de l'antécédent avec l'importance qu'ils ont dans la proposition totale.

Dans la proposition : „l'or du vase est brillant, l'or du vase pris à part offre le rapport de la forme à la matière. mais dans la proposition entière, l'importance est pour le mot or ; c'est le rapport de la matière à la forme. – ainsi, en général, le génitif est le signe du rapport : on l'a appelé avec raison „déterminatif„ ; on eût pu dire „complétif„.

Dans cette proposition, „l'or du vase est brillant„ il y a deux choses à distinguer. L'analyse de cette proposition nous donne „l'or du vase„ pour sujet ; „est brillant„ à la fois pour copule et pour attribut. ici l'attention de l'esprit se porte tout entière sur le sujet „l'or du vase„ se présente à l'esprit de celui qui écoute, de même qu'à l'esprit de celui qui parle, comme un tout complexe, une unité. c'est là l'effet que produit dans la proposition totale, le sujet „l'or du vase„. mais si nous prenons

A part ces deux mots „ l'or „ „ du vase „ pour les analyser et rechercher le rapport qu'ils expriment, nous trouverons qu'il y a entre „ or „ et „ vase „ un rapport qui vient du „ vase „, et qui est celui de la forme à la matière. L'analyse nous autorise donc à voir deux choses dans cette expression „ l'or du vase „. d'abord un tout relativement à la proposition ; puis, dans ce tout, deux parties. ce tout est construit par le rapport qui existe entre les deux termes qui le composent. mais quel est ce rapport ? c'est celui de la matière à la forme, ou de la forme à la matière. Si nous partons de la proposition entière : „ l'or du vase est brillant „, nous trouverons que l'importance est tout entière pour la matière ou pour „ l'or „. mais si nous analysons à part l'expression „ l'or du vase „, il nous paraîtra évident que ce qui est capital dans cette expression, c'est le mot „ vase „, parce que c'est de lui que vient la détermination du mot „ or „. maintenant si ces observations sont vraies, comme ce terme „ vase „ porte le signe du génitif, c'est du terme qui exprime visiblement le rapport, que doit partir le rapport même qu'il exprime, et par suite la formule de ce rapport ; si donc on veut cataloguer les différents usages du génitif, et donner une règle pour apprécier les rapports divers qu'ils expriment, il faudra toujours déduire l'expression du rapport du mot même qui en porte l'empreinte. il suit encore de là que le génitif est un cas qu'il faudrait appeler „ complétif „, puisqu'il détermine et complète l'autre terme auquel il est joint. c'est aussi pour cela que Beauzée l'a appelé „ déterminatif „. de ce que le génitif est un complément, il faut qu'il soit toujours précédé d'un terme, et ce terme s'appelle antécédent. de là cette règle de grammaire que le génitif est toujours

Antécédent

précédé d'un Substantif.

On a dit que le génitif est toujours précédé d'un Substantif. il faut restreindre cette règle: l'adjectif, le verbe, l'adverbe prennent quelquefois le génitif. car l'explication par l'ellipse d'un nom est inutile et fausse. la seule ellipse est celle d'une idée. ainsi le mot „pudet„ renfermant l'idée de honte (état ou affection de l'âme) a pris le génitif par l'influence secrète du substantif honte renfermé dans pudet, mais que jamais personne des latins n'a songé à sous-entendre.

Les Grammairiens sont bien vite obligés de restreindre cette règle pour y faire entrer les expressions telles que „plenus vini„, „misereor nostri„, „ubi terrarum„. ici le génitif n'est plus le complément d'un nom Substantif, mais d'un adjectif, d'un verbe et d'un adverbe. les Grammairiens frappés de l'emploi le plus général du génitif, savoir: qu'il est le complément du Substantif, ont conjecturé que dans ces phrases, il fallait faire l'ellipse d'un nom réellement sous-entendu. ainsi „miseret malorum„ a été pour eux „miseret miseratio malorum„. mais il semble que sans recourir à cette explication, nous pourrions trouver dans le génitif placé après un adjectif, un verbe ou un adverbe, le même phénomène que dans le génitif placé après un nom. ainsi, en Grec, un certain nombre de verbes exprimant des actes des sens gouvernent le génitif. il en est de même de certains verbes

Latins qui indiquent un état ou une affection de l'âme, comme : „ pœnitet „, „ pudet „, „ taedet „, les génitifs qui suivent ces verbes sont le complément d'idées qui sont contenues dans ces verbes. ainsi dans „ me pœnitet culpae meae „, on peut retrouver un rapport semblable à celui de „ metus periculi „, entre la faute et le repentir dont l'idée est contenue dans „ pœnitet „ : c'est, comme on l'a dit : „ me pœnitentia culpae meae tenet „. nous savons que les verbes ne sont, grammaticalement parlant, que des attributs joints à une copule, ou des attributs conjugués. or, ces attributs, quelle que soit la nature du mot qui les compose, peuvent toujours, comme tous les autres mots, recevoir une ou plusieurs déterminations. ceci apparaît avec évidence en français où l'on dit : „ j'ai honte de ma faute „ : il n'est pas étonnant que le mot qui exprime un état, une situation de l'âme, comme : „ pœnitet „, „ pudet „, puisse avoir un déterminatif, quand nous voyons en français un déterminatif exposé de la manière la plus visible dans : „ j'ai honte de ma faute „. dans „ pœnitet me culpae meae „, nous devons voir le repentir déterminé par „ culpae „ ; comme „ vas „ l'est par le substantif „ auri „ dans „ vas auri „.

De même pour les adjectifs : l'idée qu'ils renferment explique la présence du Génitif.

Il en est de même, je crois, des adjectifs qui ont un complément : „ plenus „ par exemple est un mot qui indique ce qui a de la plénitude,

De l'abondance; de même "aridus" exprime l'état de celui qui a de l'aridité: l'idée abstraite d'aridité et toutes les autres idées contenues dans les adjectifs reçoivent leur complément du génitif qui les suit; et dans tous les adjectifs de cette espèce, c'est l'idée qui s'y trouve contenue, qui détermine le génitif.

que ?

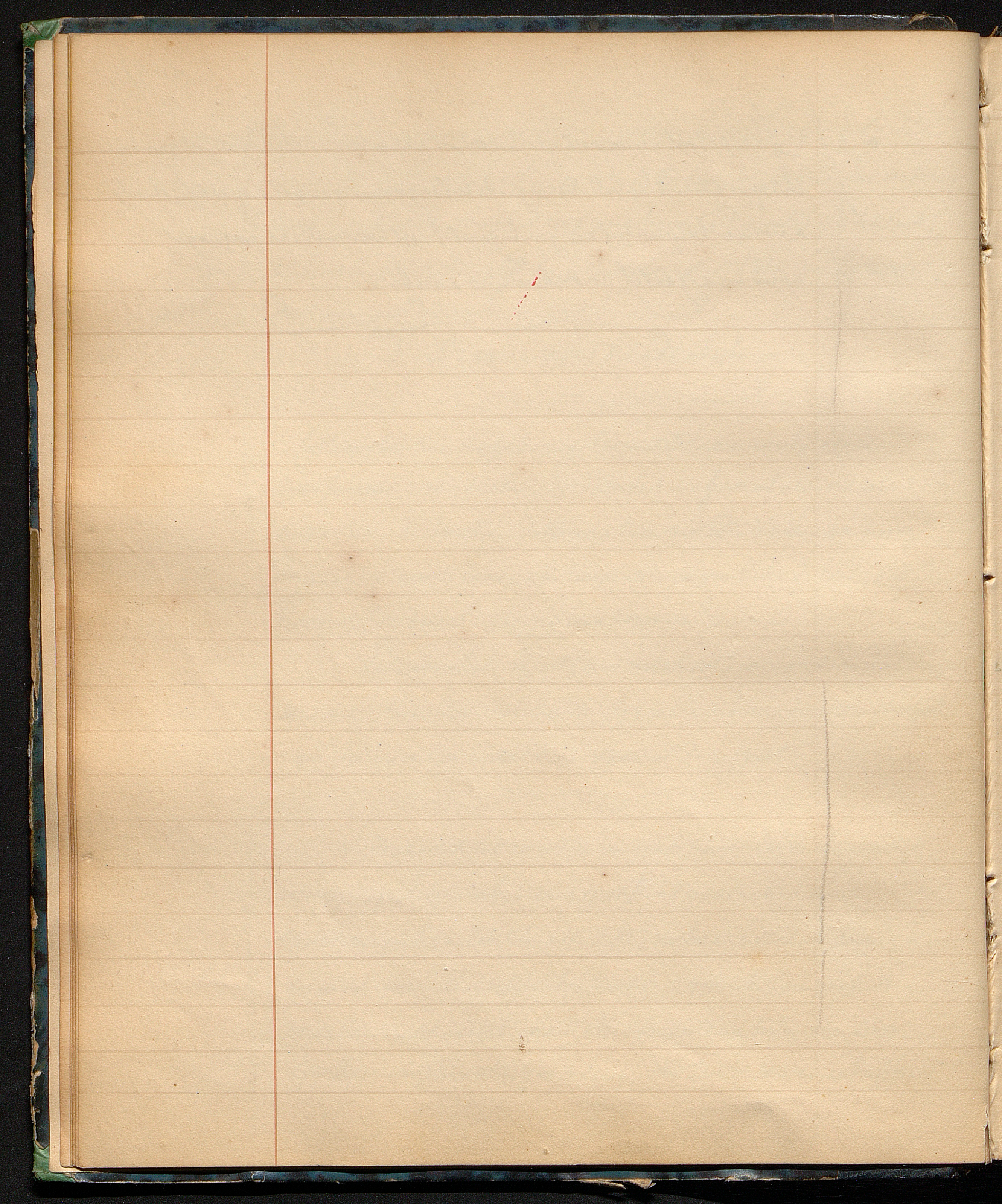
De même pour les adverbes.

Cette explication s'applique également de la manière la plus satisfaisante aux adverbes. Les adverbes renferment aussi le plus souvent une idée dont la détermination peut être opérée au moyen du génitif. ainsi dans "ubi terrarum", il y a l'idée de lieu; c'est comme si l'on disait: "in quo loco terrarum?"

Les adverbes, adjectifs et verbes ont donc en eux une idée qui en est la portion substantive, laquelle a besoin d'un complément qui doit se mettre au cas de l'exposant de rapport.

Si donc nous résumons ce que nous venons de dire du génitif employé après les verbes, les adjectifs et les adverbes, nous trouvons qu'il y a dans les adjectifs, verbes ou adverbes, une idée qui en est comme la portion substantive; que cette idée pour être complète, peut avoir besoin d'être suivie d'un terme que l'on appelle "complément", que ce terme doit se mettre au cas affecté

ad?. / et supposant du rapport qu'il soutient avec le terme antécédent; et que si ce rapport est d'après l'usage de la langue indiqué par le génitif, il n'y a rien de surprenant à ce que le génitif soit dans ces cas employé après un adjectif, un verbe ou un adverbe.



Vingt-Quatrième Leçon.

Cas. (Suite). Datif, Accusatif, Ablatif, Vocatif.

Le Datif est le cas qui indique le rapport entre celui qui donne et celui à qui l'on donne.. mais l'usage propre de ce cas est d'exprimer un rapport de tendance vers un objet - c'est aussi celui de l'accusatif.. Si le terme de tendance est placé dans un lieu autre que le premier terme du rapport, ordinairement on emploie l'accusatif. cette règle n'est pas rigoureuse; car dans cette phrase: « in ferretque Deos Latio »; le Datif est employé. la raison est que l'esprit s'est arrêté sur l'idée de repos, de localisation des Dieux en Italie. S'il eût considéré le mouvement, l'Accusatif eût été nécessaire.

Le troisième cas, selon les Grammairiens Latins, est appelé Datif. ce cas exprime le rapport qui existe entre celui qui donne et celui à qui l'on donne. mais ce rapport n'est point le plus général de ceux qui sont indiqués par le Datif, et les usages de ce cas dans les langues qui le possèdent, montrent qu'il exprime, à proprement parler, un rapport de tendance et de direction vers un objet. nous verrons bientôt que le rapport de tendance et de direction est aussi celui qu'exprime l'accusatif. mais nous aurons soin d'observer la différence assez peu marquée du reste qui se trouve entre ces deux rapports, au moins d'après le génie de la langue latine. pour le moment, nous

Notерons seulement la ressemblance générale du Datif et de l'Accusatif dans les langues anciennes, quand le terme de tendance et de direction est placé dans un lieu autre que le premier terme du rapport, le mot indiquant le terme de tendance ou de direction se met à l'accusatif. cependant l'usage de la langue latine justifié par les exemples des bons auteurs suffit pour démontrer que cette distinction n'est pas très rigoureusement observée, et que souvent le terme auquel aboutit la tendance ou la Direction, est mis au datif, contrairement au principe posé tout à l'heure. ainsi, dans Virgile : « it clamor coelo », « inferretque Deos Latio ». dans cette dernière expression, le Datif est employé pour exprimer que les Dieux apportés par Enée s'arrêtent dans le Latium ; donc l'idée de repos, de localisation domine. si, au contraire, on s'était arrêté davantage sur l'idée du mouvement par lequel les Dieux sont apportés de Troie en Italie, on mettrait l'accusatif pour exprimer le mouvement. ainsi l'accusatif est le terme général du mouvement, et le Datif semble être le terme d'aboutissement, de repos, pour l'objet en mouvement. —

Le Datif est donc le terme d'aboutissement. en français où il n'y a pas de cas, la préposition à plus le nom, indique le rapport le plus général de ceux qu'exprime le Datif ; et cette expression répond à l'accusatif Latin avec ad.

En français, il n'y a pas de cas proprement dit qui réponde au datif ;

C'est la préposition „ à „ qui est chargée d'exprimer le rapport de tendance le plus général de ceux qui sont exprimés par le Datif. or, il est bon de remarquer que la préposition „ à „ n'est autre que l'altération Romane ou française de la préposition latine „ ad „ ; de sorte que si l'on voulait désigner d'une manière particulière le cas auquel répond en latin celui que les Grammairiens français, par une imitation servile des cadres de la langue latine, ont appelé le Datif, ce serait l'accusatif latin avec la préposition ad qu'il faudrait nommer. on peut donc dire qu'en français il y a une confusion du datif et de l'accusatif, puisque le Datif, ou ce qu'on nomme le Datif n'est pas composé d'autres éléments que d'une préposition dont le complément doit être mis en latin à l'accusatif.

Accusatif. — l'accusatif exprime la tendance avec mouvement. toutes les prépositions, tous les verbes qui indiquent cette tendance prennent l'accusatif après eux. — un verbe est actif quand il est accompagné d'un terme qui complète directement le sens du verbe ; et vulgairement : un verbe est actif quand il gouverne l'accusatif. —

Comme le Datif, l'accusatif exprime le terme d'un mouvement de tendance. la seule différence entre ces deux cas, c'est que le Datif exprime la tendance d'une manière générale, tandis que l'accusatif exprime plus particulièrement la tendance avec mouvement. voilà pourquoi toutes les prépositions qui expriment un mouvement, une direction vers,

ainsi que tous les verbes qui impliquent cette espèce de mouvement, sont suivis de l'accusatif. cette observation peut jeter quelque jour sur la théorie des verbes dits actifs, en même temps que sur celle des divers compléments. en effet, examinons l'exemple: „ panem dare homini „, on y voit le verbe actif „ dare „ suivi du double complément „ panem „ et „ homini „: on dit ici que le verbe „ dare „ est actif, parce qu'il gouverne l'accusatif; il serait plus philosophique de dire que le caractère du verbe actif consiste en ce qu'il est nécessairement accompagné d'un terme qui complète et achève directement le sens du verbe même. („ dare „, dans „ panem dare homini „ est un verbe actif, parce que l'action exprimée par le verbe a pour terme et complément indispensable le mot „ panem „. or le rapport particulier indiqué par ce complément ou ce terme, c'est l'accusatif qui est chargé de l'exprimer. de ce que les verbes dits actifs étaient, d'après le génie des langues anciennes, suivis d'un terme à l'accusatif, on en a tiré cette règle, qui n'est après tout que l'expression du fait, savoir: que tout verbe actif est celui qui est suivi d'un accusatif. il serait plus exact de dire, en partant du terme complémentaire pour caractériser le verbe qui le précède, que l'accusatif caractérise le verbe actif. –

L'Accusatif est le cas du terme auquel aboutit le mouvement, et de plus le cas du complément direct. 6)

De ce qui précède, il résulte que l'accusatif peut être appelé d'une

Manière générale le cas assigné au terme auquel aboutit le mouvement. De plus, l'accusatif est d'après l'usage des langues anciennes spécialement affecté à l'indication du complément direct, complément qui achève l'idée exprimée par le verbe actif, qui en un mot le caractérise. —

L'ablatif exprime le rapport qui consiste dans l'enlèvement d'une chose d'un lieu dans un autre.

L'ablatif exprime en latin le rapport particulier qu'on a voulu désigner par le nom même que porte ce cas, rapport qui consiste dans l'enlèvement ou la séparation d'un objet d'un lieu dans un autre. L'ablatif indique qu'une chose est extraite d'une autre. tel est, ce nous semble, le rapport le plus général exprimé par ce cas. tous les verbes qui indiquent mouvement d'extraction d'un lieu prennent l'ablatif en latin. mais ce n'est pas le seul rapport qu'indique ce cas. —

De plus, rapport de causation.

Par suite d'une analogie facile à comprendre, il exprime aussi le rapport de causation rendu en français au moyen de la préposition "par". car on peut considérer l'effet à l'égard de la cause qui le produit, comme sortant de cette cause, s'en détachant, en un mot, comme enlevé du lieu où la cause réside.

De plus, rapport d'instrument ou agent.

L'ablatif exprime donc la cause, et par suite l'instrument à l'aide duquel se fait une chose.

Employé avec certaines prépositions, l'ablatif indique le cas de "location" de certains idiomes.

Enfin l'ablatif employé après un certain nombre de prépositions, indiquant le repos dans le lieu, répond au cas que dans certains idiomes on appelle cas de location ou locatif. en résumé, on trouve dans l'ablatif trois rapports qui, philosophiquement parlant, reviennent à un seul; le rapport d'ablation, de cause et d'instrument ou d'agent. en outre, et par suite de l'usage spécial des langues anciennes qui manquent de locatif, on voit l'ablatif précédé de certaines prépositions remplir cette lacune.

Le vocatif n'exprime pas d'autre rapport que celui de la personne qui parle à celle qui écoute. il est en dehors du cadre de la proposition.

Le vocatif est un cas qui n'exprime pas un rapport de la même espèce que ceux qu'on vient d'analyser. ce n'est ni le rapport de la cause à l'effet, ni le rapport de dation, ni le rapport de tendance et de terme. à vrai dire, le vocatif n'exprime aucun rapport spécial, si ce n'est le rapport particulier qui se trouve dans le discours entre celui qui parle et celui auquel on parle. le vocatif peut donc être dit un cas placé en dehors du cadre de la proposition. en effet, on ne voit pas qu'il se rattache plus spécialement à une partie quelconque de la proposition; et en ce

point, il diffère complètement des autres cas tels que l'ablatif, l'accusatif, le datif et le génitif, qui ne sont jamais isolés, mais sont toujours placés dans une relation quelconque avec un ou plusieurs des éléments qui concourent à former les parties de la proposition. ——

Le vocatif est un cas dramatique: il met en scène l'auditeur. il se rapproche beaucoup des interjections, auxquelles on le joint parfois. il appelle la personne; et souvent ce n'est que le nom même de la personne qui est énoncé.

Le vocatif est une espèce de cas dramatique: il n'est d'usage que quand le discours, au lieu d'être simplement historique, reçoit la forme du drame, quand la personne à laquelle s'adresse le discours est mise expressément en scène, et invitée d'une manière directe à y prendre part, ou au moins à l'écouter. Sous ce point de vue, le vocatif se distingue de la manière la plus nette des autres cas, et en même temps il offre un rapport important à constater avec une classe de mots dont quelques uns sont destinés aussi à appeler l'attention de celui ou de ceux à qui s'adresse le discours, et à leur faire prendre une part plus directe aux communications de celui qui parle; je veux dire: „les interjections„, classe de mots dont nous examinerons plus tard la nature, mais que nous connaissons assez déjà pour savoir qu'en toute langue, il y a un certain nombre, dont l'unique destination est d'exciter l'attention de celui qui écoute, ou plus généralement encore d'appeler sa participation au

Discours de celui qui parle. le rapport du vocatif avec quelques unes des interjections est même si naturel, que souvent le vocatif est précédé d'une interjection proprement dite, comme si, dans la forme assez souvent peu reconnaissable donnée par les langues anciennes à ce cas, il manquait quelque chose pour l'achèvement du rôle que ce cas doit jouer dans la proposition; comme si sa destination ne devait être parfaitement remplie que lorsqu'un des mots destinés spécialement à appeler la personne à qui l'on parle se trouve placé devant lui. aussi le vocatif est-il le plus souvent que le nom même de la personne à laquelle on parle, précédé d'une interjection.

On peut nier que le vocatif soit un cas: car il n'exprime aucun rapport de l'espèce de ceux des autres cas. il est inutile à la proposition, qui marche très bien sans lui. il sert dans le dialogue seulement.

On voit que l'on pourrait nier que le vocatif fût un cas proprement dit; car il n'exprime pas un rapport de la même espèce que ceux qu'on voit indiqués par les autres cas. les autres cas, en effet, sont destinés à reproduire dans le langage les rapports ou quelques uns des rapports que l'esprit aperçoit entre les réalités. avant d'être dans le langage, les rapports se trouvent déjà dans la nature et l'esprit qui les a aperçus, n'a plus qu'à les exprimer, au moyen soit de flexions, comme dans les langues anciennes, soit de prépositions et de particules, comme dans les langues modernes. il n'en est pas de même du rapport exprimé par le vocatif, quoique le rapport ait, comme les

précédens, la réalité. ce n'est plus un rapport établi entre des réalités du même ordre. c'est un rapport placé en dehors de la réalité, rapport exclusivement relatif à l'ordre de l'énonciation, rapport exclusivement établi entre celui qui parle et celui auquel on parle, rapport par lequel n'est en aucune façon modifiée la série des rapports exprimés dans la proposition. la proposition, expression d'un jugement, qui n'est lui-même que l'exposé des rapports aperçus par l'esprit entre les choses, pourrait se dérouler intacte avec ou sans le vocatif. rien de nouveau n'est introduit dans la proposition par l'addition de ce cas, comme rien ne lui est retranché, s'il vient à disparaître. en un mot, ce cas n'a d'intérêt que pour celui qui parle, en tant qu'il est en rapport avec un individu auquel il parle. aussi le vocatif, important pour le dialogue, n'est plus qu'une utilité médiocre, une fois que le discours est considéré comme l'expression des rapports plus ou moins nombreux aperçus par l'esprit entre les réalités extérieures ou intérieures qu'il a intérêt de connaître.

Il faut remarquer que les six cas que nous avons examinés ne sont pas les seuls que le langage humain puisse admettre. il y a certaines langues où le nombre des cas est bien autrement grand, et cela, dans des langues moins perfectionnées que le grec. du reste, il ne faut pas croire que cette multiplicité des cas soit une preuve de richesse et de supériorité. on y supplée dans le grec et le latin, en donnant plusieurs valeurs au même cas.

Nous venons de passer en revue les cas des langues Grecque et Latine : si nous n'avons pas indiqué un plus grand nombre de cas, c'est que nous avons dû, pour assurer notre marche, éviter d'introduire dans l'étude philosophique des langues anciennes d'autres systèmes de langues, qui ne nous sont que plus imparfaitement connus. mais si l'on veut comprendre d'une manière plus nette ce que sont les cas, et quelle est leur destination dans les langues, on a besoin de dire que la série de ceux que possèdent les langues anciennes est loin d'égaler celle qu'on trouve dans plusieurs anciens idiômes, quelquefois même dans des langues moins cultivées que celles de l'antiquité classique. il y a des langues parlées par des peuples peu avancés relativement dans la civilisation, qui possèdent un nombre considérable de cas. mais il ne faut point s'en étonner. on conçoit qu'une langue eût été de très bonne heure dirigée dans ce sens, qu'on se proposât d'exprimer d'une manière particulière chacun des rapports aperçus par l'esprit : au lieu d'un cas unique pour la forme et multiple pour le sens, on trouvera dans cette langue trois cas distincts pour la forme, comme ils le sont pour la signification. les langues qui possèdent un grand nombre de formes ou de cas, ne font donc qu'exprimer d'une manière distincte, ce que d'autres idiomes indiquent d'une manière plus confuse par un nombre de formes plus limité. mais quoique dans les derniers idiomes, le petit nombre de cas semble d'abord une pauvreté, comparé à la richesse des idiomes

Qui ont une forme spéciale pour indiquer chaque rapport, il n'en faut pas conclure que les langues à formes peu nombreuses ne puissent, comme les premières, exprimer d'une manière heureuse les rapports à l'indication desquels les cas sont destinés.

Outre les cas, il existe un autre système chargé de les suppléer : c'est celui des prépositions. Jointes à certains cas, elles indiquent les rapports que les cas seuls ne suffisent point à exprimer.

Dans presque toutes les langues où le système des cas est adopté, on en voit un autre chargé de le compléter, et souvent même de le suppléer, comme dans quelques idiomes modernes : c'est le système des prépositions. Les prépositions sont dans un rapport tellement intime avec la théorie des cas, qu'on ne peut parler de ces derniers sans en dire quelque chose. Dans les langues anciennes, par exemple, et notamment dans celles qui sont l'objet de nos études, on voit à côté des cas et concurremment employés avec eux, des mots, qui, pris à part, n'expriment qu'un rapport vague et indéterminé, mais qui, joints aux termes auxquels on les attache, indiquent avec précision quelques-uns des rapports qu'on voit les cas spécialement chargés d'exprimer.

Observons pourtant que pour être conséquente, une langue doit adopter exclusivement l'un ou l'autre système. C'est ce que n'a pas fait le latin, ni le grec ; et par conséquent il y a

souvent surabondance dans leurs expressions. mais dans le système analytique qu'elles tendaient à prendre, les cas ne marquant le rapport que d'une manière confuse, elles sentirent le besoin de l'exprimer d'une manière plus générale et plus complète au moyen de mots indépendants. on conçoit comment s'est opérée la transition des langues anciennes à nos langues modernes.

Il y a seulement à observer que pour être conséquente au système des idiomes synthétiques, une langue devrait se servir exclusivement de formes appelées « cas », en rejetant toute préposition ; comme pour suivre rigoureusement le système analytique, un idiome ne devrait employer que des prépositions, en rejetant les formes spéciales appelées « cas ». peu de langues ont suivi strictement l'un ou l'autre système, de sorte que dans les idiomes qui comme le Grec et le Latin ont fait usage dans des proportions inégales des deux systèmes, on doit dire qu'il y a souvent surabondance, et que, par exemple, les verbes « exire », « abire », « transire », « introire », verbes dont le rapport avec le complément qui doit suivre est suffisamment exprimé par le cas de ce complément, forment avec les prépositions qu'ils contiennent une sorte de tautologie, une véritable répétition.

Quand dans les propositions, le régime du verbe est encore précédé



De la préposition que le verbe contient lui-même, on ne s'étonnera pas de voir que la langue qui a pu arriver par l'analyse à distinguer entre les mots, comme l'esprit avait distingué entre les choses, les rapports qu'ils soutiennent les uns à l'égard des autres ; que le langage, dis-je, en même temps qu'il attache aux mots des désinences spéciales pour marquer ces rapports, ait fait un pas de plus, et ait découvert des mots spéciaux chargés d'exprimer des rapports, et tellement construits qu'ils puissent être mis dans la proposition d'une manière isolée. on s'étonnera moins encore que ces deux systèmes aient été employés concurremment. car l'on conçoit facilement qu'une fois le rapport exprimé par le cas, on ait senti le besoin de l'exprimer d'une manière plus générale encore et en même temps plus complète : on a aussi reconnu la nécessité de compléter le rapport que le cas exprime par l'addition de mots chargés d'exprimer le rapport lui-même ; ajoutant ainsi à l'expression déjà assez complète du rapport par le cas un complément plus clair encore, celui de la préposition.

La facilité avec laquelle on a dû passer de l'emploi du premier système au second permet en même temps de comprendre comment le second dut remplacer le premier. il sera aisé encore de se faire une idée nette de la généralité des langues modernes qui sortent des idiomes anciens, et de la suppression des modes d'expression antiques pour faire place à un système qui semble en être l'opposé ; mais qui n'est au fond que

La production naturelle et presque nécessaire de l'analyse dans le langage. par là encore on comprendra de quel intérêt il était pour Auguste, par exemple, d'ajouter aux cas des mots les prépositions qui expriment des rapports de même ordre, et on verra que ce fait indique que dès l'époque à laquelle* on le rapporte, il y avait un commencement de cette dégradation de la langue latine qui devait donner successivement naissance aux idiomes modernes où le système d'expression dont le latin donnait déjà l'exemple a été appliqué dans toute son étendue et sur une plus vaste échelle.

Vingt-cinquième Leçon.

Les Nombres et les Genres.

Nous avons dans la dernière Conférence présenté la théorie des cas : nous allons dans celle-ci examiner deux autres modifications importantes des noms, savoir les nombres et les genres.

I. Nombres.

Les Nombres sont les rapports sous lesquels l'esprit envisage les choses quant à leur relation avec l'unité ou la pluralité. — De l'idée de ce nombre l'homme a passé à une forme spéciale pour la reproduire. — aussi en Grec trois, en latin et en français, 2 nombres... le singulier exprime le rapport de la chose à l'unité. le Duel, le rapport de la chose au nombre Deux. le pluriel s'entend par lui-même

Les nombres peuvent être appelés les rapports sous lesquels l'esprit envisage les choses, lorsqu'il en considère la relation à l'unité ou à la pluralité. une fois que l'homme en possession des idées de nombre a besoin d'indiquer que la chose dont il parle est dans un rapport particulier avec un nombre quelconque, on comprend facilement que dans les langues à flexions, une forme particulière, une modification spéciale du nom soit chargée d'exprimer le rapport particulier de la

chose avec l'unité ou la pluralité. de là vient que les langues synthétiques ont presque toutes adopté dans la déclinaison, la distinction dite des nombres. on compte dans la langue Grecque trois nombres distincts, le singulier, le duel et le pluriel; en latin deux nombres, le singulier et le pluriel. — le singulier exprime le rapport de la chose à l'unité. il est usité quand l'esprit veut indiquer que la chose dont il parle est en rapport avec l'unité. — le duel de la langue grecque est une forme qui lui est propre, mais qui se trouve également dans plusieurs anciens idiomes. le duel indique que la chose dont on parle est sous le point de vue du nombre plus élevée que l'unité, qu'elle doit être rangée parmi les choses qui sont en pluralité; mais qu'elle ne dépasse pas parmi ces choses le nombre " deux. "
il n'est pas besoin de définir ce qu'on entend par pluriel. l'étymologie et l'origine de cette signification, l'opposition de ce nombre avec le nombre singulier, suffisent pour en faire comprendre la valeur.

Plusieurs Questions à résoudre.

Maintenant que nous connaissons d'une manière générale ce que sont les nombres, plusieurs questions se présentent à nous à l'occasion de ces faits.

1°. quelle est l'origine de la distinction des nombres?
2°. les nombres sont-ils absolument nécessaires dans la langue?
3°. parmi les nombres, en est-il qui puissent être dits plus

Nécessaires les uns que les autres ?

4° S'ils ne sont pas nécessaires, peut-on trouver dans certaines langues, un système d'expression qui en tienne lieu ?... telles sont les questions que nous devons résoudre, si nous voulons sortir de la Grammaire spéciale qui nous sert de base pour arriver à une théorie plus générale sur les modifications spéciales du nombre.

1° Origine de la distinction des nombres : elle vient du besoin qu'a l'esprit d'exprimer le rapport nouveau sous lequel il envisage la réalité par rapport à l'idée de nombre.

Quant à la première question, en exposant, comme nous venons de le faire, ce qu'il fallait entendre par singulier, duel et pluriel, nous avons suffisamment indiqué l'origine de ces modifications diverses du nombre. car nous avons dit qu'elles prenaient naissance dans le besoin qu'éprouvait l'homme d'exprimer, en parlant de la réalité, le rapport que présentent cette réalité ou les parties qui la composent avec l'idée abstraite et métaphysique du nombre. pour la précision de sa pensée, l'homme a besoin d'exprimer ce rapport, et la langue doit lui fournir un moyen de le produire au dehors, soit qu'elle admette les flexions, ou tout autre procédé. l'origine du nombre vient donc du besoin qu'a l'esprit d'indiquer d'une manière précise un rapport nouveau sous lequel il envisage les réalités.

Toutes les langues n'ont pas les trois nombres : le Duel, par exemple, manque presque partout. — Qu'est le Duel ?

D'où vient que parmi les langues qui expriment le rapport ci-dessus indiqué au moyen de flexions, il en est qui possèdent plus ou moins de nombres ? d'où vient que le duel manque dans certains idiomes où il est remplacé par le pluriel ? ... — nous avons besoin, pour répondre nettement à cette question, de nous faire une idée de l'origine spéciale du duel, qui en prenant naissance dans ~~l'idée~~ besoin général qu'éprouve l'homme d'exprimer le rapport que présentent les réalités avec l'idée abstraite du nombre, doit cependant son origine à une observation fort ancienne fournie par la structure du corps humain.

Le Duel vient sans doute de la structure du corps humain, où la plupart des membres sont doubles. — cela est si vrai, que dans les langues vieillies où le Duel tend à disparaître, il reste toujours pour les pieds, les mains, les yeux &c. ....

Il semble en effet que ce soit à l'observation de cette dualité qui se répète dans un certain nombre de nos organes, qu'est due l'origine du nombre Duel. la vue des deux pieds, des deux mains, des deux yeux et de tous les organes doubles, a pu de bonne heure inspirer à l'homme l'idée de marquer par une forme spéciale ce rapport

qui n'est plus celui de l'Unité, et qui n'est pas encore celui de la pluralité. cela est si vrai que dans les langues qui à mesure qu'elles vieillissent, tendent à se dégager des formes moins utiles pour ne conserver que les modifications nécessaires à l'expression des rapports universels et fréquents; dans ces langues le Duel n'a persisté que pour les parties doubles du corps humain.

(dans l'ancien Persan, on rencontre dans les mots qui signifient „pied„, „main„ des formes qui ne sont ni singulier, ni pluriel, et que d'abord on est fort embarrassé d'expliquer. mais en y réfléchissant, on découvre que ce sont bien évidemment des duels. à cela nous pouvons joindre l'exemple du latin où ambo n'est autre chose qu'un duel identique au Duel grec „ἄμφω„: de même que le mot „Duo„, qui avant tout doit être au duel: c'est le Grec „δύο„. —)

Il y a des idiomes où le Duel a complètement disparu; mais il est resté pour les mots qui dans ces langues désignent les mains et les pieds; et une forme spéciale que l'analyse grammaticale et la philologie comparée rattachent à la forme du duel des langues qui le possèdent encore. mais si dans ce cas le duel a persisté, nous sommes autorisés à dire que c'est aussi dans ce cas qu'il a été primitivement inventé.

Des membres du corps, le Duel s'est étendu à tous les cas où l'homme a dû désigner deux réalités.

On voit le Duel admis pour exprimer la dualité des parties du

corps humain, on comprend comment ce nombre si commode s'est étendu dans la langue, et a été appliqué toutes les fois que l'homme a dû entretenir son semblable de deux réalités. mais le langage étant entré dans cette voie de désigner au moyen de flexions les rapports que présentent les réalités aux divers degrés de la notion du nombre, on peut se demander pourquoi il s'est arrêté au Duel, pourquoi il n'a pas imaginé une forme spéciale, quand la réalité est au nombre de trois, quatre, cinq ; pourquoi il n'a pas fait passer la réalité par l'échelle de tous les nombres.

Dans cette voie, s'est-on arrêté au Duel ? non, certaines langues ont des Triels ; mais ces langues sont en petit nombre, et elles n'ont pas été jusqu'au Quatriel. ce qui eût été assez inutile. les langues n'ont en général besoin que d'exprimer l'unité ou la pluralité : ces deux grands rapports indéfinis sont fréquens ; pour les autres, les langues ont des mots spéciaux, des noms de Nombre.

Des idiomes anciens répondent à cette question. il y a en effet des Dialectes appartenant à des nations peu civilisées qui possèdent un nombre que j'appellerai „ Triel „, destiné à exprimer la réalité prise trois fois. il est vrai de dire aussi que ces idiomes sont en petit nombre, et qu'ils ne sont pas assez conséquens pour

posséder un " Quatriel. " presque tous les idiomes expriment l'unité, et lui opposent la pluralité, ou expriment l'unité et la dualité, et lui opposent la pluralité. et à considérer l'origine du nombre et les circonstances où il se produit dans le langage, on comprendra comment le langage s'est arrêté à exprimer les deux grands rapports de nombre les plus fréquents. car on ne voit jamais un idiome chercher à exprimer que ce qui se produit fréquemment dans le discours; les expressions que nous appelons " triel ", par exemple, existent dans peu d'idiomes, parce qu'elles se présentent rarement. ajoutons que les langues qui possèdent les modifications du nom appelées nombres, possèdent également pour tous les degrés de l'échelle des nombres, des mots spéciaux, comme un, deux, trois, quatre, cinq &c...; et l'emploi de ces noms spéciaux est d'un usage si facile qu'on conçoit que les langues n'aient pas cherché à attacher l'idée du nombre au nom par une modification spéciale de ce nom, mais se soient bornées à exprimer les deux rapports généraux, et, on peut dire, indéfinis d'unité et de pluralité. remarquons en effet le rapport exprimé fréquemment par ce qu'on appelle dans les déclinaisons Grecque et Latine le nombre, c'est le rapport de la réalité à l'unité d'une part, et à la pluralité, de l'autre. si le nombre singulier est très-précis, le nombre pluriel est très-vague; il exprime une série infinie d'unités, deux, trois, dix, cent, mille. aussi l'Esprit en employant le pluriel n'a-t-il pas voulu exprimer d'une manière spéciale un nombre; il ne s'est pas proposé

d'attacher au nom une flexion qui en indiquât la quotité, mais qui indiquât si ce nom était dans un rapport de singularité ou de pluralité. voilà quelle est au fond la véritable valeur du nombre dans la déclinaison; ce n'est pas une idée précise du nombre que vous exprimez à l'aide d'une modification: des mots spéciaux qui passent par les divers degrés de l'échelle des nombres sont chargés de marquer rigoureusement la quotité.

(Voir la note A, à la fin de la leçon.)

2°. — Les nombres sont-ils indispensables? non: on peut s'en passer, puisque les noms de nombres peuvent représenter tous les Nombres possibles.

Cette considération nous conduit à traiter la seconde question de savoir, jusqu'à quel point les nombres peuvent-ils être indispensables dans le langage? Si le langage, comme nous venons de le dire, a toujours pour exprimer le rapport de la réalité avec un ou plusieurs des degrés de l'échelle des nombres, la ressource des noms spéciaux, la question est résolue; et on doit dire que l'expression du nombre singulier et pluriel au moyen d'une modification particulière du substantif, n'est pas rigoureusement nécessaire. aussi voilà pourquoi le Duel ne se trouve pas dans toutes les langues synthétiques. quant à celles qui n'ont point de flexions, d'organisme, elles expriment le singulier par un, le pluriel par

Un adjectif signifiant beaucoup ; et les autres rapportent à la réalité avec les divers degrés des nombres par 2, 3, 4, 5, &c... puisque nous trouvons que les idiomes justifient l'observation à priori, savoir que les nombres ne sont pas absolument nécessaires dans la langue : on voit que la question est résolue par la logique et l'expérience.

3° L'un est-il moins nécessaire que les autres ?
oui : le Duel qui manque à certaines Langues.

Mais parmi les nombres que possèdent certaines langues, en est-il qui soient plus nécessaires les uns que les autres ? les observations que nous avons faites sur le duel, l'exemple du latin qui en est privé, prouvent que si quelque chose est nécessaire dans un fait aussi accidentel que le nombre, c'est le singulier, c'est le pluriel, et non le Duel. le petit nombre d'idiomes qui possèdent le duel, son usage assez restreint dans les langues mêmes qui le possèdent, (car tous les mots sont loin d'avoir les trois nombres,) le font avec raison regarder comme moins nécessaire.

Nous avons examiné sur les nombres toutes les questions que nous nous étions posées en commençant : il nous reste à étudier une autre modification du nom, celle du genre : c'est la seconde partie de cette leçon.

II. Genres.

Les genres sont les formes au moyen desquelles les mots, qui représentent les réalités, sont rattachés à la distinction des sexes. cette distinction nous est fournie par l'observation de l'homme et des animaux. il a fallu que les noms reproduisissent ces distinctions que l'esprit découvrait entre le mâle et la femelle. quand ils furent différents, il différencia les noms „ coq " et „ poule „. quand il fut plus instruit, il ne modifia plus que la désinence des noms « caper „, „ capra „. —

On entend par genres les formes au moyen desquelles les mots, qui représentent les réalités externes ou internes, sont rattachés à la distinction des sexes : distinction qui nous est fournie par l'observation des animaux et de l'homme lui-même. Quand l'homme a jeté pour la première fois les regards sur les êtres qui l'entourent, il a remarqué des animaux identiques quant aux formes extérieures ; toutefois il lui a été facile de faire une distinction fondamentale, celle du mâle et de la femelle. Cette distinction fut favorisée dans un grand nombre de cas par la différence naturelle qui sépare dans certaines espèces la femelle du mâle, et qui ne permet pas de les confondre, quoiqu'ils soient tous deux cependant de la même famille. par suite,

Les langues ont donné au mâle un nom différent de celui de la femelle. il fallait en effet que les noms que les langues (je parle des langues à formes synthétiques) assignait à chacun de ces êtres, portât la marque de la différence qu'on avait observée en eux : de là les genres. avec les progrès de la civilisation, à mesure que l'homme réduisit les espèces en esclavage pour son usage particulier, la distinction dut devenir de plus en plus nette ; elle dut s'étendre à mesure qu'il avança dans la connaissance des êtres. Si, au commencement, les caractères spéciaux qui distinguaient le mâle de la femelle, dut l'engager à donner deux noms différents à deux êtres de même famille, au coq et à la poule, par exemple : il dut bientôt exprimer cette même distinction pour des animaux d'une autre famille, par quelque modification du nom.

L'homme étendit aux plantes la distinction des sexes,
Et même aux idées abstraites : c'est ce qui donne de la poésie au langage.

Il est facile de comprendre que l'homme n'en resta pas là. L'idée de sexe lui avait présenté les êtres sous un rapport particulier : cette vue le conduisit à appliquer la distinction de sexe à des objets de la nature où il ne lui était pas possible de le reconnaître, aux substances végétales, qu'il doua d'une énergie qu'il soupçonnait peut-être déjà, mais dont on ne voit pas la preuve dans la

constitution de ces corps. cette transition d'idées est d'une conséquence très-grave pour la formation des langues qui l'adoptèrent. une fois que l'homme eut rangé les objets qui l'entouraient suivant leur sexe fictif, il dut faire la même chose pour les idées abstraites. ainsi les appétits, les faits de l'intelligence, toutes les réalités internes reçurent avec le nom qui les distingue une forme particulière qui les rangea dans une des catégories que l'homme avait assignées aux sexes. cette conception tend à donner au langage de la couleur, de la vie, de la poésie : elle identifie le langage à la réalité, elle le fait jouir d'une vie qui ne se trouve que dans la réalité, le pare des couleurs de la nature, l'anime d'une poésie nouvelle.

On distingue trois genres. le masculin et le féminin naissent naturellement ; mais le neutre ? il vient sans doute de l'embarras qu'éprouva l'esprit de ranger dans l'un ou l'autre sexe certains objets. c'est une conception de l'esprit. dans les actes de l'esprit, ceux qui sont doués d'énergie sont masculins ; de production, sont féminins ; neutres, ceux qui ne changent pas l'état de l'âme.

? +

Maintenant que nous connaissons ce que c'est que le

Genre; quelle est son origine, quelles en sont les conséquences pour les langues qui les ont adoptés, voyons combien on distingue de genres. on en compte trois, le genre masculin, le genre féminin et le genre neutre. les deux premiers sont donnés par la nature. c'est la première découverte que l'étude des animaux et de l'homme ait fournie au langage naissant. il n'en est pas de même du neutre; il vient sans doute de l'embarras qu'éprouve l'homme de placer dans telle ou telle catégorie les objets dans lesquels il ne distingue pas les sexes. le neutre n'est donc pour nous qu'une invention de l'esprit. à mesure que l'homme s'est avancé dans la classification des mots, il a senti le besoin d'exprimer ce genre. parmi les idées abstraites, les actes de l'intelligence, les uns sont masculins ou féminins, les autres neutres: tous les actes de l'esprit doués d'un pouvoir énergique sont masculins; productifs féminins; enfin ceux qui ne mettent pas l'esprit dans un état nouveau, sont neutres. il y a des langues où toutes les plantes sont du genre neutre; d'autres où les arbres sont féminins; d'autres enfin où les arbres sont divisés en classes de masculins et de féminins; et on conçoit le système de ces dernières langues: car il y a en Botanique des plantes où le sexe existe dans des individus distincts.

Rien d'absolu dans l'indication des Genres: c'est abandonné à l'arbitraire de chaque peuple, excepté du moins pour le règne animal.

On voit donc en général que pour les genres les langues présentent

Beaucoup d'arbitraire. il n'y a rien en effet, si l'on excepte les êtres du règne animal, qui nécessite pour tel mot l'adoption de tel ou tel genre. or, si nous voyons les langues qui ont adopté les genres varier quant aux genres assignés à des choses semblables, il en résulte qu'il n'y a point dans l'indication des genres une loi absolue et nécessaire. en un mot, comme on voit dans les langues des races identiques désignés par des noms dissemblables, il y a là quelque chose de personnel à chaque peuple, mais rien de nécessaire, d'absolu.

Les genres ne sont pas nécessaires. il y a des langues qui n'en ont pas, et qui devant les noms ayant besoin de cette indication mettent " homme ", ou " femme. "

S'il n'y a rien de nécessaire il s'en suit que les genres eux-mêmes ne peuvent l'être; et il y a en effet des langues qui n'ont pas plus de genres que de nombres; ces langues inorganiques indiquent les sexes par les noms de mâle et de femelle, et d'homme et de femme: et ces mots d'homme et de femme joints au nom de la réalité suffisent pour remplacer les genres des autres idiomes. mais il y a une distinction importante à faire, c'est que ces langues ne peuvent user de ce procédé que dans des limites, et cette distinction établit entre les idiomes qui jouissent ou ne

jouissent par la faculté d'attacher les genres aux désinences des noms, une différence tout à l'avantage des idiomes qui la possèdent.

(voir à la fin la note B.)

Ainsi le Chinois n'a pas connu la distinction de genres par une modification du nom même des objets. aussi n'a-t-il point cette poésie de langage du Grec et du Latin.

Dans le Chinois, par exemple, qui n'a pas de genres proprement dits, on conçoit qu'il exprime par l'addition des mots homme et femme, tous les objets qui ont des sexes; mais il n'indiquera nullement le genre des objets qui n'ont point de sexe. il ne donnera pas, par exemple, de genre à la table, puisqu'il ne lui connaît pas de sexe. il le fera encore moins pour les idées générales. il résulte de là que toute cette poésie de langage que possèdent le Grec et le latin, manquera au Chinois et à tous les idiomes inorganiques en général. mais non seulement un Chinois ne donnera pas aux choses inanimées des genres, mais il aurait encore, s'il voulait apprendre la langue latine par exemple, des difficultés infinies à entrer dans la distinction des genres établie dans cette langue. il comprendrait bien pourquoi "ursus" et "ursa" étant de sexe différent, sont de genre différend; mais il ne pourrait comprendre comment on a donné un genre féminin au mot "tabula", et un genre neutre au mot "rostrum", parce qu'il

il n'y a rien dans son esprit qui l'induise à ranger ces objets dans l'une des trois catégories. de plus, il n'aura pas l'idée du genre neutre, puisque le neutre prend sa naissance dans l'embarras qu'éprouve l'esprit de classer un objet dans une catégorie. pour le Chinois il n'y a de genre dans le langage que là où il y a sexe dans la réalité. l'idée de sexe et l'idée de genre sont pour lui corrélatives.

Avec ce système de langues inorganiques, la poésie disparaît, comme nous l'avons dit tout à l'heure; en outre, il est impossible de personnifier la réalité. dans les langues organiques, non-seulement chaque mot réagit sur la réalité; mais la personnification devient facile. cette figure d'un si grand effet dans la poésie donne à toute réalité une vie, une âme comme à la réalité humaine; elle fait jouer aux fleurs, aux Montagnes, un rôle dramatique. elle anime le discours. or ceci considéré comme expression grammaticale manque entièrement à la langue Chinoise. le Chinois mettra bien un Génie dans la Montagne; mais on ne verra jamais la Montagne, les fleurs, jouer dans les poëmes le rôle animé que, grâce à la Grammaire, ils jouent dans les langues organiques.

Ce n'est pas que le système des genres n'ait des inconvénients; ainsi l'arbitraire qu'il admet jette dans l'embarras ceux qui veulent rendre compte des faits. ainsi en Français, où il n'y a que

Deux genres, le masculin n'a d'autre valeur que de marquer l'opposition au féminin. — d'où vague et indétermination.

Nous avons parlé des avantages, mais nullement des inconvénients que présentent les langues anciennes, le Grec et le Latin. cependant il est certain qu'il existe de l'embarras dans leurs procédés. nous avons vu en effet que les genres n'avaient pas une loi absolue, nécessaire; qu'ils étaient arbitraires. or, tous les êtres en général se trouvent placés dans une des trois catégories: leur classement dans telle ou telle catégorie est souvent inexplicable: de plus, le genre neutre est superflu; on peut même dire que ce n'est pas un genre: car c'est particulièrement la classe des objets qui n'ont pas de sexe. en français, nous n'avons que le masculin et le féminin: le masculin n'exprime pas un sexe, mais seulement l'opposition au féminin. de tout cela, il résulte dans le langage quelque chose de vague, de désordonné, un véritable embarras, dont ne s'aperçoivent que trop ceux qui apprennent ces langues.

Ainsi pour résumer, nous avons dit que les genres n'étaient pas nécessaires, puisqu'ils pouvaient être remplacés par les mots "homme" et "femme" attachés aux réalités qui existent dans la nature; que l'adoption des genres était une invention heureuse qui jetait sur le langage les richesses de la poésie; que les langues au contraire qui n'avaient pas de genres ne pouvaient personnifier les réalités;

Mais d'un autre côté, nous avons reconnu dans les procédés des langues organiques, dans la distinction des genres, quelque désordre qui embarrasse ceux qui apprennent ces idiomes.

Note A. — le pluriel est-il nécessaire? — non — les noms de nombres en tiennent lieu. — oui, sans doute, quand il s'agit du pluriel défini. car il y a dans le pluriel une distinction à établir. il y a deux sortes de pluriel : pluriel défini et pluriel indéfini. de même il y a deux manières d'exprimer le pluriel : soit par des noms de nombre ; soit par une flexion particulière dans les mots eux-mêmes. dans cette seconde manière on trouve quelque chose de bien plus absolu, de plus général, que dans la première qui offre toujours un nombre particulier. ainsi parmi les nombres, les uns sont définis, les autres indéfinis : le singulier et le pluriel sont indéfinis ; tous les autres sont définis. nous avons dit que le pluriel n'était pas nécessaire pour les nombres définis. mais l'est-il pour les nombres indéfinis? .. — pas davantage. dès l'origine, les choses se présentent à l'homme groupées, arrêtées : voilà pourquoi les idées paraissent d'abord synthétiques, mais, aussi, bornées. nous parlons des idées des réalités individuelles : ainsi l'homme voit un homme, il a l'idée d'un homme : mais pour arriver à celle que représentera le mot « les hommes », il faut qu'il passe par tous les nombres

intermédiaires, deux, trois, quatre, cent, mille, million &c, il faut qu'il arrive à "plusieurs", à "beaucoup d'hommes". alors il ne s'agira plus pour lui que d'atteindre l'idée abstraite des hommes. alors s'il n'a pas le pluriel il dira "tous les hommes" ou, comme les Chinois, "totalité d'hommes". c'est ainsi que les langues atomistiques reproduisent la même idée que nous; mais elles l'exprimeront d'une manière moins nette et moins concise. et il est clair que les langues qui peuvent dire "les hommes", "homines", "οἱ ἄνθρωποι", auront une grande supériorité sur les autres.

Note B. — Le Chinois, quand il a ~~donné des noms~~ aux choses qui l'entourent, a donné un nom au coq et un nom à la poule, un nom au cheval et un nom à la cavale, c.à.d, qu'il a donné des noms différents aux animaux, qui, quoique de même espèce pour les naturalistes modernes, paraissent différents aux yeux d'un spectateur peu instruit. mais il a ensuite rencontré des êtres dans lesquels le mâle et la femelle sont identiques. c'est ainsi qu'il a vu des poissons mâles et femelles avoir la même forme, de même que certains oiseaux: alors quand il a voulu marquer dans ce cas la différence des sexes, il a joint au nom de l'animal le mot "homme" ou le mot "femme". quand, au contraire, il n'a pas vu de sexe, il n'a pas mis de genre: il n'en avait aucun besoin dans son système d'expression. dans les langues au contraire où

Le mot est identique à la réalité; quand on voit par exemple "asinus" et "asina", on reconnaît deux êtres bien distincts. alors cette habitude une fois introduite dans l'esprit, la langue est entraînée à reconnaître des genres. le Chinois ne les exprimant que dans les noms et encore à côté du mot, par un mot qui n'en fait point partie intégrante, n'a dû le mettre que quand il était absolument nécessaire. il n'y a pas eu la réaction du langage sur l'esprit, réaction qu'opère l'habitude d'exprimer au moyen de flexions &c. une fois un certain nombre de formes inventées, elles prennent tant d'autorité sur l'esprit, qu'il en naît dans le langage un certain nombre de formes semblables. le point sur lequel il faut particulièrement insister ici, est la réaction du langage sur l'esprit : c'est là le motif de la différence qui sépare nos langues des langues chinoises.

Vingt-sixième Leçon.

Des Adjectifs.

L'homme par la puissance d'abstraction dont il est doué, détache des objets extérieurs les qualités qu'il y a reconnues. Le langage doit donc avoir une classe de mots qui reproduise les résultats de cette abstraction. Elle existe en effet : c'est la classe des adjectifs.

Aussitôt que l'homme a pris connaissance d'un certain nombre d'objets extérieurs, il n'est pas long-temps sans reconnaître en eux certains attributs et certaines qualités : il ne les reconnaît que parce qu'il peut par une abstraction, dont il sent en lui la puissance, les détacher du tout dont elles font partie. Or si l'homme ne peut connaître les individus sans reconnaître en même temps ce pouvoir de séparer les qualités dont ils sont doués, il suit que le langage pour être complet doit posséder une classe de mots pour les qualités, comme il en possède une pour les objets. Cette classe de mots dont la nécessité se trouve ainsi démontrée à priori existe en effet dans le langage : elle est connue des Grammairiens sous le nom d'Adjectifs, de Qualificatifs, d'Attributifs, de déterminatifs, termes qui à vrai dire rentrent à peu près l'un dans l'autre. Les adjectifs, pour nous servir de la dénomination vulgaire, composent donc cette vaste classe de mots qui représentent certaines qualités que l'on trouve autour des objets ou dans les objets que l'on a sous les yeux. Telle est la notion la

plus générale que l'on puisse se faire des adjectifs.

Quelles sont les qualités désignées ci-dessus? de quelle espèce sont-elles? — ce ne sont point des qualités qui caractérisent un individu au point d'en faire un être exceptionnel. Les qualités que représentent les adjectifs sont des qualités communes à plusieurs objets.

Nous avons besoin d'examiner avec plus d'attention la nature et en quelque sorte la génération des adjectifs pour comprendre d'une manière précise tout ce que renferme cette notion. nous avons dit que les adjectifs étaient des mots qui représentent dans le langage les qualités vues par l'esprit dans la réalité. mais quelles sont les qualités, ou de quelle espèce sont ces qualités? la qualité ou les qualités que représente l'adjectif sont-elles de ces attributs singuliers et comme de ces éléments propres qui caractérisent assez profondément un objet pour en faire un individu unique et en quelque sorte exceptionnel dans la nature? il est certain qu'il n'en est pas ainsi: et quelqu'inhérente que nous supposions la qualité représentée par l'adjectif à l'objet dont elle fait partie, on peut dire que les adjectifs ne représentent que des qualités, qui ont pu être vues au moins dans deux objets. que l'on trouve, par exemple, dans la foule des êtres qui nous entourent, un individu unique, d'une constitution spéciale, aucun des caractères qui feront sa spécialité, sa personnalité, ne devra se retrouver dans les êtres au milieu desquels il est placé. il est évident que pour ces

Caractères il n'y aura pas d'adjectif car aucun de ces caractères ne pourrait être détaché de l'individu qui en est doué, sans que la personnalité de l'individu ne fût en quelque sorte détruite. on peut donc affirmer que les adjectifs ne représentent jamais que des qualités communes à plusieurs êtres. quelqu'inhérente que soit la qualité à l'objet qui la supporte, il faut toujours pour que l'adjectif puisse légitimement recevoir ce nom, que la qualité dont il est le signe, soit commune à plusieurs choses. ce double caractère de l'adjectif, savoir qu'il représente une qualité, et qu'il ne représente qu'une qualité commune à plusieurs objets, était nécessaire à établir pour nous mettre en état de nous former une idée nette de l'emploi des adjectifs. nous allons voir quelles conséquences découlent des principes que nous venons de poser.

L'adjectif représente une qualité, et une qualité commune à plusieurs objets: Que s'en suit-il?

De ce que les adjectifs sont des mots qui représentent des attributs, des qualités, en un mot les éléments que l'on abstrait des choses, et de plus de ce que les adjectifs représentent des qualités communes à un certain nombre de choses, il s'en suit qu'ils ne représentent pas eux-mêmes des individus spéciaux et déterminés.

Les adjectifs ne représentent point des individus spéciaux et déterminés. ils représentent l'idée abstraite d'une qualité.

Ce qui donne naissance à l'adjectif, c'est uniquement l'abstraction.

En effet, comparez l'adjectif „ rouge „, avec l'adjectif „ bleu „ : ce qui les distingue l'un de l'autre, comme ce qui leur a donné naissance, en un mot ce qui constitue leur individualité, c'est ce procédé propre à l'intelligence et que l'on appelle abstraction. il n'y a pas dans la nature un être que l'on puisse appeler „ le rouge „, „ le bleu „, et que l'on puisse successivement ajouter aux objets auxquels il convient. mais „ le rouge „ et „ le bleu „ sont des qualités que l'esprit sépare des êtres auxquels elles paraissent unies, qu'il livre au langage, lequel à son tour en compose une classe de mots à l'aide de laquelle l'esprit pourra représenter par le langage ce qu'il voit dans la réalité, et attacher dans le discours l'attribut à l'individu, tout comme il le voit inhérent à cet individu dans la réalité.

Emploi des adjectifs. — ils ne peuvent être joints qu'à des mots représentant des réalités individuelles.

De la nature des adjectifs se déduit de la manière la plus facile leur emploi dans le langage. en effet, ils ne peuvent être joints qu'à des mots représentant des réalités individuelles. il suit encore de là que les adjectifs, en tant que représentant les qualités des choses, servent à parachever, à compléter l'individualité de l'objet auquel ils sont joints. avec la facilité que nous possédons d'extraire des choses les qualités qui leur sont inhérentes ; puis de former de toutes ces qualités abstraites une classe de mots dont chacun répond à une qualité spéciale, lorsque

Dans la réalité, ayant rencontré un objet dans lequel nous saisissons une qualité déjà reconnue par nous, nous voulons exprimer par le langage l'existence de cette qualité, nous tirons de la classe des mots dont nous parlions tout à l'heure, c. à. d. de la classe des adjectifs, le terme représentant la qualité que nous voulons faire connaître par le langage : en d'autres termes, nous attachons un adjectif au substantif, c. à. d. que pour représenter d'une manière complète ce que nous voyons dans la réalité, nous demandons au langage outre le nom de la réalité, le nom ou les noms de la qualité ou des qualités dont elle nous paraît pourvue. il en résulte que l'adjectif complète et achève la notion que nous donnons d'un objet externe, en prononçant le nom qu'il porte dans le langage. le mot " Cheval ", par exemple, nom substantif commun, pour nous servir du langage des Grammairiens, est pour ceux qui nous écoutent un mot vague, un mot qui fait connaître une réalité spéciale, mais qui ne dit rien des qualités propres au Cheval dont nous voulons parler. mais si nous disons " cheval noir " l'individu dont nous parlons est déterminé, particularisé et même individualisé de la manière la plus complète. ——

Objection. — Vague et général de sa nature, comment L'adjectif peut-il déterminer une Individualité ?

Ici, nous avons besoin de répondre à une objection. comment se fait-il que vague et général de sa nature, l'adjectif puisse déterminer, particulariser le rôle que joue le substantif ? ne paraît-il pas en contradiction avec son

Origine ? en effet, les mots „noir„ „blanc„, „rouge„, &c., pris en eux-mêmes, ne répondent, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, à aucune individualité spéciale existant comme telle dans la nature. mais nous devons nous rappeler que si les adjectifs, produits de l'analyse et de l'abstraction, sont par leur nature même des mots vagues et flottants, cette généralité et ce caractère de vague que nous devons leur reconnaître, n'appartiennent qu'à l'adjectif isolé.

L'Adjectif isolé est vague. appliqué à un substantif, il devient aussi spécial que la qualité elle même. il y a

Réciprocité entre l'adjectif et la qualité.

Il ne faut pas dire que l'adjectif pris à part ne peut pas ne pas être aussi général, aussi vague que dans la nature la qualité qu'il représente, au moment où il plaît à l'esprit de la détacher de l'individu qui en est doué. au contraire, quand par une opération opposée, l'adjectif est par le langage attaché à un substantif spécial, il sert alors à la détermination particulière de l'objet, tout comme la qualité que représente l'adjectif au moment où elle est saisie dans l'objet et reconnue comme inhérente à l'objet, sert à distinguer cet objet des autres objets de la même nature, et à l'individualiser de la manière la plus complète. en un mot, il y a une identité absolue entre la qualité et l'adjectif considérés dans l'objet. la qualité le

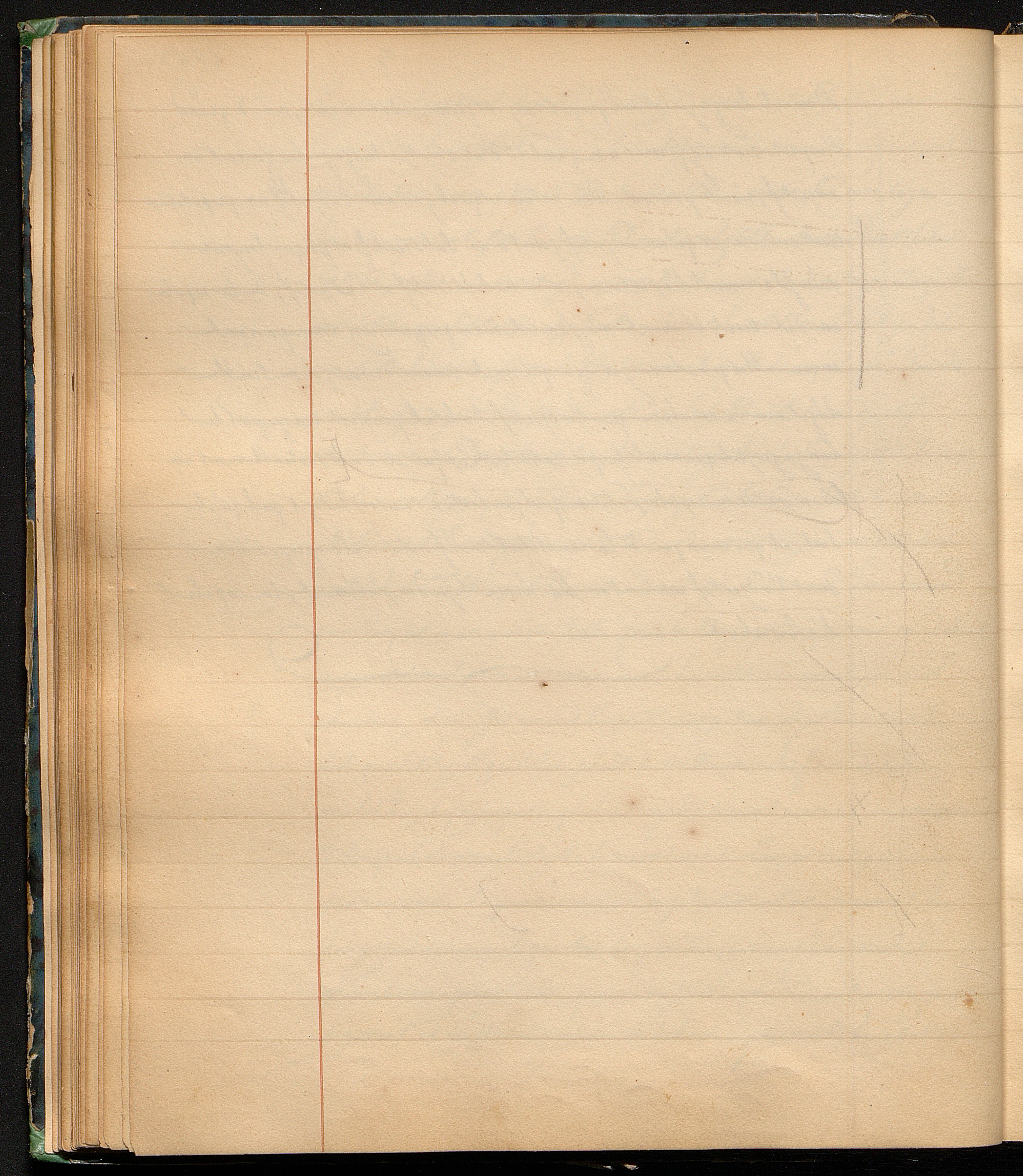
déterminer, et sert à son individualité. considérée à part de l'objet, abstraction faite de l'objet, la qualité n'est plus qu'un attribut commun, plus ou moins général, plus ou moins vague, et qui n'a point d'existence réelle, individuelle, hors de l'individu qui la soutient. de même l'adjectif considéré à part du substantif exprime une notion générale; joint au substantif, il fait partie de sa destinée; il intervient comme un des éléments qui le constituent. en un mot encore l'addition de l'adjectif ou du qualificatif au substantif auquel il convient, tend à reproduire dans le langage cette unité de la qualité avec l'objet qui semble indissoluble dans la nature, mais qui ne l'était pas tellement que l'esprit ne pût en vertu de l'abstraction, dont il se sent doué, la détacher de l'objet, une fois qu'il l'avait reconnue dans plus d'un objet. voilà comment s'opère ce phénomène singulier, que le général serve à préciser le particulier, phénomène qui semble au premier coup-d'oeil en opposition complète avec l'origine et la nature propre de l'adjectif.

Autre point de vue: l'adjectif équivaut à une proposition tout entière, par cela seul qu'il est le résultat et l'expression d'un jugement.

Les adjectifs ont encore besoin d'être envisagés, en tant que qualificatifs, sous un nouveau point de vue, et ce point de vue est implicitement et intimement contenu dans le premier. l'élément nouveau

que nous trouvons dans l'adjectif, c'est que tout adjectif au moment qu'il est joint à un substantif qu'il détermine, représente par cela même une proposition tout entière. ainsi „la montagne haute „ représente pour l'esprit, s'il veut analyser les termes dont il se sert, les mots: „la montagne qui est haute „, ou „ la montagne à laquelle convient la qualification appelée hauteur „. cela est si vrai qu'il y a des cas où nous reconnaissons la facilité avec laquelle la copule précédée du relatif „ qui „ peut être insérée entre un substantif et un adjectif. ainsi dans ces deux phrases: „la montagne haute s'aperçoit de loin „; et „ la montagne qui est haute s'aperçoit de loin „, il n'y a rien absolument de changé. de part et d'autre, nous voyons un attribut particulier attaché par l'esprit à un sujet. seulement dans le second cas l'esprit a en quelque sorte forcé le langage à exprimer au dehors ce qui est implicitement contenu dans les mots „ la montagne „ et „haute „; et en effet quand l'esprit aperçoit un objet avec toutes ses qualités, et qu'il lui plaît de mettre en relief une de ces qualités, il juge par ce qu'il a implicitement reconnu la convenance de la qualité avec l'objet. si maintenant l'esprit veut parler sa pensée, comme sa pensée contient implicitement un jugement, le langage devra, quel que soit le procédé qu'il emploie, nous présenter une proposition, puisqu'aussitôt que l'esprit a conçu un jugement et qu'il veut produire au dehors ce jugement, le résultat

Dans le langage est une proposition. Or, comme dans ce cas, c. à. d. quand l'esprit veut affirmer une qualité d'un objet, le langage lui fournit un adjectif, nous pouvons être certains qu'il y a dans l'adjectif une proposition tout entière, et qu'un adjectif joint à un substantif implique toujours nécessairement l'existence, entre le substantif et l'adjectif, de la copule, un des trois éléments nécessaires à la proposition. Nous pouvons encore aller plus loin; et de ce que nous venons de dire, il me semble légitime de conclure que l'adjectif seul tel qu'il est conçu par le langage, tel que nous le présente le Lexique, contient virtuellement en lui-même une copule prête en quelque sorte à recevoir le sujet quel qu'il soit, et qui manque à la constitution définitive de la proposition dont l'adjectif contient en lui-même déjà deux éléments, la copule et l'attribut. ——



Vingt-septième Leçon.

De l'Adjectif. (Suite.)

L'adjectif sert 1°. d'attribut à une proposition; 2°. de déterminatif à un objet, en lui ajoutant un caractère nouveau. ces deux emplois n'en font qu'un, s'il est vrai que l'adjectif dans le second cas représente une proposition dont la copule serait disparue.

Les observations que nous avons faites dans la dernière leçon sur l'analyse de l'adjectif servent à en faire connaître le double emploi; ainsi l'adjectif sert d'attribut à une proposition, comme dans „la montagne est haute„; quelquefois même l'attribut dans certaines langues attire à lui la copule: ainsi en latin, „albet mons„. en second lieu, l'adjectif sert à déterminer un objet, et à le distinguer par l'addition d'un caractère nouveau, des autres objets auxquels il est identique. il est clair que ces deux emplois, logiquement parlant, n'en font qu'un, et qu'ils rentrent tous deux dans le caractère de l'adjectif qui est d'être attributif. cela est vrai, surtout si on admet l'analyse que nous avons précédemment donnée de l'adjectif, analyse qui nous a permis d'y reconnaître l'existence de la copule, deuxième terme de la proposition, implicitement contenue. en effet l'adjectif que les langues anciennes placent si près du substantif qu'il en suit le genre et le nombre, n'est dans cette théorie que l'attribut d'une proposition dont la copule a disparu par suite de la rapidité du langage. tout comme l'esprit aperçoit dans la

Montagne la qualité de „haute", de même le langage qui tend à reproduire, autant que cela lui est possible, la totalité de l'idée, attache immédiatement la qualité au sujet qui la supporte. voilà pourquoi le langage peut se dispenser d'exprimer la copule que nous trouvons implicitement comprise dans l'adjectif. il y a synthèse dans l'esprit, et le langage s'efforce avec le moyen qu'il possède de reproduire aussi facilement qu'il peut cette synthèse par laquelle les idées trouvées par l'observation sont intimement unies les unes aux autres. —

Cette théorie est confirmée par l'exemple de la langue Japonaise: dans tous les adjectifs on trouve le radical qui est l'expression de la qualité, plus une affixe qui n'est autre que le verbe être: en sorte que la haute montagne = elle est haute la montagne.

Il n'est pas inutile pour appuyer l'analyse que nous avons donnée la dernière fois de l'adjectif, analyse de laquelle nous faisons dériver les emplois divers de cette partie du discours et qui pour nous est la base de la théorie que nous en présentons, de rendre compte de l'usage d'une des langues les plus reculées de l'Asie, qui reproduit d'une manière très exacte, tous les éléments que nous avons trouvés dans l'analyse de l'adjectif. nous avons dit que dans „la montagne haute s'aperçoit de loin", l'analyse permettait de reconnaître une double proposition: 1° une proposition principale: „la montagne s'aperçoit de loin": 2° une

proposition incidente tendant à préciser ou à déterminer d'une manière quelconque le sujet de la proposition principale. cette proposition incidente n'est autre que l'adjectif, qui dans la proposition principale modifie le sujet de cette proposition. si l'adjectif contient réellement une proposition, « la montagne haute » équivaut à « la montagne qui est haute ». or, dans la langue japonaise, on trouve dans tous les adjectifs un radical représentant la qualité qui fait l'adjectif, plus la copule qui est le verbe substantif « être ». ainsi pour les japonais, « la montagne haute » revient à « elle est haute la montagne ».

Ne croyons pas que notre méthode d'expression soit la plus naturelle. le japonais représente mieux ce qui se passe dans l'esprit : car c'est la qualité qui frappe d'abord, puisque ce n'est que par elle que nous connaissons l'objet. la langue qui affirmera l'existence de la qualité avant celle de l'objet sera plus naturelle : c'est le cas du japonais.

Il semble, accoutumés que nous sommes aux procédés rapides de nos langues que « la montagne haute », soit une manière plus naturelle d'exprimer l'idée. il n'en est rien cependant, si par « naturelle » on entend plus conforme à l'expression de l'idée représentée par les mots. en effet la formule de la langue japonaise peut être dite plus naturelle, en ce sens qu'elle représente plus fidèlement ce qui s'opère en nous. supposez-vous en face d'une montagne élevée : qu'est ce qui vous frappe d'abord, ou de la hauteur de la montagne ou de la montagne elle-même ? s'il est vrai de dire que

ces deux idées doivent se présenter simultanément à l'esprit pour que le fait de connaissance ait lieu, il est également incontestable que c'est à la qualité que l'esprit donne la plus grande partie de son attention. il est incontestable que dans les individus ce sont les caractères qui les distinguent, les attributs qui les singularisent, que nous connaissons d'abord et auxquels nous faisons plutôt attention. et cela est si vrai, que ces individus ne nous sont connus que par les caractères qui leur sont essentiellement propres. or, si c'est bien la qualité qui nous frappe d'abord, si c'est bien elle qui attire spécialement notre attention, toute langue qui posera l'existence de la qualité avant celle de l'objet, sera plus naturelle que celle qui placera l'objet avant la qualité ; en ce sens qu'elle reproduira d'une manière plus fidèle la marche de l'esprit dans l'acquisition de l'idée complète de l'objet. dans la langue japonaise, il ne se passe rien autre chose. ainsi dans la proposition : « elle est haute la montagne », nous trouvons d'abord l'affirmation de la qualité comme existante ; puis l'indication de l'objet auquel convient cette qualité « la montagne ». Si les observations que nous venons de faire sont exactes, il est évident que le procédé Japonais tend à reproduire avec une fidélité remarquable la marche que nous avons reconnue être la plus naturelle dans l'esprit. ——

La différence qui existe entre les deux procédés, c'est que le nôtre est plus rapide, et plus favorable à la poésie. ——

Maintenant quelle différence y a-t-il entre le procédé japonais et celui des langues qui comme la nôtre juxtaposent la qualité à l'objet auquel elle convient ? il y a cette différence qu'au lieu de nous faire assister au travail de l'esprit dans l'acquisition de la notion, et au lieu de reproduire lentement ce travail au moyen de cette proposition "il est haute", qui précède "la montagne", les langues qui placent immédiatement l'adjectif auprès du substantif font disparaître ce travail de l'esprit, et détruisent ou au moins cachent sous les vêtements des mots l'affirmation de l'existence implicitement contenue dans l'adjectif. il en résulte que le procédé de ces dernières langues est plus rapide et par conséquent plus favorable à la poésie que celui des langues qui comme le japonais résolvent l'adjectif dans ses éléments logiques.

Remarquons bien aussi que l'adjectif japonais est indéclinable. c'est une formule concrète qui contient une copule et un attribut extérieurement exprimés.

Une particularité qu'il ne faut pas oublier et qui résulte de la composition de l'adjectif dans le langage japonais, c'est qu'il est indéclinable. en effet au radical exprimant la qualité qui constitue à proprement parler l'adjectif, est joint l'auxiliaire "être" à la troisième personne. il en résulte que l'adjectif est une formule concrète, qui contient une copule et un attribut extérieurement exprimés; ainsi tout adjectif en cette langue signifie: "il est rouge", "il est bleu". cette différence est importante, et elle fait d'autant mieux ressortir les caractères propres de

L'adjectif dans le système des langues qui le conçoivent comme inhérent au substantif. —

Dans nos langues on conçoit que l'adjectif suive la destinée du substantif, comme la qualité suit celle de l'objet. —

Dans ces dernières langues on conçoit que l'adjectif suive la destinée du substantif, tende à s'en rapprocher de plus en plus, et que le substantif exerce sur cette partie du discours une sorte d'attraction marquée par la déclinabilité. C'est de là en effet que viennent les nombres et les genres. Cela doit être si l'adjectif est bien dans le langage ce que la qualité est dans la nature, puisque la qualité inhérente à l'objet suit nécessairement les divers accidents qui peuvent modifier cet objet. Ce rôle de l'adjectif est mis dans tout son jour par la différence même du procédé dont nous venons de parler, procédé qui montre l'adjectif envisagé d'une manière beaucoup plus indépendante que dans nos langues, en ce que l'un des termes de la proposition, que nos langues ont fait disparaître, y est explicitement et extérieurement exprimé.

Nous venons d'exposer la théorie des adjectifs, théorie justifiée par leur emploi dans les langues anciennes et modernes. Nous avons cherché à nous faire une idée exacte de la nature intime de cette partie du discours. Pour pénétrer plus avant dans ses éléments, nous avons comparé l'adjectif que nous appellerons „ Européen „, à l'adjectif d'une langue de l'Asie ; et cette comparaison nous a permis de comprendre d'une manière plus nette

La nature et la valeur de l'adjectif, tel que nous le connaissons dans les autres langues. il nous reste à donner quelques éclaircissements sur une classe particulière d'adjectifs, qui a tous les caractères de cette catégorie de mots, mais qui s'en distingue par quelques attributs qu'il est bon d'indiquer. ——

Catégories d'adjectifs : « adjectifs naturels », « adjectifs intellectuels ». classification peu utile. ——

Plusieurs Grammairiens ont cherché à établir des catégories parmi les adjectifs. quelques adjectifs, tels que « blanc », « rouge » ont été appelés par eux « adjectifs naturels ». d'autres, tels que ceux dont nous voulons parler, ont reçu le nom « d'adjectifs intellectuels ». il nous semble que cette classification est au fond peu utile. on avance plus la connaissance de l'adjectif en disant avec tous les Grammairiens que les adjectifs sont les mots qui représentent les qualités, tout comme les substantifs représentent les individus.

Il existe une classe de mots qui se rattachent aux adjectifs : ils appartiennent à certaines vues de l'esprit, et ont été appelés quelquefois « métaphysiques ». ils se rattachent à ce que les Logiciens appellent des propositions universelles, limitées ou individuelles. ainsi les langues ont des mots destinés à donner ces trois caractères aux propositions : ainsi « tout », « quelque », « chaque ». ——

Il est vrai cependant de dire qu'il existe dans presque toutes les langues un certain nombre de termes que leur emploi rattache évidemment à la catégorie des adjectifs, qui dans leur origine appartiennent à certaines vues de

l'esprit, et n'ont pu par conséquent être appelés par quelques Grammairiens, „Adjectifs métaphysiques„. ainsi souvent il nous arrive en parlant des objets extérieurs ou intérieurs d'émettre des propositions universelles, limitées ou individuelles. dans le premier cas, si celui qui parle donne au sujet de la proposition un sens très-général, universel; si par exemple il applique une qualité quelconque à tous les individus d'une classe, les logiciens disent que la proposition est universelle. d'un autre part, si l'objet dont on parle est désigné d'une manière reconnaissable, si l'individu est spécifié, on dit que la proposition est singulière ou individuelle. enfin si la qualité n'est attribuée par l'esprit qu'à un certain nombre d'individus, la proposition n'est plus alors ni universelle, ni individuelle: elle est seulement limitée au nombre d'objets dont on parle. ces trois espèces de propositions donnent lieu à l'emploi de trois mots ou de trois espèces de mots dont l'un indique l'universalité, l'autre l'individualité, et le 3e un certain nombre seulement des objets dont on parle. or beaucoup de langues, et entre autres la langue française, nous présentent des mots destinés à donner aux propositions ce triple caractère que nous venons de leur reconnaître.

Ainsi dans cette phrase: „tout homme est mortel„, „chaque homme est mortel„, „tout„ et „chaque„ sont des adjectifs, mais ce sont des adjectifs d'une espèce différente de ceux que nous avons examinés. leur but est d'indiquer que l'esprit attribue la qualité de mortel à la totalité

des êtres dont il parle. en un mot ces adjectifs sont destinés par la langue à figurer dans les propositions dites universelles. nous pouvons donc dire que les adjectifs „ tout „, „ chaque „, „ chacun „, &c sont le produit de vues particulières de l'esprit, que leur existence est due à la nécessité d'exprimer certains rapports sous lesquels sont envisagées les réalités. la classe de ces adjectifs que nous ne devons pas énumérer ici, parce que les usages des langues ne sont pas en ce point uniformes, est quelquefois très considérable.

Comme tous les adjectifs ces mots suivent la destinée du substantif; mais ils expriment aussi des vues abstraites et purement métaphysiques; ils ont aussi une existence moins réelle que ces autres adjectifs, qui prennent également naissance dans les vues particulières de l'esprit. „ tout „, „ chaque „ n'existent nullement dans les objets.

Quel que soit le nombre de ces adjectifs, on trouve toujours que leur caractère est, d'une part de suivre, comme tous les mots de la classe à laquelle ils appartiennent, la destinée du substantif; de l'autre, d'exprimer des vues abstraites et purement métaphysiques, à la différence des autres adjectifs qui représentent toujours une qualité inhérente à un objet, soit intérieur soit extérieur. l'idée contenue dans l'adjectif „ tout „, dans l'adjectif distributif „ chaque „, dans l'adjectif négatif „ nul „, „ aucun „, est certainement d'une autre nature que celle que produisent les adjectifs représentant les qualités appartenant aux objets externes, ou même les

Adjectifs représentant des qualités à l'aide desquelles l'esprit veut modifier certains actes de l'âme ou de l'intelligence; cette dernière classe d'adjectifs prend bien, comme celle des adjectifs „ tout „, „ chaque „, „ aucun „, son origine dans les vues particulières de l'esprit: mais on peut dire qu'ils ont une existence plus réelle que les adjectifs „ tout „, „ chaque „, &c.. qui n'existent en aucune façon dans les objets auxquels on les attribue. Lors que l'homme rentre en lui-même, et qu'il observe autant qu'il lui est possible, les faits qui se passent dans son intelligence, la comparaison de ces faits entre eux peut certainement le mettre en état d'y reconnaître certaines qualités, certains caractères, qui dans le langage parlé, donneront naissance à des adjectifs. L'adjectif ici sortira de l'individu ou de l'objet, tout comme quand nous examinons des objets extérieurs, nous pouvons abstraire la qualité de la substance. mais on ne peut en aucune façon identifier ces adjectifs des faits de l'intelligence avec les adjectifs tels que „ tout „, „ chaque „ &c.. ces adjectifs en effet, ou pour mieux dire, l'idée qui leur donne naissance, n'existe pas plus dans les objets intérieurs qu'extérieurs. ils appartiennent en propre à une vue particulière de l'esprit, qui s'élevant du particulier, au général, à l'universel, éprouve le besoin de marquer la proposition dans laquelle il veut exprimer ces trois degrés d'un caractère spécial, auquel l'individualité, la généralité, l'Universalité puissent être reconnues. Voilà pourquoi quelques

Grammairiens sont en contestation.)

Ces mots peuvent être regardés comme des adjectifs : ils n'en diffèrent que par l'origine et non par l'emploi : du reste, ils prêtent aux langues une singulière précision.

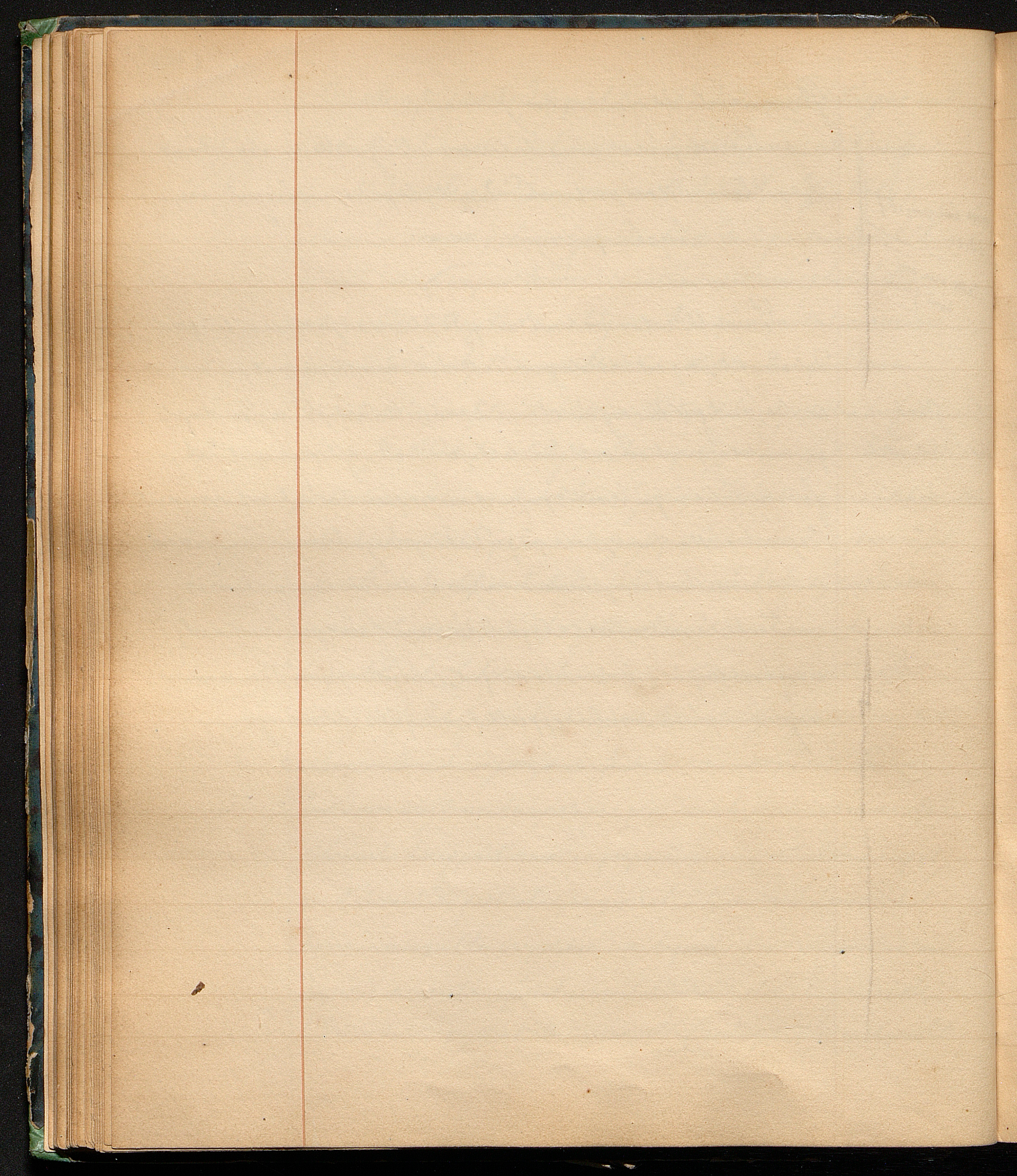
?

point déterminatif idiot.

Cette vue est très juste.

La véritable nature de ces mots est qu'en les reconnaissant avec raison pour des adjectifs, on peut les distinguer de cette classe de mots non point par leur emploi, mais par leur origine. et nous devons, à leur exemple+, en même temps que nous rangeons ces mots dans la classe des adjectifs proprement dits, faire ressortir ce qu'ils ont de propre et montrer que ce sont des mots exprimant de pures abstractions, mots qui prêtent aux langues une extrême précision, en leur permettant de reproduire au moyen de sons un nombre souvent considérable de vues abstraites, que la réalité ne fournit pas directement, mais dont l'esprit a besoin de marquer, s'il veut exprimer d'une manière complète et précise tous les rapports sous lesquels il l'envisage. —

+ (des Grammairiens sans doute cités plus haut.)



Vingt-huitième Leçon.

De l'Adjectif. (Suite.)

Nous avons distingué une classe d'adjectifs destinée à marquer l'étendue d'une proposition. Les Logiciens considèrent la proposition sous trois points de vue. pour les propositions particulières nous avons aliquis, quelqu'un, certain, τις, δεινα. quidam. C'est un véritable adjectif.

Nous avons vu que les langues anciennes comme la langue française possédaient un certain nombre d'adjectifs dont nous avons fait une classe à part, adjectifs destinés à marquer le plus ou moins d'étendue d'une proposition. L'étendue de la proposition est considérée par les Logiciens sous trois points de vue. 1° la proposition est générale, absolue, universelle; 2° elle est particulière, sans toutefois être limitée; 3° enfin elle est singulière, c. à. d. ne porte que sur un individu désigné par des caractères spéciaux. Les mots „ tout „, „ omnis „, „ universus „, πᾶς, ὅλος et les mots „ nul „ aucun „, qui en sont la négation, sont destinés à marquer la première espèce de propositions. de même les propositions particulières, celles qui sont limitées à un certain nombre d'objets ou d'individus que l'on veut désigner d'une manière vague, ont aussi des adjectifs qui leur correspondent et désignent quelle est l'étendue de ces propositions. ce sont, par exemple „ aliquis „, „ quelqu'un „, „ certain „, τις. quand on dit : „ quelqu'un est entré „, par ce mot quelqu'un, on entend l'un des

Individus qui font partie de l'humanité. il y a dans l'emploi de ce mot une sorte d'ellipse, qui, si elle était rétablie, nous montrerait „ quelqu'un „ précédant un substantif qu'il qualifie et détermine. or nous avons appelé adjectif ce qui qualifie et détermine; par conséquent „ quelque „ ou „ quelqu'un „ répondant à „ quelque homme „ est un véritable adjectif.

Cet adjectif désigne les Individus, mais sans les préciser, tellement que son caractère propre est l'indétermination.

Quant à la valeur de cet adjectif qui appartient à la classe de ceux que nous avons indiqués dans la dernière leçon, et qui font l'objet de celle-ci, on peut dire qu'il désigne les Individus sans les préciser rigoureusement, et il est en effet si loin de préciser les individus auxquels il se rapporte, qu'au contraire il a été inventé par le langage par suite de l'impuissance où se trouve celui qui parle, de désigner avec précision l'individu dont il parle. le caractère de ce mot et de ceux qui lui ressemblent est donc d'indétermination.

Comme le mot „ tout „, il représente une vue particulière de l'esprit.

Si maintenant on compare ce caractère à celui des adjectifs précédemment examinés, et entre autres de l'adjectif „ Tout „, on reconnaîtra qu'il est de la même espèce. „ quelqu'un „, „ quelque „, „ certain „, etc., sont des mots que nous devons appeler adjectifs et qu'il faut en

Même temps regardés comme appartenant à la même catégorie que le mot „ tout „ pris également comme adjectif. c'est qu'en effet, de même que le mot „ tout „, cet adjectif représente une vue particulière de l'esprit à l'occasion d'un objet.

Cet adjectif (quelque, quelqu'un) a pour but d'attirer l'attention sur un objet sans le désigner précisément. consultons l'Etymologie

(1er)

Voilà pour le caractère de cet adjectif; il nous reste maintenant à rechercher dans quelles propositions ils doivent entrer. or, ici nous trouvons que le mot „ quelque „ ou „ quelqu'un „ convient bien à l'espèce de propositions dans lesquelles nous les rencontrons, ces propositions se trouvant limitées à un objet, ayant pour but d'attirer l'attention sur cet objet sans le désigner précisément. l'étymologie confirme encore l'explication que nous venons de donner.

Dans quelqu'un, un indique qu'il ne s'agit que d'un seul individu. il a d'abord eu la valeur numérative. cette valeur a disparu et fait place à un sens plus vague, si bien qu'on l'a confondu avec l'article. c'est une vue fausse. un répond au sens de unus dans certaines phrases latines; et en latin, il n'y avait pas d'article. C'est un adjectif indéterminé.

Commençons par le mot un, qui présente de la manière la plus vague l'individu dont il est parlé dans la proposition. quand on dit: „ un homme est venu „, il paraît évident que l'adoption du numératif „ un „ dans cette phrase a pris son origine dans ce fait que réellement il n'y a qu'un homme, et

Que celui qui parle ne veut attirer l'attention de celui qui l'écoute que sur un homme. il semble ainsi que ce qui a déterminé à se servir du numératif „un„, c'est l'unité de l'individu qui a donné lieu à un jugement analogue de l'esprit. mais comme il a pu arriver que l'homme ne fût pas désigné d'une manière spéciale, le manque de désignation particulière accusant dans celui qui parle l'impuissance ou l'absence de désir de le faire connaître avec plus de précision, le mot „un„ adopté d'abord comme expression numérative,
+ est devenu dans le cas de la proposition que nous examinons, synonyme de cette idée : „un certain individu que je ne veux, ou que je ne puis pas désigner davantage, est venu„. on voit comment le sens du numératif a peu à peu disparu pour faire place à un autre sens plus vague et plus général. ce sens l'est tellement que les Grammairiens ont presque toujours confondu „un„ avec l'article. car on fait deux classes d'articles : dans la première on place „le„, „la„, dans la seconde „un„, „une„.

Nous ne pouvons partager cette vue qui appartient à Dumarsais. nous regardons au contraire „un„ comme un adjectif de l'espèce de ceux que nous venons d'examiner, et le vague que l'on trouve dans ce mot, n'autorise pas à le considérer comme un article. car, comme nous le verrons, il manque du caractère propre de l'article. la langue latine emploie „un„ dans le même sens que la langue française ; mais il est évident que là aussi son premier sens est le sens numératif. Dumarsais a cité plusieurs exemples de cet emploi, en y ajoutant cette

Réflexion : " Quant au mot " un " désignant un quidam, c'est un mot qui nous vient du latin " par exemple dans ces phrases ; qui est hic homo ? unus amator ? — hic est unus servus violentissimus. — Sicut unus pater familias. — forte unam adspicio adolescentulam. " — il est remarquable que Donat commentant ce passage dit que Térence a parlé selon un usage régulier et que s'il a dit " unam " au lieu de " quamdam ", c'est qu'il y était autorisé par l'usage de son temps. ces exemples empruntés à des auteurs qui se conformaient à l'usage de la langue parlée, nous montrent le mot " un " employé dans le même sens en latin qu'en français. ——

Quelque est plus difficile à expliquer. aliquis en latin vient de Quis interrogatif et de " alius " qui répondrait à notre mot " autre " dans ces phrases : " comme dit l'autre ". dans quelque, nous trouvons le " quel " interrogatif, et le relatif que, comme si on disait : " quel qu'il soit. "

Quant au mot " quelque " il est plus difficile de rendre compte de la série d'idées à travers lesquelles on a passé pour priver ce mot du sens particulier que paraissent lui assigner ses éléments, et l'appliquer à un individu qu'on ne peut, ou qu'on ne veut pas désigner spécialement. le latin " aliquis " qui signifie " quelqu'un ", paraît formé de " alius " et de " quis ". s'il n'y avait par exemple que " quis " on pourrait croire que ce mot a perdu son premier sens d'interrogation pour arriver à désigner ce rapport vague " un homme quel qu'il soit ". quant à alius, on ne voit pas ce qu'il ajoute ici à la +

signification du composé. d'autres mots tels que „ Quisquis „ s'expliquent plus facilement; c'est le pronom interrogatif répété. le mot français „ quelqu'un „ se compose de „ quelque „ avec le numératif „ un „. on voit toujours dominer dans ces mots l'emploi du relatif ou de l'interrogatif relatif. ce relatif invite l'esprit à sous-entendre un mot avec lequel on le met en rapport. il y a dans l'emploi de ces mots une ellipse par laquelle n'a pas passé l'esprit de ceux qui les premiers s'en sont servis, mais qui doit être remplie par le Grammairien, s'il veut prendre de ces mots une idée précise.

D'autres adjectifs sont ceux qu'on appelle „ pronoms démonstratifs „ ou articles.

Enfin les langues présentent encore des mots destinés à désigner un Individu d'une manière singulière, et à appeler sur lui l'attention, de sorte qu'on ne puisse le confondre avec d'autres. ces adjectifs (car nous les appelons ainsi, parce que nous leur trouvons le caractère des déterminatifs) se divisent en deux classes. la première comprendra les adjectifs, ou comme on les a appelés les pronoms démonstratifs, „ ce „, „ cette „, „ celui „, „ celle „, et même les mots „ le „, „ la „, quand ils sont employés pour rappeler un nom substantif dont il a été parlé précédemment, comme dans cette phrase: „ la vertu fait le bonheur de l'homme; il faut l'aimer. „ la 2e classe comprendra l'article „ le „, „ la „, en Grec „ ὁ „, „ ἡ „, „ τό „.

La première classe est celle des pronoms démonstratifs ; ils attirent l'attention sur l'objet dont on parle, et qui, s'il n'est pas présent, est imaginé l'être : – celui a un sens un peu différent : il généralise : celui qui pratique la vertu ; c. à. d. l'homme qui &c ....

Commençons par la première classe, et choisissons nos exemples dans la langue française, afin de nous en faire une idée plus nette. " ce ", " cet ", " celui ", " celle ", " cela " sont des adjectifs proprement dits, qui appellent l'attention de l'auditeur sur un objet dont on parle, et qui, s'il n'est pas présent, est au moins imaginé comme présent. quand on dit : " cet homme ", " cet " désigne un être particulier, reconnaissable, qui est pour ainsi dire sous la main de celui qui parle, et que l'on fait remarquer singulièrement. Si les mots " cet homme " se trouvent dans la suite d'un discours où il a été question d'un individu de l'espèce humaine, le mot " cet " reporte aussitôt l'esprit sur cet individu, quand même il serait absent. le mot " celui " dans cette phrase : " celui qui pratique la vertu ", présente un sens un peu différent ; et " celui " étant pour nous la réunion et comme la synthèse de deux mots, il revient à dire : " cet homme qui pratique la vertu " ; mais ici " cet " n'a plus la valeur d'un déterminatif spécial, et " cet homme qui " ou " celui qui " répondent à peu près exactement à " l'homme qui ". aussi tout en considérant " celui " comme un adjectif qui, quand il est suivi du relatif qui le détermine, désigne l'homme d'une

manière singulière, si nous ramenons „celui„ à ses éléments premiers, nous trouvons qu'il est une expression abrégée dans laquelle l'article paraît toujours comme élément intégrant.

Les langues anciennes possèdent un mot de cette espèce. en latin „is„, „ille„ sont des expressions de rapports plus vagues et plus généraux, rapports qui seraient rendus d'une manière plus précise par les pronoms „hic„, „haec„, „hoc.„ ——

Cette classe se divise en deux sections: hic, haec, qui désignent l'individu d'une manière positive; is, ille, qui ne déterminent pas l'objet et font attendre un relatif avec une proposition pour donner un sens précis. *

Cette première classe se subdivise donc d'elle-même en deux sections dont le caractère commun est toujours de désigner l'objet ou l'individu d'une manière reconnaissable, mais plus ou moins positive: hic, haec, hoc en latin répondent parfaitement à la troisième espèce de ces propositions dont le but est de déterminer un individu d'une manière toute spéciale. „Ille„, „is„ comme en français „celui„, „celle„ quoiqu'appartenant à la même espèce de propositions, peuvent cependant se rattacher à la 2e classe sous un certain point de vue. quoique désignant des individus singuliers, ils peuvent être regardés comme appartenant à des propositions particulières, en ce qu'ils ne désignent pas ces individus d'une manière reconnaissable, mais ne

font qu'appeler sur eux l'attention de l'esprit. les mots „ ce „, „ cet „ comme „ hic „ en latin achèvent et complètent par eux-mêmes la désignation de l'individu. quand nous avons dit „ cet homme „ ou „ hic homo „, nous avons dit tout ce qu'il faut pour que l'homme soit complètement déterminé. en est-il de même de „ celui „, „ celle „, „ ille „, „ il „ dans le sens de „ celui qui „? peut-on dire que la désignation soit ici aussi complète? il est clair que non; et nous voyons déjà que ces mots ne l'achèvent pas complètement. ce ne sont que des termes qui invitent l'esprit à attendre un relatif et par suite une proposition; et de plus ce n'est que cette proposition qui détermine avec précision l'individu dont on parle. ——

C'est plutôt un pronom-

De même le, la, destinés à rappeler une chose dont on a parlé, désignent les objets d'une manière précise.

Ainsi nous arrivons à la 3e classe de propositions, propositions spéciales, individuelles. il en est de même de „ le „, „ la „, „ les „ employés comme adjectifs de cette espèce, c. à. d. destinés à rappeler une chose dont on a déjà parlé. dans la phrase française que nous étions tout à l'heure, „ le „ représente l'adjectif latin „ illa „. dans ce cas „ le „, „ la „, „ les „ sont des adjectifs de l'espèce de ceux dont nous venons de parler, c. à. d. de ces adjectifs qui désignent les objets d'une manière plus ou moins précise, suivant qu'ils les mettent plus ou moins sous les yeux de l'auditeur. ——

Deuxième classe. Articles. ils désignent l'objet avec un degré moins fort de détermination. – du reste le, la semble venir de ille, illa, dans les phrases où ces mots ne signifient point ce cette, avec la précision de hic.

Le fait précédent nous sert de transition pour passer à la 2e grande classe d'adjectifs dont nous nous occupons maintenant. ces adjectifs sont „le „, la „ les „ dérivés, comme nous le verrons tout à l'heure, du latin „ ille „, „ illa „, illud „. nous venons de dire que la première classe désigne d'une manière singulière l'objet dont on parle. la 2e classe désigne bien aussi l'objet, particularise bien également l'individu, mais avec un degré moins fort de détermination. non seulement la détermination est ici moins marquée, elle est encore même un peu différente. lorsqu'en latin on disait : „ illa quam vocant philoso-phiam „, il est évident que l'on avait intention de dire : „ cette philosophie dont je parle „. cette expression „ illa „ appartient à la première subdivision des adjectifs de la classe que nous examinons. quand cet adjectif est placé devant un substantif comme dans „ illa philosophia „, il paraît perdre sa valeur déterminative, et entre dans la 2e classe, celle de l'article „ le „ la „ les „. il est assez difficile de marquer les progrès de cette altération, parce que l'article, dérivant de cet adjectif „ ille „ et n'ayant de valeur déterminative que le peu

Qu'il a conservé, en tant que dérivant de cet adjectif, il est toujours permis quand on cherche des exemples de ce mot de faire dominer à son gré la valeur de l'adjectif ou celle de l'article; dans cette phrase: "illa philosophia quae vocatur Stoica", on peut dire que "illa" est mis pour "cette". mais en même temps comme la proposition relative "quae vocatur Stoica" a un déterminatif suffisant dans "philosophia", et que d'un autre côté la langue latine ne possède pas le mot que nous nommons article, on pourrait dire aussi que "illa" est un mot surabondant et qu'il se présente sous le même jour que l'article, lorsque celui-ci n'a pas encore perdu complètement la trace de son origine. il semble donc que l'article vient de l'adjectif déterminatif "ille" qui désigne l'objet d'une manière déjà moins précise que "hic".

Il n'est pas difficile de ramener l'article à la valeur adjective qu'il a eue d'abord, dans l'homme qui entre, is homo qui..... de même que l'on rapproche il et ille de l'article dans "illa philosophia quae vocatur Stoica", c. à d. "la philosophie qu'on appelle Stoïque". — ainsi dans Cicéron: "to bibere" — "ce mot boire" —

On comprend maintenant comment ce passage a pu et dû philosophiquement se faire; car, bien que dans son état et son emploi actuel l'article indique vaguement l'objet ou l'individu auquel il est joint, et non pas d'une manière précise et déterminée comme "ce" et "cette": cependant si en latin on voulait dire: "l'Homme

qui entre dans ce moment", on trouverait une proposition qui reviendrait à celle-ci : "cet homme qui entre dans ce moment". il est donc facile de rappeler l'article à son origine adjective, de même qu'en ôtant à "ce" "cette" "elle" quelque chose de leur caractère spécial et déterminé, on en voit aisément se former l'article. cela est si vrai que l'article dans le principe tenait beaucoup de l'adjectif. quand Cicéron voulait en latin, c. à. d. dans une langue qui ne possédait pas l'article, désigner spécialement un mot et attirer l'attention sur ce mot, il le faisait précéder de l'article τό. ainsi "τὸ bibere" revenait à "ce mot bibere". là il est facile de reconnaître combien l'article possède encore de sa valeur adjective, ou, pour nous servir d'une expression plus exacte, d'adjectif indicatif, c. à. d. d'adjectif de la classe de ceux dont nous nous occupons maintenant. —

Vingt-neuvième Leçon.

De l'Article (Suite)

Origine et formation de l'Article

Pour terminer ce que nous avons dit précédemment sur l'article, nous devons rechercher quelle en est l'origine, et le suivre depuis sa formation première jusqu'à ses derniers développements.

Au moyen âge on sentit le besoin de l'article, et il naquit du pronom de la 3e personne „ille„, qui perdit toute indication. il faut dire cependant que d'abord notre article garda quelque chose du pronom indicatif, et ne s'employa que quand il fallut désigner spécialement un objet.

Au moyen âge et dans les plus anciens monuments de la langue française, le besoin de l'article se fait sentir, et c'est le mot appelé par les Grammairiens, pronom de la 3e personne „ dont les formes donnent naissance à l'article roman ou français. au XIII siècle, Saint-Thomas qui enseignait en latin, pour appeler l'attention des auditeurs sur les mots qu'il voulait leur signaler spécialement, éprouvait le besoin d'un article dont la langue vulgaire lui donnait déjà l'idée. ce n'était plus le mot grec „τὸ„, comme dans le langage de Cicéron, mais un mot de la langue vulgaire „li„. c'est que „li„ ou „el„ était déjà connu depuis long-temps dans la langue, comme une altération de „ille„.

Depuis long-temps ce mot avait perdu sa valeur de pronom indicatif, pour prendre celle de l'article. L'usage dont nous parlons s'est perpétué jusqu'au milieu du XVIIe Siècle ; et un Grammairien (Dumarsais) a cité cette phrase d'un philosophe, qui écrivant en latin, cédait aux inspirations de la langue vulgaire et disait : „li tantum excludit omnia", c. à. d. le mot tantum exclut tout le reste. mais en même temps que nous pouvons constater dans la langue vulgaire l'emploi d'un mot dérivé du latin „ille", et d'où dérive notre article lui-même „le", „la", „les", nous ne devons pas oublier de constater un fait également important. si le mot „li", „il", ou „el", ou „lo" avait déjà la valeur d'article français, il est évident qu'il n'était pas aussi généralement employé. avec l'emploi de l'article s'était perpétué par plusieurs cas l'absence de ce mot, et quoique l'article eût dû sa naissance à un besoin senti par toutes les langues modernes ; le français dérivé du latin, conservant dans un grand nombre de cas, les traces de son origine, savait comme la langue dont il dérivait se passer fréquemment de l'article. ainsi on employa d'abord l'article dans les phrases où l'on avait besoin de désigner plus spécialement l'objet, de le mettre sous les yeux de l'auditeur, d'attirer sur lui son attention.

On n'en sentait pas le besoin dans les ppes générales à cette époque où il avait encore une valeur déterminative

On le négligea au contraire, ou pour mieux dire, on n'en sentit

pas le besoin dans les phrases générales, dans les propositions qui exprimaient un jugement absolu, dans celles enfin où le mot même suffisait à la détermination précise de l'idée qu'il représentait. ainsi dans cette phrase : « pauvreté n'est pas vice », la langue française ne mettait pas d'article, parce que pour celui qui parlait, comme pour celui qui écoutait, la proposition comme les idées sur lesquelles elle porte, était suffisamment précisée par le simple prononcé des noms substantifs représentant ces idées. il y a mieux : l'article ayant été inventé pour attirer spécialement l'attention de l'esprit sur un objet singulier, comme dans cette phrase, les mots « <u>pauvreté</u> » et « <u>vice</u> » sont pris d'une manière absolue et dans leur sens le plus général, on ne dut pas sentir la nécessité d'employer l'article, qui par l'espèce de détermination qu'il apporte dans le discours, eût ôté à la proposition le caractère de généralité qu'on voulait lui donner. plus tard l'habitude de joindre l'article à un grand nombre de substantifs qu'on voulait désigner d'une manière spéciale, entraîna le langage à le joindre à toute espèce de substantifs, et à l'étendre à des cas où l'emploi qu'on en fait est en quelque sorte en contradiction avec son origine. <u>En effet</u> dans les propositions générales comme « l'homme est mortel » il paraît que l'article a une destination différente de celle qu'il avait dès l'origine où il était exclusivement affecté à la désignation précise et spéciale du nom qu'il précédait. —

L'article a été amené par l'analogie à paraître partout en perdant sa valeur primitive. ce n'est plus un pronom : c'est un article tout simple, sans aucune valeur spéciale.

L'analogie qui guide l'esprit à son insu, nous semble suffisamment rendre compte du double emploi de l'article, dont l'application a embarrassé les Grammairiens. ils n'ont pas fait attention que le deuxième emploi de l'article, celui qu'on en fait dans les propositions générales, comme „la terre est ronde„ dérivait du premier par analogie. laissant de côté l'origine de ce mot, ils l'ont pris tel que nous le présente maintenant la langue française, et n'y ont vu les uns qu'une expression de cas, les autres qu'une expression de nombre. il fallait, ce me semble, suivre une autre marche, et pour connaître la valeur de l'article français, le prendre à sa naissance, le suivre dans ses développements, en un mot en faire l'histoire. on eût vu alors l'article sortir du pronom indicatif latin destiné à attirer l'attention de celui qui écoute sur un objet particulier ; on eût vu l'article conserver dans son emploi primitif la trace de cette origine, et n'être au commencement, comme il est dans Homère, qu'un pronom indicatif, déjà plus général que le pronom indicatif proprement dit. puis tenant compte de la loi de l'analogie qui tend à faire passer tous les faits du langage sous une règle commune, on eût vu l'article s'étendre peu à peu à des cas pour lesquels il n'était pas primitivement

inventés, perdu en même temps le caractère de spécialité qu'il devait à son origine, et enfin arrivés au point d'être usités dans des phrases, pour lesquelles il n'avait pas été inventé primitivement, et recevoir de ce nouvel emploi une destination nouvelle et qui semble contradictoire avec celle qu'il tenait de son origine. ——

Note

Le chapitre de l'article dans la Grammaire Générale ~~de~~ de Port Royal, est assez faible;

Dans la Grammaire générale et raisonnée de P. Royal, l'article a été traité d'une manière très peu supérieure; mais ~~au chapitre~~ Duclos secrétaire perpétuel de l'académie française y a joint d'excellentes remarques dont nous allons donner un extrait. (Cf. ch. VII, p. 102 et 197.)

La distinction d'article défini, indéfini, indéterminé, ne sert qu'à jeter de la confusion sur la nature de l'article; non pas qu'un mot ne puisse être pris dans un sens indéfini, mais alors il ne prend pas l'article: ainsi « j'ai été traité avec honneur ». il ne s'agit point de spécifier l'honneur particulier qu'on m'a pu faire. avec honneur équivaut à honorablement.

Il n'y a qu'une espèce d'article: « le », « la », « les »: il tire un nom d'une signification vague pour lui en donner une précise et déterminée. il se met devant tous les substantifs; à moins qu'il n'y ait un autre prépositif qui détermine le sujet et fasse la fonction de l'adjectif: ainsi « tout », « chaque », « quelqu'un », « certain », « un », « deux », &c... ces adjectifs métaphysiques déterminent les noms communs qui peuvent être considérés universellement, particulièrement, singulièrement, collectivement, distributivement.

L'article détermine et individualise le nom commun ou appellatif dont il est le prépositif, et il substantifie les adjectifs. on ne le met point en français devant les noms propres, parceque le nom propre ne peut marquer qu'un individu.

A l'égard de ce que les Grammairiens disent des articles indéfinis, partitifs &c. il est aisé de voir ou que ce ne sont point des articles, ou que c'est l'article tel que nous venons de le marquer.

" Un homme m'a dit "; un marque l'unité numérique ou certain, quidam, puisque le même tour de phrase s'employait par les latins, qui n'avaient point d'article : " forte unam aspicio adolescentulam ", Ter. – unam est pour quamdam. Un est en français ce qu'il est en latin, où l'on disait uni et unæ, comme nous disons les uns.

Des n'est point l'article pluriel indéfini de un (comme le prétend F. D.); c'est la préposition de unie par une contraction avec l'article les, pour signifier un sens partitif individuel. ainsi des savans m'ont dit, est la même chose que certains, quelques, de les, d'entre les savans m'ont dit.

Ainsi il n'y a qu'un article proprement dit, et les autres particules que l'on qualifie d'articles sont d'une toute autre nature; mais il y a plusieurs mots qui font la fonction d'articles tels que les nombres cardinaux, les adjectifs possessifs, enfin tout ce qui détermine suffisamment un objet.

Pour éclaircir d'autant plus la question concernant l'article, examinons son origine, suivons en l'usage et comparons enfin les avantages et les inconvénients. L'article tire son origine du pronom " ille " que les Latins

employaient souvent pour donner plus de force au discours. "illa rerum domina fortuna"; "ille ego".

Quoique ce pronom démonstratif et métaphysique réponde plus aujourd'hui à notre ce qu'à notre le, notre premier article ly ou li, qu'on trouve si souvent pour le dans Villehardouin, était démonstratif dans son origine; mais à force d'être employé, il ne fut plus qu'un pronom explétif; ly et ensuite le devint insensiblement le pronom inséparable de tous les substantifs, de façon qu'en se joignant à un adjectif seul, il le fait prendre substantivement.

Reste à savoir si l'article est nécessaire? s'il n'est qu'utile? quand il l'est? s'il y a des inconvénients? –

L'article répété, comme il l'est dans le français, rend le discours languissant: c'est un inconvénient, s'il est inutile et dans plusieurs occasions on pourrait le supprimer sans que la phrase en souffrît. le latin n'est souvent d'un tour si vif que parce qu'il retranche pronom personnel, articles, prépositions; ainsi: "princeps Scil, Annibal; victoria uti nescis". en outre, il y a souvent beaucoup de caprices dans l'emploi de l'article.

Mais il est aussi des cas où il détermine le sens avec une précision qui ne s'y trouverait plus, si on le supprimait. ainsi dans cet exemple:

" Charles est fils de Louis. "

" Charles est un fils de Louis. "

" Charles est le fils de Louis ".

1° qualité indéterminée qui peut être commune à plusieurs êtres;

2°. adjectif numérique un qui suppose pluralité dans l'espèce ; elle ;

3°. article indiquant un Individu singulier. —

Là l'article est nécessaire ; et pourtant les Latins n'étaient point embarrassés à rendre ces idées avec clarté et sans articles. Leurs phrases, dans ce cas, peuvent être un peu plus longues que les nôtres ; mais dans tous les autres cas, ils ont un grand avantage de concision sur notre langue.

De tout ce qui précède, on peut conclure que l'article sert souvent à la précision, et quoiqu'il y ait des occasions où il n'est que d'une nécessité d'usage : c'est sans doute ce qui a fait dire un peu trop légèrement par Jules Scaliger, en parlant de l'article, „ otiosum loquacissimae gentis instrumentum „. —

(Cette remarque de Scaliger n'est cependant pas fausse ; il a fort bien senti l'abus que fait notre langue de l'article, qui n'est plus, pour ainsi dire, en français qu'un accompagnement nécessaire du substantif, sans aucune valeur que celle d'indiquer le genre et le nombre.)

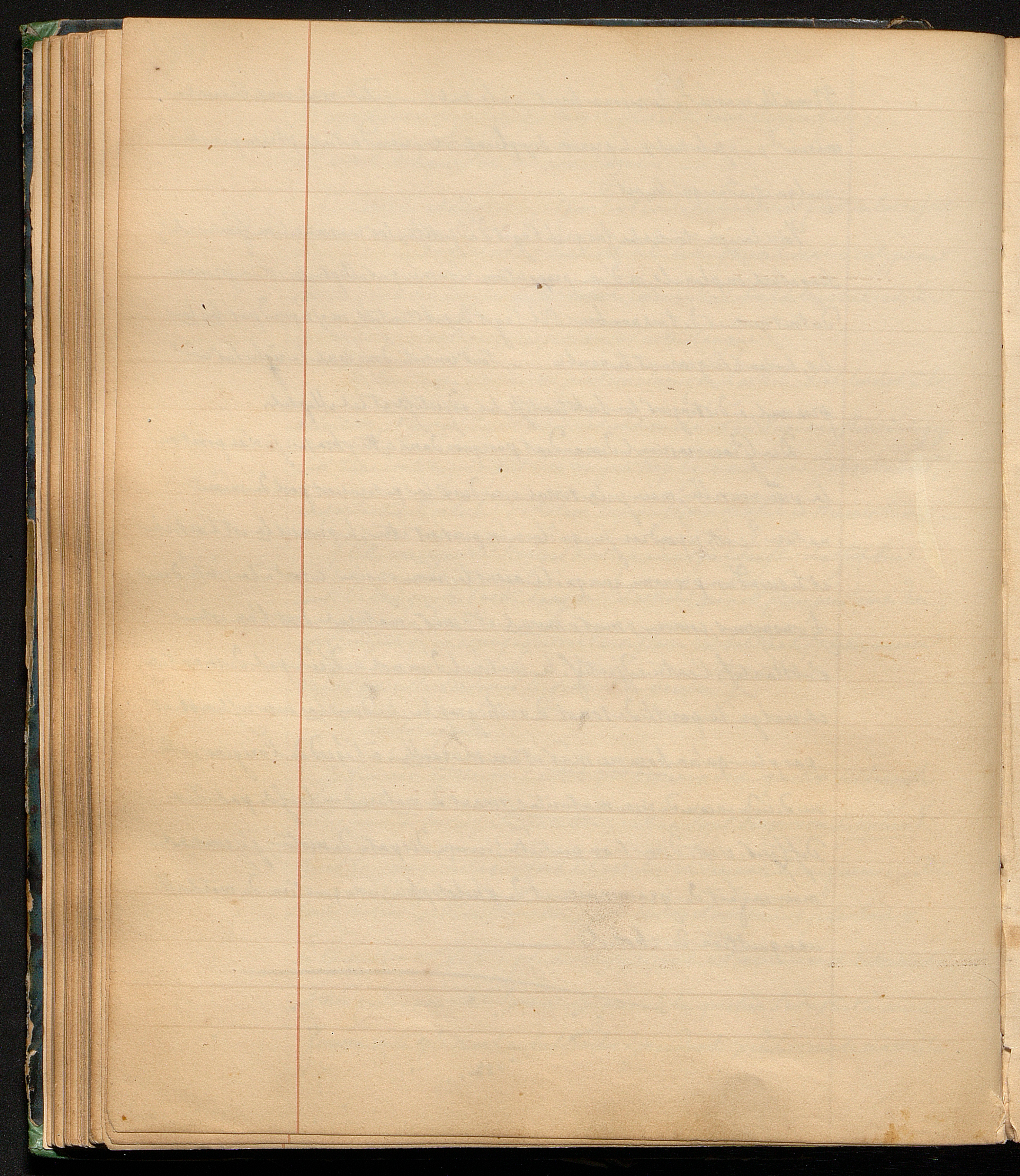
Duclos ajoute :

Je finirai ce qui concerne l'article par l'examen d'une question sur laquelle l'Académie a souvent été consultée ; c'est au sujet du pronom suppléant le et la, que je distingue fort de l'article. On demande à une femme : „ êtes-vous mariée ? „ elle doit répondre : „ je le suis „ et non pas „ je la suis „. Si la question est faite à plusieurs, la réponse est encore „ nous le sommes „, et non pas „ nous les sommes „. mais si la question s'adressait à une femme entre plusieurs autres, en lui demandant : „ Est-ce vous la mariée, la

Nouvelle mariée? » la réponse serait : « je la suis ». — « êtes-vous nouvellement mariée? » — « je le suis ». le pronom suppléant « le » répond à toute phrase pareille, quelque étendue qu'elle ait.......

Voici la règle : toutes les fois qu'il s'agit d'adjectifs, soit masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, ou d'une proposition résumée par ellipse, *le* est un pronom de tout genre et de tout nombre. S'il s'agit de substantifs, on répond par *le*, *la*, *les*, suivant le genre et le nombre....... Tout consiste donc dans la règle sur ces pronoms, à distinguer les substantifs, les adjectifs et les ellipses.

Des grammairiens demandaient pourquoi dans cette phrase : je n'ai point vu *la* pièce nouvelle, mais je *la* verrai », ces deux *la* ne seraient pas de même nature? c'est, répondrai-je, qu'ils n'en peuvent être. le premier *la* est l'article et le second un pronom, quoiqu'ils aient la même origine. ce sont à la vérité deux homonymes, comme « mur » *murus* et « mûr » *maturus*, dont l'un est substantif, l'autre adjectif. le matériel d'un mot ne décide pas de sa nature, et malgré la parité de son et d'orthographe, les deux *la* ne se ressemblent pas plus qu'un *homme* *mûr* et une *muraille*. à l'égard de l'origine, elle ne décide encore de rien. *maturitas* venant de *maturus* ne laisse pas d'en différer. c'est, dira-t-on peut-être, ici une dispute de mots ; j'y consens : mais en fait de grammaire et de philosophie, une question de mots est une question de choses. —



Trentième Leçon.

Du Pronom.

Les pronoms sont une Classe de mots à part.

Nous allons examiner aujourd'hui la classe de mots que l'on appelle „pronoms„. nous disons classe de mots, et c'est à dessein. car bien que les Grammairiens soient d'opinions différentes sur la place que doit occuper le pronom dans l'examen analytique des divers éléments de la proposition, tous cependant s'accordent à reconnaître qu'ils forment une classe à part distincte des diverses espèces de mots analysés jusqu'ici.

Les Grammairiens sont peu d'accord sur le pronom. Vossius le définit de la manière la plus vague : selon d'autres c'est un Vice-gérant du nom, un proconsul.

Nous n'examinerons pas en détail les diverses opinions des Grammairiens sur la nature des pronoms : nous rappellerons seulement les plus saillantes. dans le siècle dernier, le père Buffier attaqua la définition de Vossius qui dans son traité „de Analogia„ définit le pronom : un mot qui 1° se rapporte à un nom ; 2° signifie quelque chose par lui-même. la critique du père Buffier est légitime ; mais si Vossius, qui a une connaissance approfondie des langues grecque

et latine joignait des études solides en Grammaire générale, n'a pu donner du pronom une définition plus nette, si Sanchez le confond avec le nom qu'il remplace selon lui, si des Grammairiens ont pu avec l'abbé Girard l'appeler le vice-gérant du nom, si d'autres Grammairiens ont été jusqu'à comparer le rapport qui existe entre le nom et le pronom à celui qu'on trouve entre Consul et Proconsul, on est fondé à reconnaître qu'il y a dans ce mot quelque chose de très-obscur, pour donner lieu à des observations si contradictoires. nous examinerons d'abord la valeur du mot pronom, puis constatant les divers emplois de ce mot, nous essayerons d'en déduire une théorie générale.

Est-il vrai de dire en général que le pronom tient la place du nom ?

Pronom (Pronomen, ἀντωνυμία) signifie ce qui tient la place du nom. quand on a appelé pronoms les mots ego, tu, ille, il faut qu'on se soit aperçu que ces mots remplaçaient dans le discours ce qu'on appelle nom. mais cette vue ainsi généralisée et appliquée comme dénomination aux pronoms des trois personnes, est-elle à l'abri de toute critique ? c'est la première question que nous devons nous poser, et pour l'examiner nous commencerons par le pronom de la 3e personne.

Du pronom de la troisième personne ; on a étendu cette vue aux pronoms des deux autres personnes.

Dans cette phrase: „Alexandre vainquit Darius: il ouvrit à l'Europe le chemin de l'Asie„ nous trouvons que le pronom „il„ remplace ici le nom „Alexandre„. Il le remplace en effet exactement: car si le pronom n'existait pas, nous serions forcés pour rendre notre idée de répéter le nom „Alexandre„ au second membre de phrase. il est donc démontré que le pronom „il„ remplace de la manière la plus complète le nom „Alexandre„. mais suivons la définition des Grammairiens: le mot „Alexandre„ est un nom: donc le pronom est un mot qui remplace le nom. telle est la suite d'idées par laquelle les Grammairiens ont été conduits à définir ainsi le pronom. partant de ce fait réel et vrai dans certains cas, ils l'ont généralisé et appliqué au pronom de la première et de la seconde personne. ainsi le mot „tu„ dans cette phrase: „grand Dieu, tu as créé le monde„, a été regardé comme remplaçant le mot „Dieu„: et par cela même rangé dans la catégorie des pronoms. le mot „je„ dans cette phrase: „je suis le Dieu des armées„, a été considéré comme représentant le mot „Dieu„, et par cela même appelé „pronom„.

Dans le pronom de la 3e personne, ce n'est pas le nom que il remplace, mais ce qui constitue la personnalité de l'individu que le nom désigne. le pronom est à la place d'une idée, et non point à la place d'un nom. il rappelle l'être dont on a parlé, par ce qui fait son „moi„.

Examinons si cette extension donnée à la signification du pronom qui

convient à celui de la 3e personne, est de tout point légitime. quand on
dit: „Alexandre vainquit Darius: il ouvrit à l'Europe ... &c.... „, „il„
est un mot spécialement destiné par le langage à rappeler un être
déjà nommé, l'être duquel on veut parler, de quelque nature qu'il soit.
mais quel est celui de ses caractères qu'on veut spécialement rappeler? ...
il semble que ce soit quelque chose de plus intime à la personne; il semble
qu'on veuille mettre en scène non pas seulement son nom, ou quelqu'un
des attributs qui le distinguent, mais son individualité en elle-même
et comme sa personnalité. ainsi dans la phrase que nous avons
prise pour exemple, ce n'est pas précisément le nom d'Alexandre avec
9 son sens propre que nous voulons rappeler, ce n'est pas spécialement
Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, vainqueur de Darius &c&c.;
mais bien, à mon avis, l'individualité d'Alexandre, ce que nous
appellerions en nous-mêmes le moi ou notre âme, et que nous
supposons exister dans les autres comme en nous. prenons toutes
les phrases où ce pronom se rencontre, examinons la fonction qu'il
remplit dans chacune d'elles, et toujours nous arriverons à ces résultats
9 que le mot „il„ est un mot consacré par le langage à exprimer tout
être possible, quand on l'a déjà désigné dans le discours. ces
êtres que l'on peut représenter par le pronom, nous sont étrangers, et
c'est là ce qui distingue le pronom de la 3e personne des deux autres.
c'est de ce point de vue que le mot appelé pronom tient toujours la

place du nom, que les Grammairiens sont partis pour établir leur définition applicable à tous les pronoms. pour nous, il semblerait plus juste de dire que ce mot est un pronom, non pas parce qu'il tient la place d'un nom; mais qu'il tient toujours la place d'un nom, parce qu'il a cette propriété singulière de rappeler dans le discours un être dont il a été fait mention, et de le rappeler par ce qui fait son moi. „ il „ ne représente donc pas le nom, mais la personne même qui porte ce nom.

Passons au pronom des deux autres personnes.

De plus que dans le pronom de la 3e, il y a dans le pronom de la 2e personne, appel à la personnalité : et ce caractère nouveau serait détruit si on mettait le nom à la place du pronom. donc il ne tient pas la place du nom.

Dans „ tu es grand, ô mon Dieu ! „ „ tu „ tient-il exactement la place du nom „ Dieu „ ? – nous ne le croyons pas, parce que bien que „ tu „ puisse être considéré comme remplaçant le mot „ Dieu „, il y a entre l'un et l'autre une différence marquée. car en substituant „ Dieu „ à „ tu „ nous ne disons plus ce que nous voulions exprimer d'abord. rien ne montre que la proposition soit adressée à un être différent de nous, que nous parlions à un autre. nous substituons une proposition historique à une allocution mais d'ailleurs quand même „ tu „ remplacerait exactement le mot „ Dieu „, il resterait à expliquer cette forme particulière qui donne à la phrase le mouvement du dialogue, il faudrait rendre compte du vocatif dans

Ces mots: „ô mon Dieu „. or, ce qui marque que la proposition est adressée à un être par un autre être, c'est le mot „ tu „, mot qui exprime la personnalité ou l'individualité de l'être que j'interpelle, ce que je trouve de semblable à moi dans l'être auquel j'adresse la parole et que je nomme „ Toi „. ainsi appel fait à la personnalité, dénomination de la personnalité elle-même: voilà le caractère saillant de la 2e personne, l'élément nouveau que nous y trouvons. dans la 3e personne, la proposition est historique; dans la 2e, c'est une proposition dialoguée. la différence vient de la direction du discours dont les éléments fondamentaux restent toujours les mêmes.

Sous le pronom de la 1ère, y substituer le nom serait altérer fondamentalement la proposition. „ je „ met en relief l'individualité de celui qui parle; plus les individualités supposées comme les Individualités réelles.

Passons au pronom de la 1ère personne. dans la phrase: „ je suis le Seigneur ton Dieu „, „ je „ est-il un pronom? il faudrait pour cela qu'on pût substituer au pronom le nom qu'il est censé représenter, c. à. d. „ Dieu „ à „ je „. mais que si au lieu de dire „ je suis „, on dise pour remplacer „ je „ par „ Dieu „, „ Dieu est „, on est obligé d'altérer la phrase d'une manière fondamentale. „ Dieu „ ne peut donc pas remplacer „ je „, et si on persiste à définir le pronom un mot qui tient

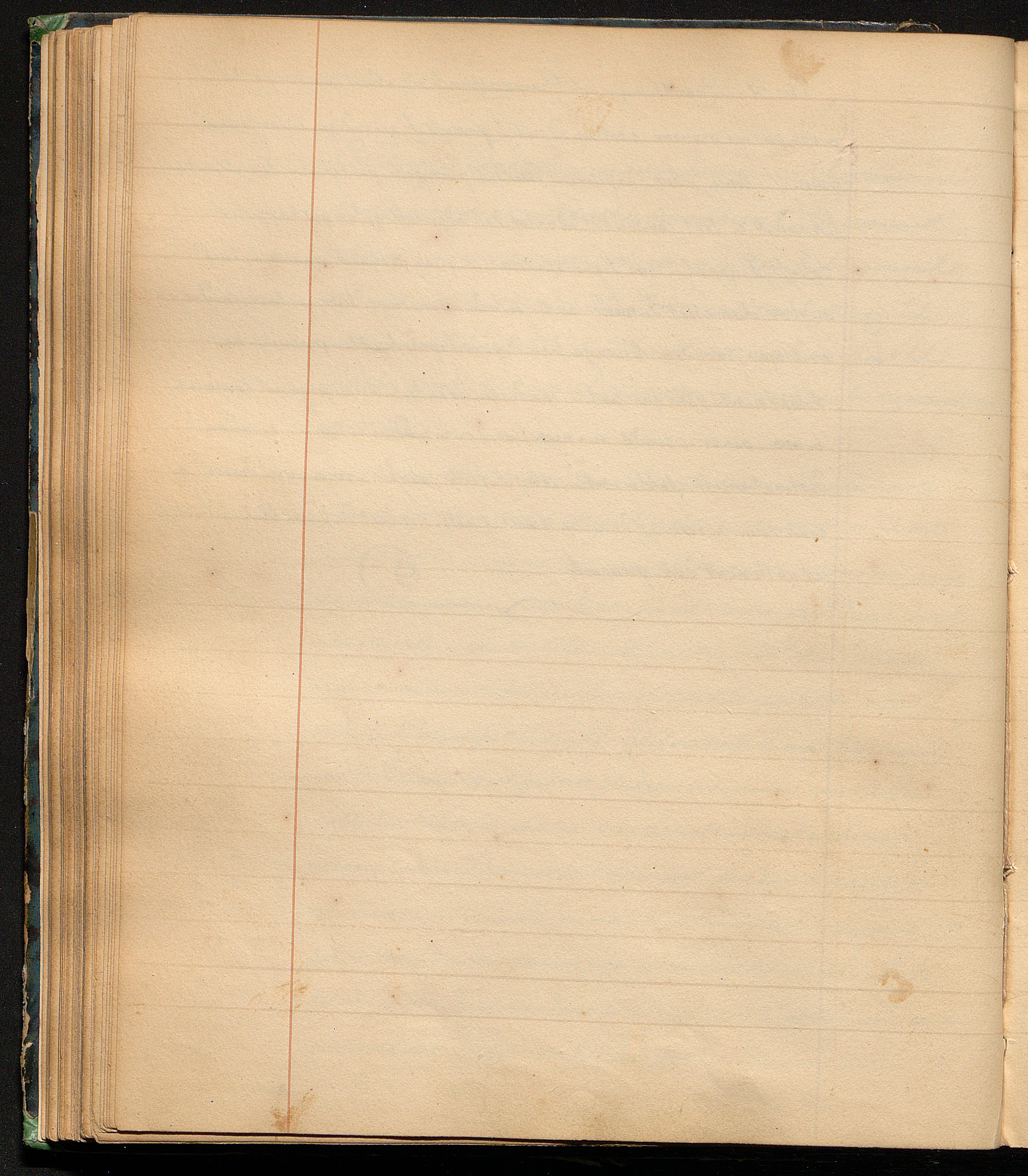
la place du nom, on n'a pas le droit d'appeler „ je „ un pronom. car évidemment dans la proposition citée, „ je „ représente ce qu'il y a de plus intime dans la personne qui parle, ce qui la fait un être plutôt qu'un autre, ce qui constitue sa personnalité, non par plus son nom qu'aucun autre des caractères qui contribuent à le former. „ je „ est donc un mot qui donne une forme extérieure dans le langage à notre individualité. c'est là le premier caractère qui frappe dans le pronom. mais nous pouvons en vertu de notre imagination prêter à chacune des choses qui nous entourent cette individualité que nous sentons en nous-mêmes et que nous supposons dans nos semblables. nous pouvons les douer de la faculté de produire au dehors ce „ moi „ que nous leur prêtons, et animant ainsi par une prosopopée hardie tous les êtres qui nous environnent, établir un rapport nouveau entre l'âme intelligente et la nature inanimée. c'est le second caractère que l'analyse découvre dans le pronom „ je „, caractère en vertu duquel il reproduit les personnalités supposées comme les personnalités réelles. ainsi deux éléments dans le pronom „ je „. la première personne a donc un rapport évident avec la seconde. les deux pronoms diffèrent entre eux en ce que la personnalité produite au dehors dans le pronom de la 1ère personne est celle même de l'être qui parle.

Maintenant que nous voyons la ressemblance et la différence des éléments de ces trois pronoms, nous trouvons un caractère qui les différencie tous ; c'est que dans le pronom de la 3e personne, le pronom

Est étranger à la personne qui parle, de même dans le pronom de la seconde personne; mais dans le pronom de la 1ère, le pronom est inhérent à la personne qui parle. ce qui différencie les pronoms entr'eux, c'est donc la direction donnée au discours, et ce qui les constitue véritablement, c'est qu'il y ait un orateur. tels sont les divers résultats auxquels l'examen du pronom nous a rigoureusement conduits.

Reportons nos regards en arrière, et voyons quelle espèce de mots nous avons jusqu'à présent analysés. jusqu'ici nous avons vu des mots de deux sortes; 1°. des mots qui représentent la réalité externe sans aucun rapport à la personne qui parle. avec ces mots le langage se déroule devant celui qui écoute comme un tableau où se peint la réalité. tous ces mots nous les avons rencontrés dans la composition de la proposition; ce sont le verbe, le substantif et l'adjectif. ils sont véritablement historiques, car le Drame n'y est pas non plus que le dialogue. mais il y a aussi d'autres mots, et ce sont précisément ceux dont nous nous occupons aujourd'hui, qui sont faits pour jouer dans le langage un rôle dramatique et animé, qui mettent en scène certaines personnes qui parlent à d'autres personnes, ou qui nous entretiennent d'elles. tel est l'emploi du pronom dans le langage: c'est de donner un rôle aux personnes ou à la personnalité des choses et des êtres.

(N. B.) Quant à ce que les Grammairiens appellent pronom possessif, ce n'est pas un pronom : c'est un adjectif possessif, qui indique la possession. „mon„, „ton„, „son„ ne peuvent être des pronoms, puisqu'ils se mettent avec les noms. ce sont, comme dit Duclos, des adjectifs qu'on peut appeler possessifs, quant à leur signification, et pronominaux, quant à leur origine. il en était de même autrefois de mien, tien, sien, qui se confondaient avec mon, ton, son. l'usage les a depuis séparés, et les premiers ne s'emploient plus que seuls, tandis que les autres accompagnent toujours le nom ; ainsi : „rends-moi mon livre, je te rendrai le tien.„ — la même distinction est établie entre votre et vôtre ; ainsi : „voici votre devoir, et vous voici le vôtre.„ de même notre et nôtre. ce sont de véritables adjectifs et nullement des pronoms. ——



Trente et Unième Leçon.

Des pronoms dits Possessifs.

des mots appelés „ pronoms possessifs „ : ils correspondent chacun à chacun des pronoms des trois personnes.

Nous examinons aujourd'hui une espèce de mots qui a des rapports évidents avec le pronom, et que les Grammairiens ont appelés „ pronoms possessifs „, adjectifs pronominaux, adjectifs possessifs. ce sont les mots „ mon „, „ ton „, „ son „, „ mien „, „ tien „, „ sien „ ; il y a comme on le voit une de ces expressions correspondante à chacun des pronoms des trois personnes : mon, mien, correspondent à je ; ton, tien à tu ; son, sien à soi.

Voyons si la dénomination est bien fondée. de cette critique il résultera sans doute une notion exacte sur les mots que cette dénomination renferme.

de là leur est venu le nom de pronom.

ces mots quel que doive être leur nom, sont appelés ainsi parce qu'ils dérivent des pronoms de la 1re, 2e, et 3e personnes. mais si le mot pronom, comme l'admettent ceux qui désignent aussi de ce nom les mots, mon, ton, son, doit être considéré d'après son étymologie comme vice-gérant du nom, comment appeler mon, ton, son du nom de pronom ! admise une fois la dénomination, voici les raisons qui viennent à l'appui : mon est à je, comme terrestre est à terre ; car mon est pour de moi, comme terrestre est pour de terre.

De ce que terrestre est pour de terre, et mon pour de moi, on a cru pouvoir appeler l'un adjectif, comme représentant la qualité d'une substance, l'autre pronom comme exprimant le rapport avec un pronom.

En effet il existe une série nombreuse d'adjectifs, expressions abrégées d'un complément, plus de la préposition exposant de ce complément, espèce d'adjectifs sur laquelle nous ne nous sommes point arrêtés et que nous verrons avec les prépositions. Or pour suivre cette analogie, les Grammairiens voyant céleste pour du ciel et mon pour de moi, ont laissé céleste avec son titre d'adjectif, et ont conclu à nommer les mots mon, ton, son, du même mot que le pronom qui est vice-gérant du nom; pensant qu'ils le feraient à même titre, puisque c'est toujours un mot mis à la place d'un autre. C'est ainsi que l'entend Beauzée.

Ainsi les Grammairiens sont partis de la dénomination, et ont voulu la justifier : mais nous allons leur faire quelques objections. D'abord nous avons montré que le pronom n'était que très-rarement vice-gérant d'un nom : de plus dans ce cas il y a propronom et non pas pronom. Ou bien terrestre sera aussi un pronom.

Nous avons montré combien peu était fondé le caractère principal que les Grammairiens ont attribué au pronom; nous avons démontré que ce qui lui méritait ce nom, c'était la mise en scène des personnages, et nullement en première ligne l'emploi de vice-gérant du nom,

Emploi beaucoup plus rare. La dénomination de pronom pêchera donc appliquée à mon, ton, son, et elle pêchera du vice général qui lui est affecté par les Grammairiens. De plus le caractère de cette nouvelle espèce de mots n'est pas de remplacer un nom, mais un pronom. donc ce n'est pas un pronom, mais un propronom, s'il est permis d'employer ce barbarisme. Enfin si on croit malgré cela devoir laisser à mon, ton, son, le nom de pronom, à égal titre terrestre, céleste, &c. — doivent être appelés pronom. donc d'après les explications des Grammairiens et les nôtres on ne peut appliquer nullement à mon, ton, son, la dénomination de pronoms.

Voyons si la dénomination de possessifs leur convient mieux. Quant au mot « possessif », exprime-t-il bien exactement le rapport que représentent ces mots ?

S'il est vrai que ces mots mon, ton, son, expriment bien exactement par rapport aux mots je, tu, il, un rapport de possession, doivent-ils être pour cela appelés possessifs ? c. à. d. possédant ou possédés ? Le rapport ne paraît-il pas au contraire être le même que tous les rapports généraux exprimés par la préposition de, rapports souvent de possession, mais aussi souvent autres ?... éclaircissons ceci. —

Mon n'a qu'une valeur adjective, qui n'indique pas plus le rapport de possession que tout autre de ceux qu'exprime la préposition De. Quand je dis : « mon livre », je dis évidemment « le livre de moi ». mais

l'est exprimé synthétiquement et par un adjectif, ce qui se pourrait expliquer analytiquement. Lorsque cette espèce de mots en Grec et en Latin est traitée absolument comme celle des adjectifs, c'est qu'elle n'a rien aussi de plus que la nature adjective, en comptant ~~un~~ rapport à une certaine des trois personnes. c'est la synthèse portée à un plus haut degré. ——

Dans ces mots deux choses : nature adjective ; rapport avec une personne. Pour nous résumer, il y a deux éléments bien distincts dans le mot dit « pronom possessif » : 1° une nature adjective, traitée avec ou sans cas selon le génie plus ou moins synthétique de la langue ; 2° le rapport bien évident qui existe entre cet adjectif et une quelconque des trois personnes qu'expriment les pronoms : rapport qu'exprime différemment encore chaque langue d'un génie différent.

Ce sont donc des adjectifs pronominaux.

Ceci posé, nous sommes accoutumés à déduire la dénomination d'un mot de sa nature la plus apparente, la plus spéciale. or le mot dit « pronom possessif » nous a d'abord apparu comme adjectif, nous le dirons donc adjectif. mais il nous a aussi apparu renfermant un caractère particulier, que n'ont pas les autres adjectifs ; en y ajoutant ce nouveau caractère, c. à d. le rapport qu'il soutient avec le pronom :



appelons-le « adjectif pronominal. »

Ce que nous venons de faire n'a pas pu être une dispute de mots.

Nous n'avons pu faire cette critique sans nous appuyer d'une part sur l'emploi des mots, de l'autre sur leur nature. nous avons donc dû y gagner.

C'est une heureuse invention que celle de l'adjectif pronominal. quand on se met à la place d'un peuple qui manque de cette ressource, du Chinois par exemple, on voit combien il perd de vigueur et de force, en étant obligé d'y suppléer par le pronom et la préposition.

La même conclusion s'applique à mon et à mien.

Ce que nous venons de dire de l'adjectif pronominal, doit s'appliquer aux deux catégories qu'offrent aux plusieurs langues modernes et surtout en français, cette espèce de mots. il est clair que mien, tien, sien, et mon, ton, son ne sont pas la même chose. les Grammairiens qui ont reconnu ces deux catégories, leur ont donné divers noms, qu'il n'est pas inutile de connaître pour en faire remarquer le vague et la fausseté.

D'après les Grammairiens : " pronoms possessifs absolus ",
" id — id. relatifs ". mais tous deux sont relatifs. —

Ils ont appelé mon, ton, son, " pronoms possessifs absolus "; mien, tien, sien, " pronoms possessifs relatifs ". ils n'ont donné aucune raison de leur dénomination d'absolus. pour raison de la dénomination de relatifs, ils ont allégué la relation bien évidente et qui existe réellement entre mien et un nom sous-entendu. mais il existe une relation non moins évidente, non moins certaine, entre l'adjectif pronominal, mon, ton, son, et le nom

exprimé auquel il est joint. d'ailleurs par cela seul que ces deux espèces de mots sont des adjectifs, elles sont nécessairement relatives.

Et de plus celui qu'ils appellent absolus est plus relatif que l'autre. Quoiqu'il en soit, il est bien clair que ce qui a fait inventer aux Grammairiens cette différence, c'est la présence ou l'absence du nom auquel est relatif l'un ou l'autre adjectif pronominal. ils appellent relatif l'adjectif pronominal après lequel le nom est sous-entendu. et c'est ce qui justement nous fait renverser la théorie. car nous croirions pouvoir dire à juste titre que mon est plus relatif dans la phrase : " tu as mon livre ", que mien dans cette autre : " j'ai ton livre ", tu as le mien. " du moins la relation est plus évidente, plus palpable, puisque dans ce cas, le rapport est exprimé, tandis que dans l'autre, il ne l'est pas. la critique que nous venons de faire des termes absolus et relatifs, tombe aussi sur les termes absolus et conjonctifs donnés aux mêmes adjectifs pronominaux par Bernadi, célèbre grammairien allemand, qui tenait beaucoup aux dénominations. en effet ce qui lui fait donner au mot mien, le nom de conjonctif, c'est évidemment le même caractère qui a valu au même mot le nom de relatif. les deux théories sont également fausses. ——

Constatons la différence entre mon et mien.

Je ne sais du reste quel nom donner à ces deux classes ; je ne sais même pas s'il faut en faire deux ; mais je crois essentiel de faire remarquer

La différence qui existe entre les deux formes mon et mien.

Cela sera facile, si nous prenons un exemple. Soit donc : " j'ai perdu mon livre ; prête-moi le tien. "

Évidemment il y a là une différence. voyons d'abord ce qu'il y a dans : mon livre. (dans mon, 1° l'adjectif en rapport avec la chose possédée ; 2° l'article qui s'y trouve contenu. mon est une expression synthétique traduite de meus.) je le répète : il y a d'abord adjectif en rapport avec la chose possédée ; laquelle est exprimée ; puis encore quelqu'autre chose qui ne tombe pas sur mon, mais sur la chose possédée, et quelque chose que renferme virtuellement le mot mon. ce quelque chose, c'est l'article ; mot qui veut désigner d'une manière vague, comme il le fait réellement : mon livre est évidemment " le livre de moi. " mais pour mieux comprendre, voyons une langue synthétique. dans " meus liber ", qu'y a-t-il ? deux mots d'abord ; et dans chaque mot, deux éléments. liber exprime l'idée de livre, mais à un certain cas ; meus exprime l'idée de relation de la chose possédée, mais aussi à un certain cas. dans chacun de ces deux mots il y a donc un élément primitif de l'idée, puis une flexion organique. traduisant dans une langue analytique, on aura : " le de moi le livre " : car liber se rend exactement par le livre à cause de la flexion. pour la même raison, meus exactement rendu doit aussi conserver la trace de la flexion primitive. si la langue eût conservé l'analyse, elle eût dit ainsi. mais elle a vu que le deuxième le était inutile, et elle n'a laissé que le premier : " le de moi livre ".

Enfin par une nouvelle inconséquence, comme elle possédait un adjectif très-commode qui résumait bien l'expression de moi, elle a dit : " mon livre ". elle a donc résumé l'article dans mon, et l'a rejeté dans livre. cette chose est très-curieuse à étudier, et d'autant plus que la langue a conservé l'article dans le mot qui n'en avait pas besoin, pour l'enlever à celui qui devait le garder. cette sèche analyse n'a jamais à coup sûr été faite par la langue ; elle a trouvé meus liber, et elle a traduit " mon livre ", c.à.d. une expression synthétique par une expression synthétique. mais comme les langues se servent tantôt d'un procédé et tantôt d'un autre, en examinant le mien, nous voyons sur le champ une différence.

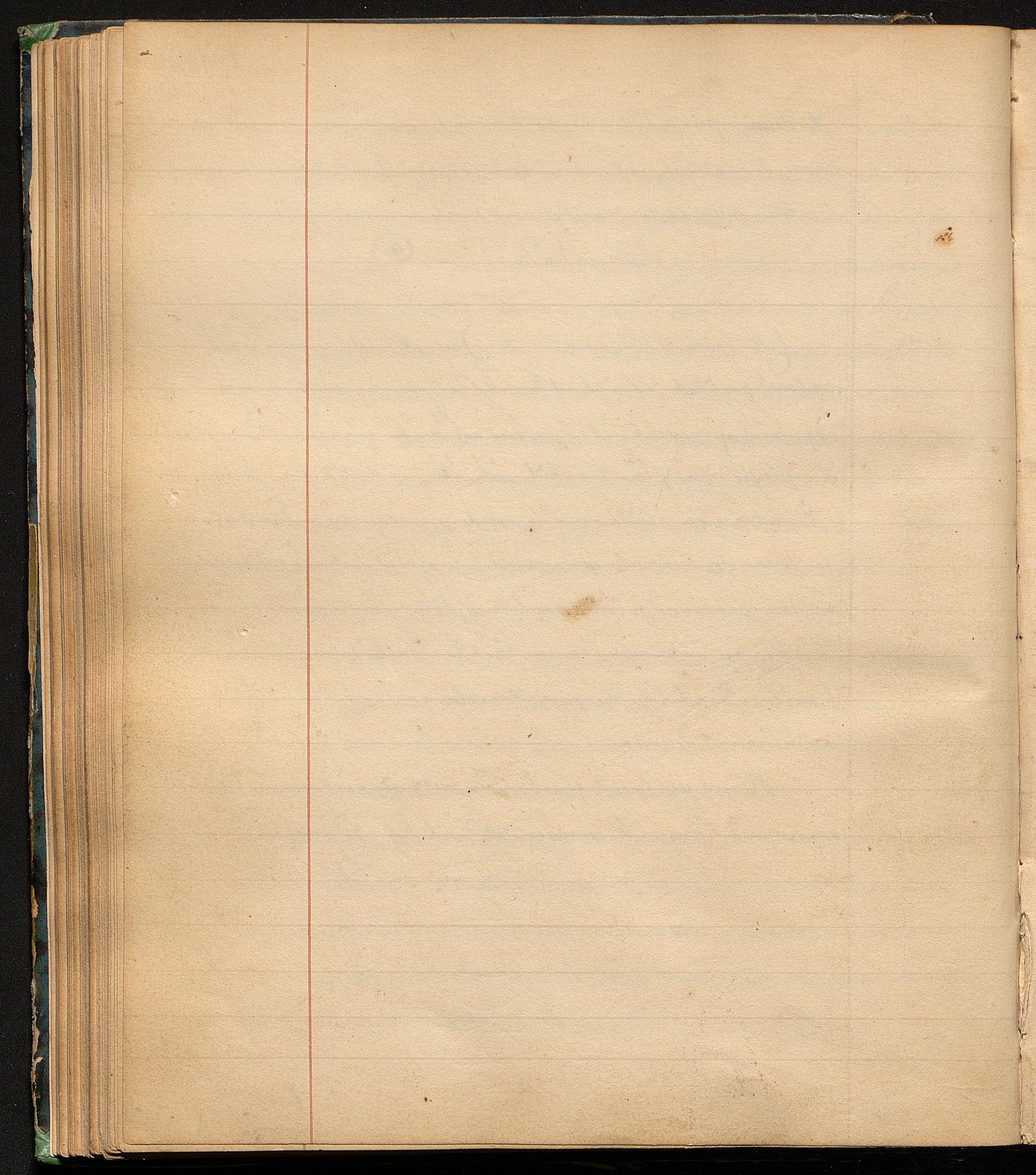
Mien est différent en ce qu'il ne contient pas en lui l'article.

Qu'est ce que mien ? " mien est très-simplement un adjectif en rapport de possession avec une chose possédée. mais ce caractère est aussi celui de mon ; sans doute : mais mon de plus contient l'article, qui s'adjoint d'une manière analytique à mien. dans la phrase : " rends-moi le mien ": Mien veut dire de moi ; mais de moi a besoin d'être déterminé ; il prendra donc l'article. cette analyse est si exacte que l'on a dit : " le livre mien ", " le mien livre ", " un mien frère ". il y avait là résolus et analysés les mêmes élémens que nous avons vus dans " mon livre ", " mon frère ".

le mien depuis ne s'est plus employé que séparé du nom: si on eût mis mon, la synthèse eût été trop forte, puisqu'elle eût supposé le nom et l'article. mien au contraire prenant l'article a bien représenté le nom sous-entendu. ⑨

Cette tournure (le mien livre &....) ayant vieilli, le mien a été conservé pour les cas où il est inutile de faire reparaître le nom déjà exprimé auparavant: et ici on voit aisément qu'il eût été impossible d'employer mon; la synthèse eût été trop forte. il a fallu dire: „ Voici ton livre, rends-moi le mien: „ pour que le tombât surtout sur le nom sous-entendu ou du moins le rappelât fortement, besoin qui n'existe pas quand je dis „ mon livre „, livre étant exprimé. en résumé la différence entre mon et mien, c'est la synthèse dans l'un, et l'analyse dans l'autre: puis cet emploi particulier qu'on fait actuellement de mien.

Nous parlerons plus bas du mot „ qui „ dit pronom Conjonctif, ainsi que des degrés de comparaison dans les Adjectifs ⑨.



Trente-Deuxième Leçon

Prépositions et Adverbes

Les mots que nous avons examinés jusqu'ici représentent directement des réalités, c. à. d. qu'à ces mots répondent dans la réalité des êtres qu'ils désignent. cela est vrai même des mots dits métaphysiques. car ils répondent à une vue de l'esprit qui a considéré à part la qualité que représentent ces mots. par là nous comprenons les noms Substantifs et Adjectifs, et les pronoms, quoi qu'ils ne semblent pas représenter les réalités au même titre. il est un seul mot qui semble sortir de cette catégorie; c'est celui qui réunit le sujet à son attribut, le verbe abstrait "être". ainsi nous avons vu des mots plus réels et un mot qui nous a donné l'idée de rapports. mais ce mot ne constitue le rapport qu'entre les parties de la proposition, et non entre les mots. ainsi nous n'avons fait passer sous nos yeux jusqu'ici que des mots faits pour saisir des réalités, et un autre pour rendre le rapport constitué entre ces réalités: tous ces mots nous ont paru fléchis, c. à. d. que l'extérieur du mot varie seul, tandis que la chose reste la même, et cette variation, cette flexion a pour but d'exprimer les diverses relations que soutient ce mot avec d'autres mots. c'est ce que nous avons

nommé Cas. nous avons donc des rapports une notion générale. nous savons qu'il y a dans le langage des exposans de rapports qui existent dans la réalité.

Les cas ne sont pas les seuls exposans de rapports entre les réalités.

Mais fort souvent le rapport n'est pas exposé par une de ces flexions internes du mot. il y a aussi des mots particuliers uniquement destinés à exposer les rapports entre les réalités. c'est de ces exposans de rapports que nous allons nous occuper dans cette leçon.

Les cas représentant des réalités sont synthétiques comme la pensée. mais en total l'esprit va à l'individuel, c. à. d. qu'il analyse. alors il a séparé les exposans de rapports et les a mis à part : il a inventé les prépositions.

Les cas, comme nous l'avons vu, donnent aux mots la facilité d'être les représentans exacts des réalités, et rendent le langage presqu'aussi vif, presqu'aussi synthétique que la pensée. mais quelque favorisées que soient certaines langues, quant au nombre des cas, cependant elles ont d'autres mots qui à part sont des représentans directs des rapports vus entre les réalités. la légitimité de ces mots est prouvée par la nature de l'esprit humain. l'esprit humain n'a la

notion de l'individuel et du séparé que parcequ'il a eu conscience ou perception du tout. comme l'esprit humain ne connaît que des totalités, il connaîtra seulement plus tard les réalités distinctes et individuelles. il va sans dire que l'esprit a la connaissance des rapports. or, maintenant qu'après avoir vu une totalité, il l'examine avec soin et la conçoit distinctement, clairement, analytiquement; il invente pour exprimer les rapports une nouvelle espèce de mots qui n'emportent aucune autre valeur, si ce n'est d'être exposant. d'un autre côté, l'institution des cas part, comme on peut le voir, d'un principe tout à fait contraire à l'institution des prépositions, puisque les cas ne séparent pas l'expression du rapport des mots modifiés par le rapport.

On sent combien il est logique d'avoir ainsi attaché le rapport à une réalité, et on comprend qu'il ait dû être principalement attaché au terme dit conséquent. montrons par un exemple la différence profonde qu'il y a entre un cas et une préposition, „ le livre de Pierre ", „ liber petri ". — de exprime le rapport sans être plus attaché à „ livre " qu'à „ Pierre ". mais le rapport tient exclusivement à la flexion „ i " du mot „ Petri „ qui exprime à lui seul une réalité et le rapport par lequel cette réalité est liée à une autre.

Les deux systèmes sont légitimes; et ont été employés conjointement. ——

Nous ne pouvons pas contester néanmoins la légitimité de

L'invention des prépositions, pas plus que celle de l'invention des Cas. Les deux systèmes admis ainsi à pouvoir vivre ensemble, nous pouvons observer comme un fait qu'il arrive rarement que l'un soit exclusif de l'autre. Les langues anciennes ont toutes l'un et l'autre d'une manière assez frappante... comme nous avons déjà traité des Cas; nous ne nous occupons que des prépositions.

Les prépositions sont donc, comme nous l'avons dit, des exposans de rapports nus. nous n'énumérerons pas la série des prépositions bien qu'elles soient semblables dans les langues qui en ont d'assez nombreuses pour former une classe de mots; s'il est vrai qu'un grand nombre de rapports se représente habituellement dans le langage, nous ne pouvons cependant préciser au juste toutes les sortes de rapports qui soutiennent les réalités combinées entr'elles. ainsi nous ne pourrions pas donner un catalogue des prépositions nécessaires. toutefois on pourrait peut-être faire ce travail d'une manière plus ou moins logique, et sans doute il ne serait point inutile.

Des Prépositions qui ont eu une signification propre dans le langage, avant de devenir simples exposans de rapports.

Nous pouvons du moins examiner la signification propre de quelques-unes de ces prépositions. nous trouvons que la langue française offre ici un phénomène grammatical important. elle a des

Mots qui significatifs par eux-mêmes sont par l'usage devenus de simples exposans de rapports. telles sont les prépositions „touchant”, „pendant”, „durant”. que sont ces mots? reportons-nous à l'Etymologie. nous y verrons des participes, c. à d. des formes décidées dérivant d'un verbe. montrons comment ils ont pu perdre toute leur ancienne valeur. prenons pour exemple „durant”. l'esprit voulait exprimer cette idée: „l'été dure et cette étoile paraît”: il a employé le participe pour mieux subordonner l'idée secondaire à l'idée principale; il a dit: „l'été durant, cette étoile paraît”. bientôt „Durant” a perdu toute idée de participe, et est devenu un simple exposant de rapport. „durant l'Été, cette étoile paraît.” nous pourrions expliquer aussi facilement les autres prépositions de cette espèce.

En général les Prépositions dérivent de mots primitivement significatifs par eux-mêmes.

S'il en est ainsi, et si notre langue nous présente le spectacle de prépositions qui se forment de cette manière, quelle induction devons-nous être disposés à en tirer? les prépositions nous semblent les unes dériver du latin, les autres du Tudesque; mais arrivés là nous les regardons comme des mots primitifs desquels il est impossible ou tout au moins inutile de rechercher l'étymologie. cependant l'induction qu'il paraît légitime d'en tirer quant à l'origine, c'est qu'elles dérivent de mots qui étaient d'abord significatifs par eux-mêmes.

Système de Bopp : exemple de " Vers " préposition dont l'origine est dans le latin.

Un savant philologue ~~Anglais~~ Allemand (M. Bopp) frappé du fait précédent, et voyant que les propositions avaient une signification propre qui se retrouvait dans toutes leurs variations, s'est attaché en premier lieu à réunir les divers sens pour en retrouver l'identité dans une signification première ; en second lieu, à donner l'origine de ces mots, après les avoir expliqués le plus souvent avec un rare bonheur. Ainsi pour prendre un exemple, notre mot français " Vers " vient évidemment du mot " versus ", et c'est ce mot qu'il veut expliquer. Versus lui paraît être au fond une forme du radical de vertere, " se tourner ", " se diriger ". Remarquons combien il est logique de supposer une signification primitive à tous ces mots, puisqu'ils resteraient les seuls qui ne viendraient pas d'une idée sensible, comme tous les autres mots de toutes les langues.

Des prépositions qui ne sont que les lettres pronominales infléchies d'une certaine façon : in et ille, rapproché de là.

Ce qu'on trouve vrai pour le mot Versus, l'est également pour les autres prépositions, même les plus difficiles à expliquer en apparence : ainsi

« In », « ab », ἐπί, ἀπό, &c. — des recherches faites dans les derniers temps, recherches qui ont pour base toutes les langues Indo-Germaniques, ont prouvé jusqu'à l'évidence que ce ne sont que des lettres pronominales infléchies d'une certaine façon. ce ne sont pas précisément des cas, dans ce sens que la désinence semble introduite pour réduire le pronom à la signification de rapport. on peut accepter cette théorie comme un fait parfaitement constaté. nous n'entrerons pas dans de grands détails; nous nous contenterons d'une seule explication. la préposition « in » n'est que le pronom de la 3e personne infléchi avec une certaine nasale. tout en donnant quelque chose à l'étonnement que peut causer une proposition si singulière, nous devons être assez disposés à l'accepter; surtout quand nous voyons en français l'adverbe « là » offrir un phénomène semblable, puisque lui-même est venu d'un pronom. un adverbe dérivé d'un pronom doit étonner autant qu'une préposition venue de la même source. du reste il est prouvé que la plupart des prépositions sont les unes des radicaux verbaux, les autres des flexions d'un pronom. s'il en est ainsi, ce qui pourrait embarrasser le philologue dans la théorie des prépositions, a disparu; c.-à-d. que leur origine et leur signification propre sont connues et qu'on les sait puisés à une source légitime.

Après avoir expliqué ainsi les prépositions, passons à une classe de mots qui ont un grand rapport avec les prépositions, c.-à-d. les adverbes. —

Adverbe. — de cette dénomination on a conclu à tort que l'adverbe modifiait le verbe, — il modifie tout au plus l'attribut: et on a très bien vu qu'il représentait un nom avec une préposition.

L'Adverbe veut dire „qui s'adjoint au verbe„. on a adopté ce nom parcequ'on a vu l'adverbe joint ordinairement au verbe. mais la notion qu'on en tire, qu'il est modificatif du verbe, est une notion entièrement fausse. il modifierait tout au plus l'attribut contenu dans le verbe. l'adverbe est un mot qui contient un double élément; d'abord un rapport abstrait, plus l'exposant de ce rapport. les Grammairiens qui ont dit que l'adverbe modifiait l'attribut plutôt que le verbe, ont de plus montré qu'il contenait un exposant du rapport, plus une qualité ou rapport abstrait métaphysique: par exemple: „il se conduit sagement„. les Grammairiens ont très bien vu que sagement modifiait l'attribut contenu dans „se conduit„, c.à.d. l'idée que présenterait le participe attributif, „se conduisant„; et ils ont établi avec raison que sagement équivaut à „avec sagesse„. de même: „il mange beaucoup„: le mot beaucoup paraît plus difficile à analyser. cependant on a vu qu'il représentait bella copia. nous voyons que déjà beaucoup est plus métaphysique que „sagement„. beaucoup exprime l'idée abstraite de quantité. ce sont là, à la vérité, des rapports premiers; mais ils comprennent tous deux éléments.

Quelquefois on emploie plusieurs adverbes de suite : „ il court très-vite „ - nous voyons là exprimée dans une synthèse assez resserrée une notion qui demanderait beaucoup plus de deux mots pour être exprimée sans adverbes. remarquons en passant que très vient de „ tres „, et par conséquent veut dire „ trois fois „. cette manière d'exprimer le superlatif par un nombre déterminé est si naturelle, qu'elle se retrouve dans presque toutes les langues sémitiques.

Nous savons maintenant ce que sont les adverbes, qu'ils soient ou déterminés par „ ment „, ou primitifs au premier coup-d'oeil, que ce soient des adverbes de lieu, de temps ou de qualité, ce sont toujours des mots infléchis d'une certaine façon, et renfermant un rapport avec son exposant.

Il est toujours facile de trouver l'étymologie d'un adverbe, dût-on la chercher dans une Langue étrangère.

En général les adverbes sont des mots dont l'étymologie est visible et certaine. quelques-uns à la vérité ne peuvent s'expliquer que par les langues anciennes, comme „ jadis „ venant de „ jam-diu „. il y a encore plusieurs autres adverbes semblables qui sont de même que „ jadis „ une concrétion d'éléments significatifs à part dans une langue ancienne, et qui vus logiquement d'un côté, des autres vus historiquement, présentent une analogie extrêmement facile.

Si l'adverbe égale toujours une préposition avec son complément, la réciproque n'est pas vraie.

De ce que les adverbes ne sont que des expressions abrégées d'un nom avec une préposition, s'ensuit-il que toute préposition suivie d'un complément puisse devenir adverbe? il y a à la vérité beaucoup d'adverbes latins qui se résolvent en français par une préposition et son complément. mais il ne s'ensuit pas que toute réunion d'une préposition avec son complément puisse devenir un adverbe.

Le substantif avec une préposition peut se traduire en général par un adverbe s'il n'a pas devant lui l'article, ainsi : avec sagesse, avec gloire, avec bonheur.

En latin, des noms ou adjectifs à l'accusatif ou à l'ablatif forment des adverbes. rapport de la forme adverbiale avec l'ablatif en latin et en Grec.

Nous pouvons encore établir en principe qu'il y a des adverbes qui sont adverbes nécessairement et intimement, puisqu'il y a des mots qu'il est impossible de ne pas considérer comme adverbes, et qui cependant ne présentent dans leur forme que le caractère d'un nom et d'un adjectif; c'est ce que l'on prouve par l'exemple des langues anciennes. tout le monde sait que la plupart de leurs adverbes se présentent sous l'apparence d'un certain cas. il y a des accusatifs: primum, secundum; surtout des ablatifs: primò,

cito, noctu, diu. cependant il y a aussi des terminaisons propres aux adverbes comme „ ter „ en latin, „ ως „ en Grec: encore Blomfield (dans ses notes sur Eschyle) regarde-t-il ως, comme une contraction du datif pluriel „ οις „. nous avons dit assez que les cas étaient exposans de rapports, mais nous avons trouvé que les adverbes n'étaient qu'une expression abrégée contenant un exposant de rapports, plus son terme conséquent: n'est-il donc pas admirablement logique de faire servir les cas à exprimer les adverbes!...

Nous n'énumérerons pas ici toutes les espèces d'adverbes. nous ne rechercherons pas si la désinence „ ter „ ne pourrait pas être ramenée à un ablatif primitif qui se serait terminé en „ r „, lettre que la langue Latine semble affectionner à la fin des mots[+]. on voit la facilité avec laquelle on peut identifier l'adverbe prudenter avec l'ablatif „ prudente „, en le faisant passer par l'ancienne forme de l'ablatif „ prudented „: car le changement de d en r est bien connu. mais il n'est pas assez logique de le supposer sans preuve, puisqu'il n'y a pas d'exemple de terminaison en „ r „ dans les mots déclinables, nous devons croire plutôt qu'en fesant subir une modification à certains adjectifs, on leur a donné une désinence particulière expressément pour en faire des adverbes. —

— Que la forme ter de l'adverbe latin n'est pas sans rapport avec le comparatif Anglois: par exemple: Great_greater

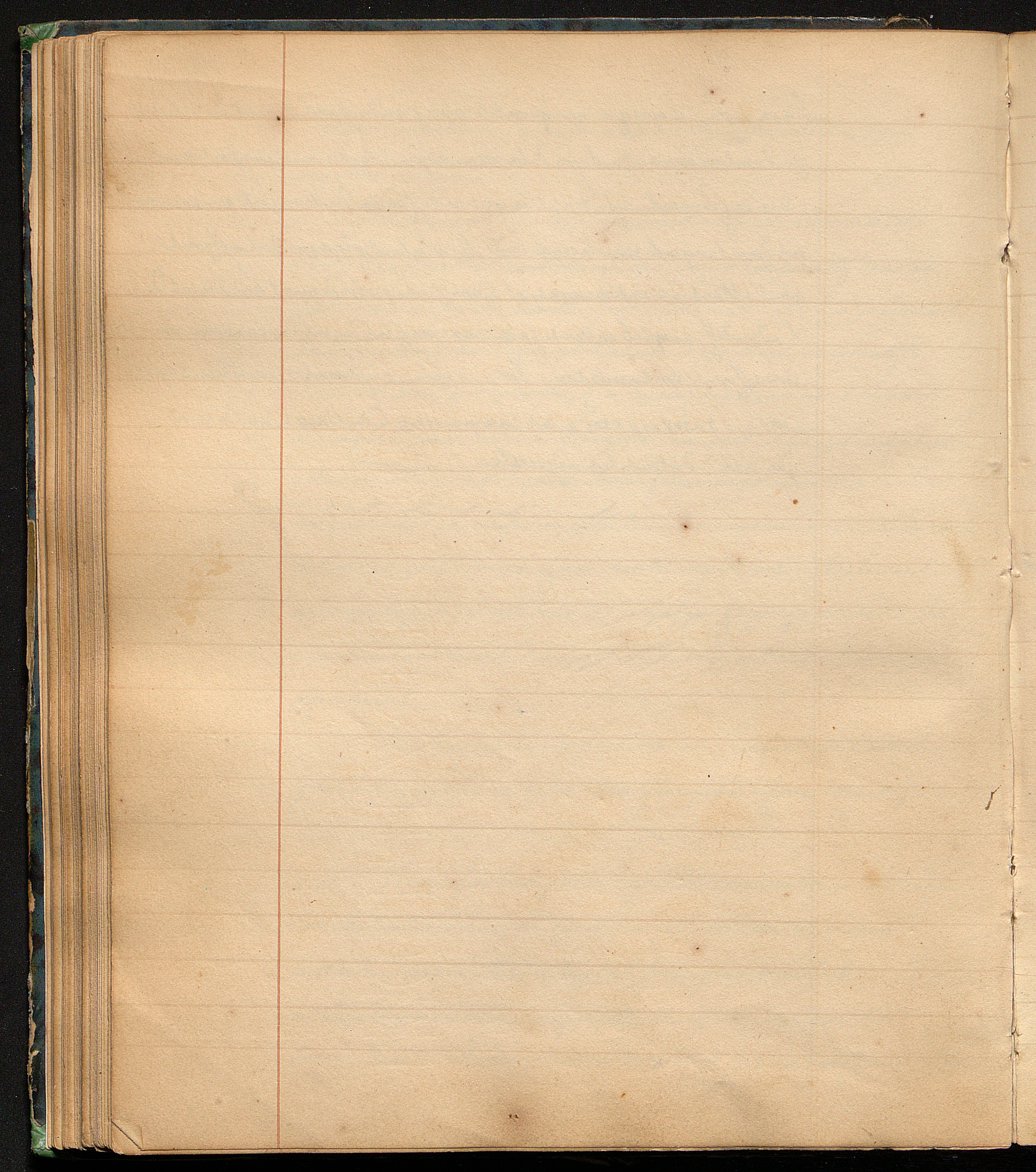
Dans l'adverbe il y a aussi comparaison : " prudenter ", avec sagesse.

Il serait peut-être possible de rattacher cette terminaison " ter " à l'affixe tout semblable qui indique un comparatif dans une foule de langues de la famille Indo-germanique. en effet les adverbes sous un certain point de vue peuvent être appelés des comparatifs. dans sagement par exemple, c. à. d. " avec sagesse " n'y a-t-il point de comparaison entre l'idée de sagesse d'une part, et le sujet auquel on attribue cette qualité ? peut-être la forme comparative vient-elle uniquement d'une confusion entre l'idée de comparaison et l'idée de mode. enfin c'est peut-être une forme neutre employée adverbialement. qu'on explique ces adverbes en ter de quelque façon qu'on voudra, ils n'en seront pas moins des exposants de rapports avec leur terme conséquent.

Des degrés de comparaison : en français par l'adverbe joint à l'adjectif ; en latin et en Grec par des formes organiques.

Nous finirons par les degrés de comparaison. ce sont des vues abstraites de l'esprit qui en français sont mesurées par certains adverbes ; très, le plus, fort, plus, moins &c.... Plus est appelé proprement comparatif. il exprime une quantité surabondante entre deux termes comparés. le plus ne diffère de plus,

l'un degré; il marque une quantité plus grande dans le sujet déterminé que dans aucun autre sujet de la même espèce. tout cela est parfaitement clair en français. le latin et le grec ne diffèrent du français que parceque ces deux langues remplacent très, le plus et plus par des affixes qui s'attachent intimement et s'unissent profondément au radical de l'adjectif, auquel on veut faire exprimer les degrés de comparaison. ces affixes sont en latin " ior ", " ius ", " issimus "; en Grec " τερος ", " ιων ", " τατος ", " ιστος ". ces terminaisons se déclinent aussi bien que celles de tous les adjectifs. / ——



Trente-troisième Leçon.

Conjonctions et Interjections.

Pour unir entre elles les différentes propositions qui composent le tissu du langage, on emploie les Conjonctions.

Pour apprécier d'une manière logique l'espèce de mots dont nous allons nous occuper, il est nécessaire de nous reporter à l'origine même de nos recherches, c. à d. aux observations générales que nous avons faites sur le langage. Lorsque nous avons examiné en détail chacun des mots dont se compose le discours, nous avons considéré le langage comme un tissu non interrompu représentant la série des jugements qui le constituent. Nous avons vu que par cela même qu'il est l'expression de la pensée, c'est un tissu logique, une suite de jugements enchaînés les uns aux autres, laquelle a pour but de représenter à celui qui écoute le tableau des pensées de celui qui parle ; or ce qui constitue l'enchaînement du discours, ce qui réunit les jugements particuliers dont il se compose, l'élément enfin qui établit un rapport entre les propositions, c'est le mot qu'on appelle en Grammaire Conjonction.

Les Conjonctions expriment les rapports entre les différentes propositions, à la différence des prépositions.

Les Conjonctions sont donc des expressions de rapports qui soutiennent entr'elles les diverses propositions dont se compose le tissu du discours. nous voyons que les conjonctions participent de la nature des prépositions. mais si elles sont aussi des exposans de rapports, le rapport qu'elles expriment est différent du rapport exprimé par les prépositions. la préposition n'exprime de rapport qu'entre les diverses parties du sujet et de l'attribut. les conjonctions expriment le rapport des propositions les unes avec les autres pour constituer le tissu du langage.

Ainsi de même que la préposition réunit diverses parties pour constituer ce qu'on appelle proposition, de même la conjonction réunit entr'elles les diverses propositions pour en faire un tissu. cette analogie et en même temps cette différence que l'on remarque entre ces deux espèces de mots, justifient la place que les grammairiens ont donné à la conjonction parmi les diverses parties du discours. le caractère qui lui est propre, c'est d'être un lien, un caractère, qui comme nous l'avons vu, la rapproche de la préposition.

La Conjonction se rapproche et diffère du Verbe comme de la préposition.

La Conjonction considérée ainsi paraît avoir une certaine analogie avec un mot que nous avons déjà examiné, avec le verbe considéré en tant que rattachant un sujet à un attribut. nous rappelons ici le verbe pour montrer sous un même coup-d'œil trois espèces de mots très-importantes dans le langage, et qui portent le caractère commun d'être expressions de rapport. ce sont le verbe, la <u>préposition</u> et la <u>conjonction</u>. quant à l'emploi de ces trois mots, le voici : la conjonction réunit entre elles des propositions toutes faites, toutes constituées. mais ces propositions se composant d'un sujet et d'un attribut : or c'est le verbe qui réunit le sujet et l'attribut. ensuite ces deux éléments eux-mêmes se composent quelquefois de plusieurs parties ; et c'est la préposition qui réunit ces diverses parties entre elles.

Les Conjonctions sont employées communément avec les formes modales, comme les prépositions avec les cas. —

Nous avons vu que les langues qui ont des cas admettent aussi des prépositions, parce que les cas ne suffisaient pas pour indiquer la totalité des rapports que l'esprit voit entre les choses. nous avons vu même que certains rapports déjà exprimés par la flexion appelée <u>cas</u> sont encore exprimés par une préposition. ainsi l'accusatif qui en latin exprime par lui-même le mouvement d'un objet vers un autre objet, est souvent précédé de <u>in</u> ou <u>ad</u>, ou de toute autre préposition. le même phénomène a lieu pour les conjonctions. le langage frappe souvent la préposition

d'un caractère particulier qui suffirait à la rigueur, et sans le secours d'une conjonction, pour faire connaître dans quel rapport cette proposition se trouve avec la précédente. prenons par exemple la proposition conditionnelle: „je serais venu, si vous me l'eussiez permis„. la forme modale du verbe dans cette phrase suffirait pour indiquer la condition; mais cette condition se trouve surabondamment exprimée par le mot chargé dans le langage de la représenter, c. à. d. la condition „si„, qui est la même en latin qu'en français. le langage ne croit jamais pouvoir exprimer assez les rapports que l'esprit voit entre les choses, et voilà pourquoi les conjonctions sont employées concurremment avec les formes modales. ce dernier fait est entièrement analogue à celui que nous avons remarqué tout à l'heure pour la préposition.

Examen de quelques-unes.

Maintenant que la nature des conjonctions nous est bien connue, nous allons en examiner quelques-unes, et voir si l'on ne pourrait pas retrouver dans ces mots une origine primitive.

Inutilité des distinctions de Beauzée.

Les principales conjonctions ont été analysées par les Grammairiens; Beauzée en compte de neuf espèces, et leur donne à chacune un nom différent. il les distingue en conjonctions adversatives, discursives, &c. mais peu importe cette distinction: le seul que nous sommes accoutumés à y attacher, nous en fait avoir une notion suffisamment

claire pour l'objet qui nous occupe. que peut-on dire en effet des conjonctions, si ce n'est qu'elles indiquent des rapports entre les propositions? or ce qui indique de tels rapports n'est pas quelque chose que l'on puisse définir.

Conjonction Et : quelquefois elle semble réunir les parties des propositions et non les propositions entières : mais on peut toujours la ramener à être liaison des propositions.

Par exemple, quand deux propositions sont jointes par Et : „Dieu créa le ciel et la terre, et donna l'existence à tout ce qu'ils renferment,„ que peut-on dire, si ce n'est que et réunit deux propositions entre lesquelles un rapport de liaison est aperçu? nous remarquerons que la conjonction, quoique par la nature et l'espèce de définition que nous en avons donnée, elle paraisse ne devoir jouer de rôle qu'entre diverses propositions, cependant réunit souvent les diverses parties d'une même proposition. mais alors c'est qu'un des mots entre lesquels elle est placée représente une proposition tout entière, et qu'il est facile d'y substituer la proposition entière. ainsi dans cette phrase : „Dieu créa le ciel et la terre„, on peut trouver deux propositions : „Dieu créa le ciel„ et „Dieu créa la terre„. alors la conjonction n'est plus un lien entre deux mots, mais entre deux propositions, comme nous venons de le prouver. mais comme dans ces deux propositions, chacun des compléments appartient

et à un même verbe et à un même sujet, on a supprimé une fois le sujet et le verbe pour dire ensuite : „ Dieu a créé le ciel et la terre „. nous avons remarqué un fait analogue en parlant des sujets : nous avons vu que cette phrase par exemple : „ l'espérance, la foi et la charité sont des vertus Chrétiennes „, renferme réellement trois propositions dont les différents sujets sont l'Espérance, la foi, la charité.

Nous venons de voir quel est le rôle de la conjonction et. Examinons en quelques autres.

Mais : Exemple du fait que les conjonctions sont surabondantes quelquefois, quand les formes modales suffiraient. —

La conjonction Mais est appelée adversative, c. à. d. qu'elle marque une opposition entre deux propositions qui se suivent. Ex. „ il avait promis qu'il viendrait ; mais il n'est pas venu „. nous pouvons remarquer ici l'exactitude de l'observation que nous avons faite quand nous avons dit que les conjonctions sont des expressions surabondantes des rapports qui se trouvent entre les propositions. à la rigueur la seule juxta-position de ces propositions suffirait pour faire voir dans quel rapport elles sont l'une avec l'autre. mais l'esprit veut exprimer d'une manière plus sensible l'opposition qu'il aperçoit entre elles, et il se sert de la Conjonction Mais.

Car : elle annonce le pourquoi de ce qui précède la phrase qu'elle commence.

Car est d'une autre espèce. il exprime la raison, le pourquoi d'une chose. « je le saurai ; car il doit me le dire ». car est donc une conjonction qui indique que la proposition qui va suivre renferme l'explication de la précédente, qu'elle la motive, qu'elle en rend compte : « je le saurai : pourquoi ? parce qu'il doit me le dire ».

Or, montre le lien qui rattache la proposition qu'elle commence à celle qui précède.

Or a de l'analogie avec la conjonction Car, quoique bien différente en effet. cette conjonction or réunit une proposition à la proposition précédente, en montrant qu'elle contient quelque chose qui s'y rattache. elle est appelée Discursive, et elle est surtout propre au Syllogisme. ainsi quand on fait un Syllogisme, or indique une proposition qui sort plus ou moins de la précédente, et réciproquement. soit pour Exemple :

Les vertus sont estimables :

or la patience est une vertu ....

Or est posé pour indiquer que la proposition renferme quelque chose qui se rapporte au fait énoncé dans la proposition précédente : les vertus sont estimables. maintenant je dis que la patience ressort de ces vertus, que ces vertus renferment la patience.

Donc conclut. – Donc exprime une conclusion, c.à.d. que la proposition à laquelle il est attaché sort immédiatement de la précédente ou des précédentes.

Passons à une autre espèce de conjonctions qui renferment en elles-mêmes deux éléments. ce sont les mots aussi (autant que), &c... —

Aussi exprime l'égalité de deux propositions, et est une conjonction en dépit de Beauzée. —

Aussi exprime l'égalité entre deux propositions, et c'est pour cette raison sans doute que Beauzée l'a regardé comme un adverbe. nous n'admettons pas son opinion. Aussi est un mot qui joint une proposition à une autre proposition d'une manière différente de "Et." # "Il veut réussir; aussi fait-il de grands efforts". on pourrait difficilement réduire aussi en adverbe, quand même on dirait: "il fait de grands efforts; ce qui est une manière convenable pour réussir." il y aurait toujours la liaison et renfermé dans ce qui. Si l'on dit: "il veut réussir; c'est pourquoi......", il y aura toujours la Conjonction pourquoi.

Comme exprime rapport de conformité.

Comme exprime la ressemblance, l'égalité, un rapport de conformité: "je crois qu'il viendra me voir, comme il me l'a promis": nous pourrons résoudre cette proposition en: "je crois conformément à ce qu'il m'a promis". mais il faudra trouver toujours une relation;

Car le mot comme contient incontestablement une relation à la proposition suivante.

Si conditionnel. origine dans sit. conjonction surabondante avec les formes modales: d'où les conjonctions ne régissent pas les verbes.

Si exprime une condition, et demande toujours par là même une seconde proposition. on voit sur le champ que le mot Si n'est autre chose que sit, 3e personne du singulier du présent du subjonctif du verbe „ sum „. le subjonctif exprimant la subordination, sit a été très-bien choisi pour marquer une condition. „ s'il venait, je le verrais „. cette proposition double peut se traduire. „ que cela soit: lui venir: je le verrai „. mais observons que la condition est surabondamment exprimée par si, puisqu'elle l'était déjà suffisamment par la forme modale: „ je le verrais „. nous sommes amenés à croire d'après ceci que ce ne sont pas les conjonctions qui régissent les verbes; car elles ne sont que de simples exposants de rapports; mais que c'est l'action d'une proposition qui fait que le verbe de celle-ci prend tel ou tel mode.

Etymologie. — Car, quare (ou γάρ), re, quâ relatif.

Voyons s'il ne serait pas possible de trouver l'étymologie de quelques conjonctions. Car vient de quare, composé de quâ et de re, „ par laquelle chose „. — „ il travaille; car il veut réussir „, c. à. d. „ par laquelle chose, il veut réussir „. dans quare il y a un terme qui soutient un rapport

Ne et puis le relatif quā. (car ne viendrait-il pas de γάρ ?)

Donc, Dunque. De-undè-que. — Donc paraît venir du mot Italien Dunque accompagné du relatif (de-undè-que, de celui.) Dunque marque le point de départ d'une chose, et répond à „ d'où il vient „. ainsi dans : „ il est sobre ; donc il peut vivre long-temps „ ; c'est comme s'il y avait : „ il est sobre, chose de laquelle il vient, il résulte qu'il peut vivre long-temps. „

Toujours le que, „ et „, seul élément conjonctif que renferment ces propositions.

Dans les conjonctions que nous venons d'examiner, et dans un grand nombre d'autres que nous aurions pu analyser encore, nous voyons toujours un mot qui exprime la relation à la proposition précédente, et ce mot est que. (donc, dunque, d'où il résulte que.) que est à proprement parler le seul élément conjonctif qu'elles renferment : or que est mis pour Et. il résulte de là qu'il n'existe qu'une conjonction ; car toutes les autres peuvent se résoudre en une certaine série de mots qui présentent toujours le que mis pour et, et indiquent l'espèce de rapports que l'esprit voit entre deux propositions. les mots qui entourent la conjonction déterminent le rapport exprimé par que. mais ils ne sont pas eux-mêmes des éléments conjonctifs. ces mots donnent un caractère particulier et spécial à la conjonction ; mais ils ne sont pas la conjonction elle-même, c. à. d. ce qui unit les propositions entre elles. c'est le mot que ; mais que n'est autre que Et. Et est donc

la seule conjonction qui existe, à proprement parler, dans le langage.

Nous trouvons que toutes ces conjonctions contiennent outre l'élément conjonctif, quelque chose à quoi cet élément s'unit, c. à. d. les mots déterminants qui l'environnent; et elles paraissent avoir de l'analogie pour la composition avec des adverbes. les conjonctions parceque, comme, puisque, &c... contiennent : 1° l'élément conjonctif que; 2° quelque chose qui accompagne cet élément par, pour, puis &c. les conjonctions se trouvent ordinairement devant les propositions parcequ'elles contiennent un élément, auquel se rattache la proposition subséquente. « il viendra parcequ'il me l'a promis » : parceque signifie par la raison que, et par la raison est une circonstance à laquelle se rattache la proposition secondaire, unie à la précédente par la conjonction que. il résulte de là que toute conjonction quelque forme, quelqu'étymologie qu'elle puisse avoir, se compose de et accompagné d'éléments étrangers qui se rattachent à la proposition suivante, et indiquent l'espèce de rapport exprimé par la conjonction. ———

Que, exprime le rapport d'une proposition subjonctive à une proposition principale. ———

Nous n'avons pas encore parlé de que. que exprime un certain rapport entre deux propositions. « je veux que tu viennes ». la forme modale « tu viennes » indique l'idée de futur et de subjonctif. que est donc l'expression du rapport d'une proposition subjonctive à une

Proposition principale.

Quand que remplace Si, c'est comme simple conjonction. —

Nous avons vu en parlant des verbes que le langage attache à cette espèce de mots certains caractères indiquant la modalité. Il y a les modes qui expriment l'idée de subjonctif et de conditionnel. que exprime le rapport du subjonctif, Si exprime celui du conditionnel. mais souvent on peut mettre que à la place de si. « s'il m'eût promis de venir et qu'il eût pu venir ». mais si n'est pas entièrement remplacé par que. en effet que n'est qu'un simple lien, et c'est comme tel qu'il remplacera si. Si contient outre le lien un élément étranger qui n'existe pas dans que, je veux dire la condition. cela vient de la nature propre de Que. ——

2 Le Relatif qui ne contient que la Conjonction Et, plus un pronom: il indique le rapport le plus général.

Que doit être considéré dans les éléments auxquels on peut le ramener. que est l'expression la plus générale et la plus vague du rapport qui existe entre deux propositions. cette espèce de forme relative venant du mot dit Relatif, qui a des cas et des nombres dans les langues anciennes. ce mot est resté dans nos langues sous la forme de qui, lequel, laquelle. il sert à réunir deux propositions l'une à l'autre: « Dieu qui créa le monde, peut bien l'anéantir s'il le

veut. " — nous voyons un mot rattachant la proposition " créa le monde " à un sujet précédemment exprimé. ce mot contient une conjonction et un sujet, lequel doit jouer un rôle dans la proposition incidente " il créa "; ce mot " qui " ne paraît donc pouvoir contenir que la conjonction " Et ". car quel autre rapport qu'un rapport d'addition peut exister entre la proposition incidente et la proposition principale. qui contient un exposant de rapport tellement général que tous les rapports possibles entre deux propositions pourront être exprimés par cet élément. il ne s'agira plus que d'y joindre certaines expressions qui déterminent l'espèce de rapport que l'on veut exprimer. ceci suffit pour montrer quelle est la nature du rapport exprimé par qui; c'est le rapport le plus général. il ne contient aucun élément qui lui donne un caractère particulier. ce n'est qu'un rapport de juxta-position que l'esprit a besoin de déterminer suivant le point de vue qu'il veut y joindre. ——

Du Que latin répondant au Et français : élément renfermé dans qui, quæ, quod. —

Maintenant nous voyons que la langue latine, outre la conjonction et, a encore le mot que, qui répond au mot Et de la langue française. ce mot " que " paraît être un élément identique à celui qui est renfermé dans qui, quæ, quod. il a le caractère d'être aussi l'exposant du rapport le plus vague qui puisse exister entre deux

propositions, c. à. d. du simple rapport de liaison entre elles.

Nous voyons d'après cela que s'il est facile de ramener à une signification primitive plusieurs conjonctions, il ne sera pas impossible de le faire pour toutes les autres; et ce travail aura l'avantage de nous en donner une connaissance exacte. Si quelquefois il se fait qu'on ne puisse trouver l'origine de l'une d'elles, au moins lui substituant d'autres mots qui pourront la remplacer, on verra toujours de cette manière quelle en est la véritable signification.

Interjections.

Interjections, ou classe de mots qui n'est pas l'expression d'une idée conçue par l'esprit, mais bien d'un mouvement subit et indompté.

Il y a une autre espèce de mots qui n'est pas comme celles que nous avons précédemment examinées, l'expression d'une idée conçue par l'esprit. l'intelligence n'y a aucune part, c. à d. que ces mots ne sont pas un résultat de la réflexion. ils consistent dans de simples sons qui échappent à l'organe, quand l'âme se trouve éprouver quelque sentiment vif, quelque passion violente; la douleur, la joie, la crainte, &c., s'expriment au dehors sans que la réflexion intervienne, et les sons par lesquels ces passions, ces

sentiment s'expriment, prennent le nom de « Interjections ».

Fin.

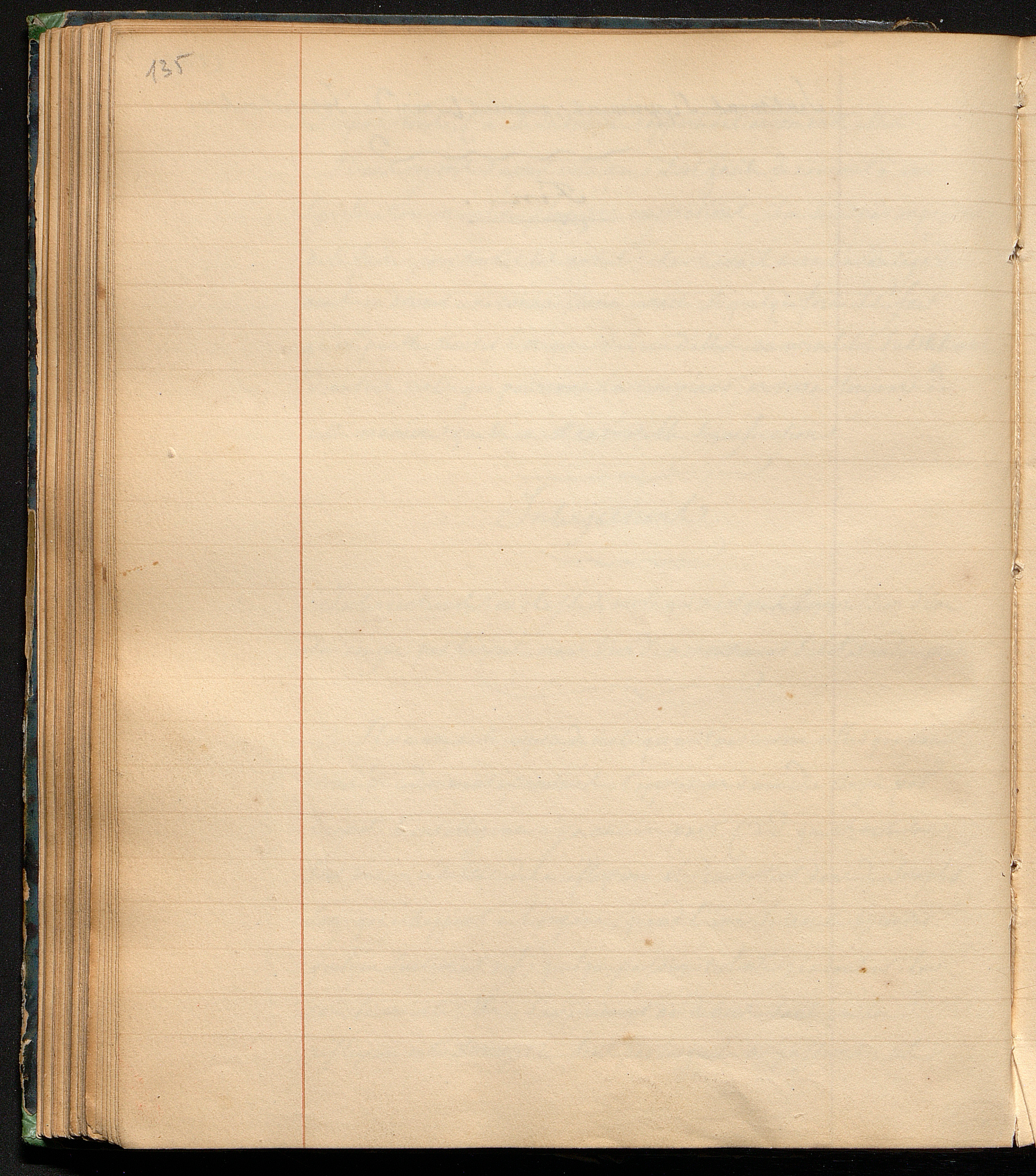
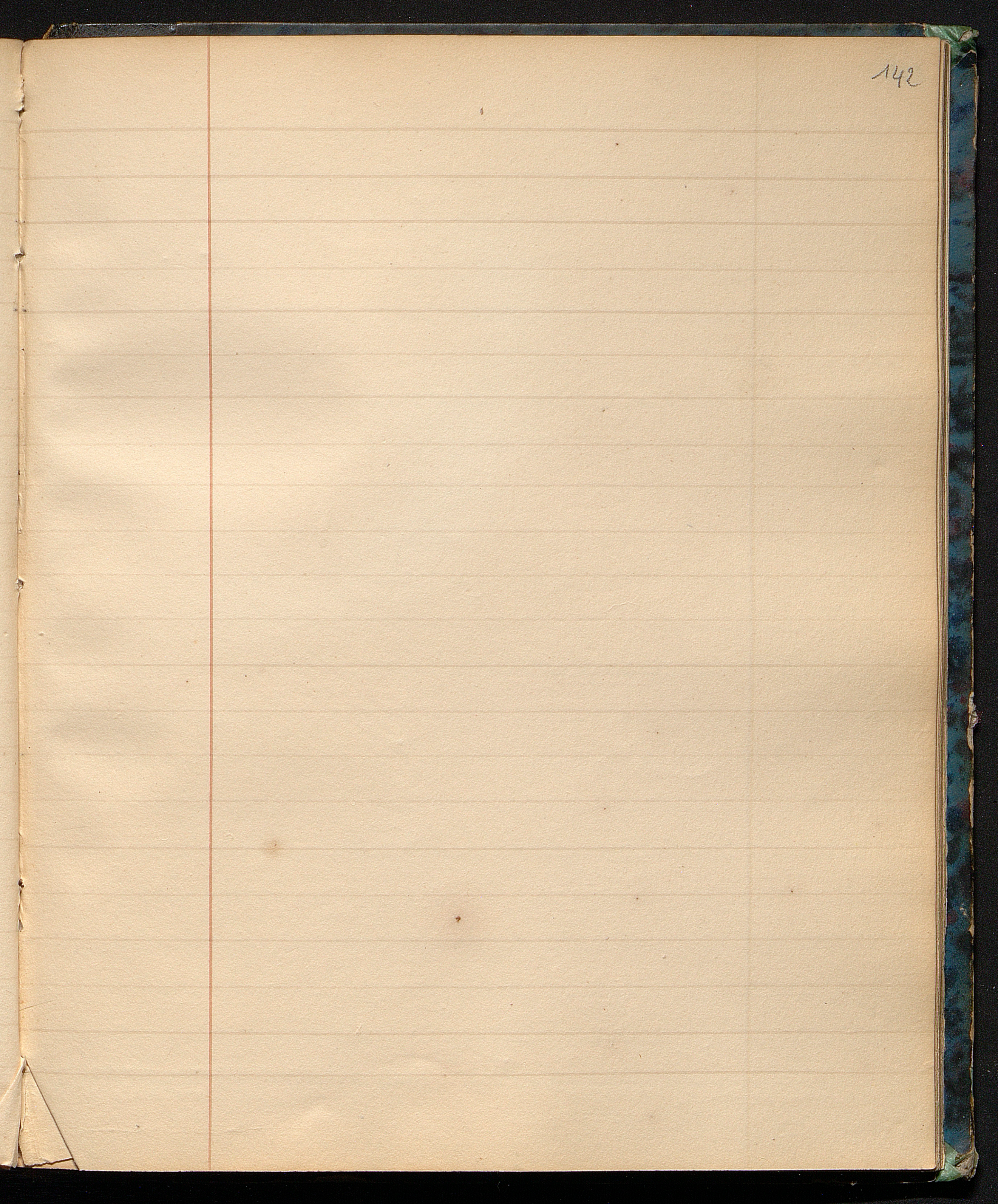
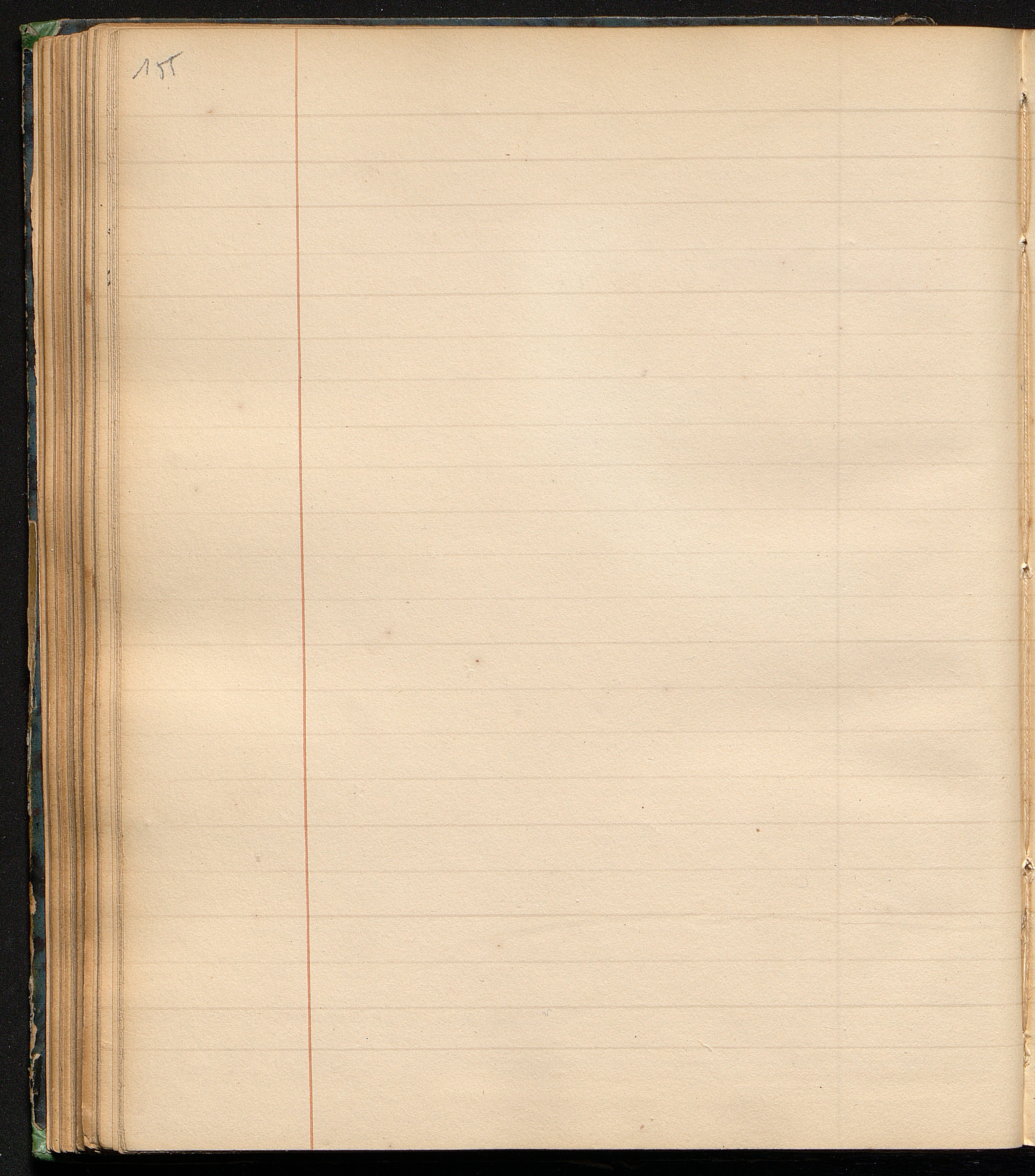


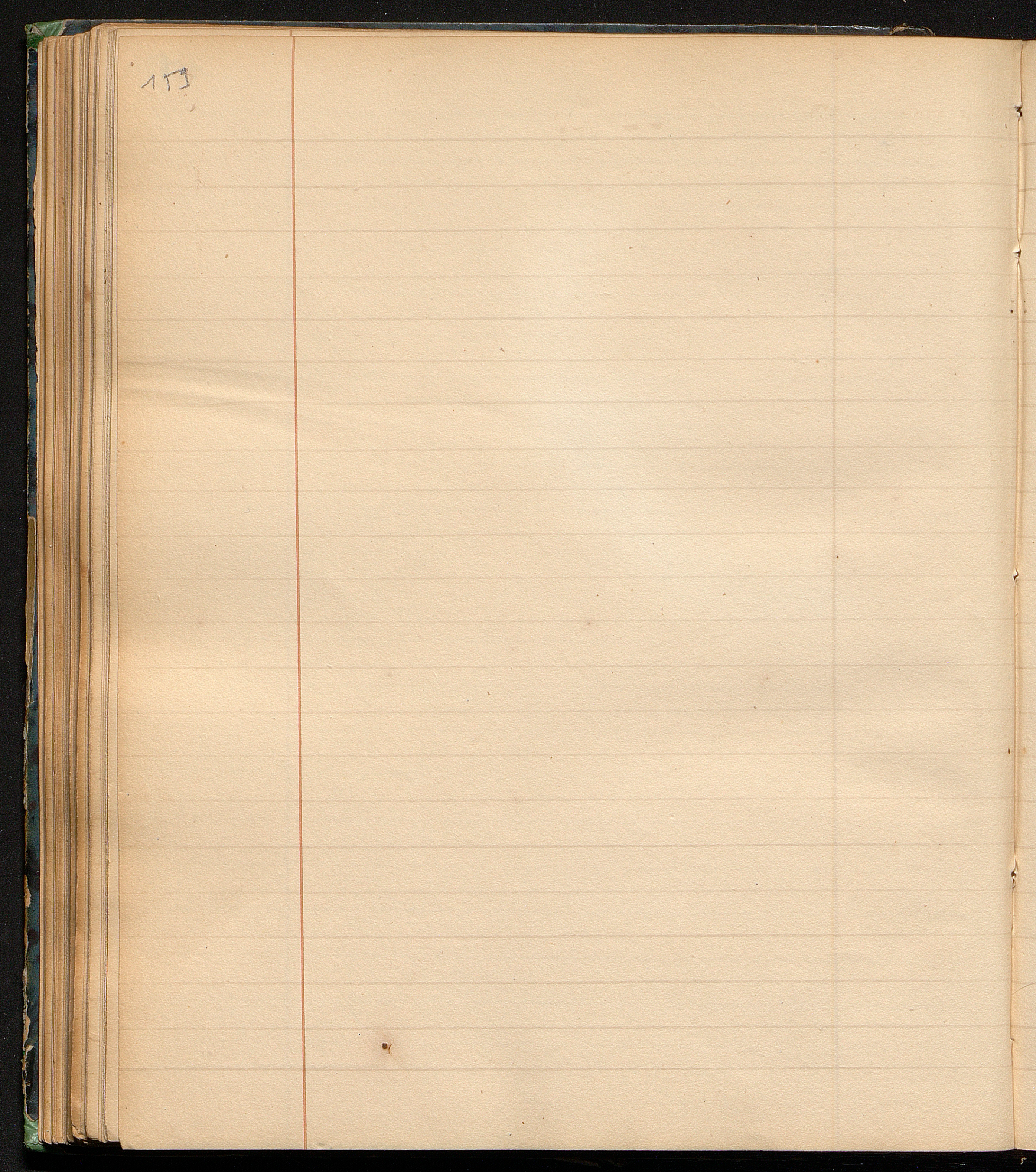
Table des Matières

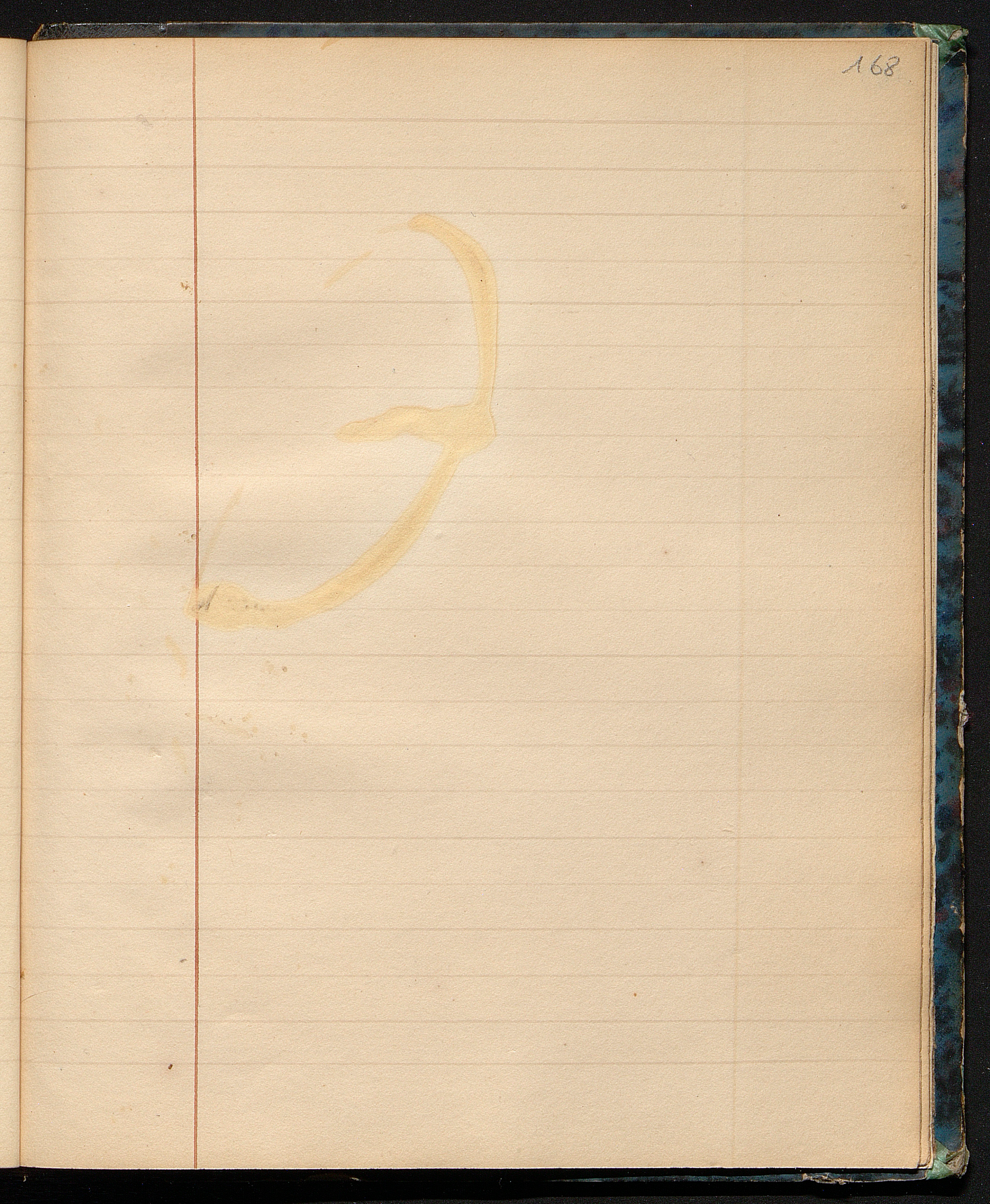
Contenues dans le Troisième Cahier











171

[illegible]

[illegible]

